
L'interculturel en actes





Glauco Rodrigues
 Vendredi 24 avril 1500
 « ...or il sauta aussitôt dans le canot pour sonder l'intérieur du port et y fit monter deux de ces hommes de l'endroit... qui étaient dans une pirogue... Il les conduisit sur-le-champ auprès du commandant... »
 Rio, 6 avril 1971
 Série « Lettre de Pêro Vaz de Caminha à notre Roi et Seigneur sur la découverte de la nouvelle terre qu'a faite Pedro Álvares Cabral », acrylique sur toile collée sur bois, 100 x 109 cm
 Collection Gilberto Chateaubriand MAM RJ

Œuvre présentée dans l'exposition « L'Ange de l'histoire », au palais des Beaux-Arts (Paris), du 25 avril au 7 juillet 2013.

Faire vivre la diversité culturelle et promouvoir le dialogue interculturel, tel est l'un des enjeux de notre politique culturelle aujourd'hui. Parce qu'elle est par définition partage, échange et dialogue, la culture ne peut s'envisager sans ouverture, sans la circulation des œuvres et des idées, sans la rencontre avec l'Autre et le monde.

Léopold Senghor, chantre du « dialogue des cultures » auquel il a consacré un magnifique ouvrage, nous a laissé en héritage l'idée que la culture est « le rendez-vous du donner et du recevoir ».

En 2008, l'Union européenne consacrait une Année au dialogue interculturel. Forts de leur volonté de conduire une politique de long terme sur la question, les ministres de la culture des États membres ont voulu en faire leur priorité pour la période 2011-2013.

Dans notre contexte de crise économique, alors que les difficultés pourraient nous conduire à nous replier sur nous-mêmes, nous avons plus que jamais besoin de la culture comme ouverture à l'altérité. Face aux nombreux défis de notre monde contemporain, de l'uniformisation sous la pression d'hégémonies culturelles au fossé grandissant entre cultures élitiste et populaire, il nous faut affirmer et donner du sens à nos politiques porteuses d'une ambition interculturelle.

Aujourd'hui, le dialogue interculturel doit se construire en actes. Des actes qui placent la culture dans la richesse de sa diversité au plus près de la vie de tous les Français.

Faire une priorité de l'éducation artistique et culturelle qui, par la rencontre avec l'art, est ouverture sur le monde et sa diversité ; développer la lecture publique, qui selon les mots de Proust nous permet d'être les propres lecteurs de nous-mêmes et des autres ; reconnaître la diversité des patrimoines et des langues ; porter, à l'heure du numérique, une attention particulière à la traduction pour l'accès de tous à la multiplicité des ressources numériques ; encourager, enfin, la création dans toutes ses expressions. Autant de ferments de citoyenneté, de vecteurs d'émancipation et d'épanouissement pour notre société. Autant d'ambitions que le ministère de la Culture et de la Communication a faites siennes.

Cette ambition de l'interculturel est européenne et internationale. En organisant, avec ses partenaires, des saisons culturelles et des coopérations, en favorisant

l'accueil d'artistes et de professionnels, le ministère de la Culture et de la Communication favorise les échanges interculturels. Pour mieux s'inscrire dans une Europe « unie dans sa diversité » et donner un nouveau souffle au projet européen fondamentalement interculturel. Pour s'inspirer aussi de la richesse du dialogue interculturel à travers le monde et le nourrir. En célébrant la « nation arc-en-ciel », la Saison sud-africaine qui se tient cette année en France donne à voir l'*interculturel en actes*, tel qu'il a triomphé à l'issue de l'un des plus grands combats du XX^e siècle menés au nom de l'égalité.

Cette ambition se vit aussi au plus près de nos territoires. Par son action territoriale, le ministère de la Culture et de la Communication soutient et accompagne l'élaboration de projets qui placent l'interculturel au cœur de leur démarche. Pour servir un dialogue renforcé avec les collectivités locales et créer de nouvelles dynamiques sur tout le territoire et dans les Outre-mer particulièrement.

Ce numéro de *Culture et Recherche* fait suite à deux précédents numéros publiés en 2005 (Démocratisation culturelle, diversité culturelle, cohésion sociale) et en 2008 (De la diversité culturelle au dialogue interculturel), autour d'un enjeu culturel, politique et social qui touche chacun de nos concitoyens. Il met en avant les réflexions actuelles mais aussi l'implication du ministère de la Culture et de la Communication autour d'une ambition qui est plus que jamais essentielle à notre vivre ensemble.

Je me félicite de ce remarquable travail collaboratif de réflexion qui met en lumière l'évolution des métiers de la culture ainsi que des projets et des expériences qui méritent d'être ainsi valorisés. Conçues et mises en œuvre par des collectivités territoriales, des établissements culturels, des associations, ces initiatives sont la traduction en actes de cet enjeu décisif. Le fondement d'un nouveau pacte de citoyenneté, un nouveau pacte culturel qui fait vivre la diversité auprès du plus grand nombre. ■

AURÉLIE FILIPPETTI

Ministre de la Culture
et de la Communication

Avertissement

La présente publication tient compte des rectifications et recommandations orthographiques approuvées par l'Académie française et les instances francophones compétentes, parues au *Journal officiel* (documents administratifs) du 6 décembre 1990.

Appel à projets de recherche 2013

« Pratiques interculturelles dans les institutions patrimoniales »

du ministère de la Culture et de la Communication

Le ministère de la Culture et de la Communication a lancé pour la deuxième fois un appel à projets de recherche afin de mieux connaître la façon dont les institutions patrimoniales (musées, centres d'archives, bibliothèques, services patrimoniaux de collectivités locales) prennent en compte les changements culturels mondiaux.

L'interculturel est ici un moyen de s'interroger sur la manière dont les processus de patrimonialisation et les pratiques patrimoniales élaborent, à partir de la diversité propre aux sociétés contemporaines, des interactions, des convergences, comment elles se confrontent aux dissensus et construisent du commun.

Cet appel à recherches porte tant sur les processus patrimoniaux en usage dans les institutions patrimoniales que sur les phénomènes de patrimonialisation impliquant d'autres acteurs. Il vise à combler des manques constatés dans la recherche, mais aussi à traiter des points aveugles, des impensés, des zones d'ombre décelés dans les pratiques des institutions patrimoniales. Il veut favoriser une démarche partagée entre ces institutions, des laboratoires de recherche et des associations, encourager de nouvelles manières de faire de la recherche, réarticuler recherche et action au niveau des territoires. Il est une invitation à créer des occasions de rencontres, de convergences, d'alliances, tout en permettant à des institutions patrimoniales d'ouvrir, sur leurs chantiers prioritaires, des travaux de recherche.

Il s'inscrit dans une volonté de souligner le rôle primordial des sciences humaines et sociales pour contribuer à une théorisation des pratiques interculturelles dans nos sociétés actuelles.

Quatre axes ont été proposés :

- la collecte et la valorisation des fonds ;
- le territoire, la territorialisation ;
- les acteurs, ou qui fait patrimoine ?
- la langue, les langues, la traduction.

Pour traiter ces axes, deux entrées prioritaires ont été privilégiées :

- comment la création artistique et littéraire contemporaine s'intègre-t-elle aux pratiques patrimoniales ? selon quels protocoles, avec quelle spécificité éventuelle ?
- comment l'intégration du numérique dans le processus patrimonial concourt-elle, au-delà de sa spécificité formelle, à des questionnements ou des pratiques caractéristiques ?

Le texte de l'appel, lancé le 15 mars 2013 et clos le 2 juin 2013, est en ligne :

www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Recherche-Enseignement-superieur-Technologies/La-recherche/Dialogue-interculturel/Appel-a-projets-de-recherche-2013-Pratiques-interculturelles-dans-les-institutions-patrimoniales

L'interculturel en actes

- 3 Préface d'Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication
- 6 Questionner les politiques culturelles face à la complexité des sociétés contemporaines, *Hélène Hatzfeld et Sylvie Grange*

8-27

Expérimenter dans l'élaboration des projets

- 9 Les vieux pommiers ne donnent pas de vieilles pommes, *Yann Grienberger*
- 10 Vosges du Nord : quels patrimoines communs pour quel territoire ? Journées d'étude, avril 2012
- 11 Les Provinces au nouveau Museon arlaten, *Dominique Sérène-Allier*
- 13 À Strasbourg, des médiathèques tournées vers les « interculturalités », *Philippe Charrier, Francine Haegel, Philippe Mignard et Arsène Ott*
- 15 Lire au Havre, *Françoise Legendre*
- 18 Nantes : « Le jour où nous avons cessé d'avoir peur », *Virginie Frappart*
- 21 Les expositions participatives de l'écomusée du Val de Bièvre, *Alexandre Delarge*
- 22 Culture et territoires ruraux
- 23 Des savoirs partagés au musée des Cultures guyanaises, *Marie-Paule Jean-Louis et Guillaume Fradet*

- 24 Archéologie, territoire et citoyenneté : une démarche et un projet à Saint-Denis, *Nicole Rodrigues*
- 26 « Le ciel est par-dessus le toit. Si bleu, si calme ! », *Chantal Dugave*

28-49

Transformer les cultures professionnelles

- 29 Du tas de ferraille à la collection, *Nadine Besse*
- 31 Pour une refondation des pratiques en bibliothèques, *Ramzi Tadros*
- 33 Une dynamique autre pour la recherche : l'alliance, *Joëlle Le Marec*
- 35 Le projet TEMUSE 14-45, *Michèle Gellereau*
- 37 Archives en musées. Une alchimie interculturelle pour la sauvegarde de la mémoire des musées, *Corinne Jouys Barbelin*
- 39 La traduction au cœur du dialogue interculturel, *Xavier North*
- 40 Wikipédia : l'émergence de nouveaux espaces interculturels, *Bertrand Sajus*
- 42 Pour un accès multilingue au patrimoine numérisé. L'apport du Web sémantique, *Marie-Véronique Leroi*
- 43 Bibliothécaires à l'épreuve du multilinguisme, *Marion Lhuillier*

- 45 Les ratés de la patrimonialisation. Questionnements au Luxembourg, *Antoinette Reuter*
- 46 Légitimités croisées... là où se niche l'interculturel ? *Sylvie Grange*

50-63

Interagir dans la valorisation et la médiation

- 51 Mon musée c'est la ville, *Jean Barthélemy Debost*
- 53 Le travail mémoriel à Villeurbanne : les pratiques interculturelles du Rize, *Xavier de la Selle*
- 54 En drone au-dessus du Museon arlaten, *Céline Salvetat*
- 56 Confrontation, *Entretien avec Raghunath Manet*
- 58 *Gaada* poétique, *Guillemette Grobon*
- 59 Ancrer les mémoires sociales et culturelles dans les récits des immigrations, *Samia Chabani*
- 61 Culture, Tsiganes et Gens du voyage de France
- 62 Culture et Démocratie : le pari de la réciprocité culturelle à Bruxelles, *Sabine de Ville*

Voir aussi les actualités p. 64-71

Dossier coordonné par

HÉLÈNE HATZFELD

MCC / SG / SCPCI / Département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie

SYLVIE GRANGE

MCC / Direction générale des patrimoines / Service des musées de France

En couverture



Tadashi Kawamata, *Collective Folie*, avril-août 2013, parc de la Villette (Paris). Tour en bois, 21 m. Expérience de création collective associant ingénieurs, artisans-charpentiers, étudiants d'écoles d'art ou d'écoles d'architecture et du paysage, groupes scolaires, habitants, passants... © DR - EPPGVH

Questionner les politiques culturelles face à la complexité des sociétés contemporaines

HÉLÈNE HATZFELD

Chargée de mission
MCC / SG / Service de la coordination
des politiques culturelles et de
l'innovation / Département de la
recherche, de l'enseignement supérieur
et de la technologie

SYLVIE GRANGE

Conservateur en chef du patrimoine
Chef du bureau des réseaux
professionnels
MCC / DG des patrimoines / Service des
musées de France

Interculturel ? Le mot peut étonner. Il évoque le « dialogue interculturel », mis à l'honneur en 2008 avec l'Année européenne du dialogue interculturel, mais guère revendiqué depuis en France. Souvent réduit à des questions d'immigration, il inspire de bonnes pratiques managériales ou d'enseignement. Mais ce n'est pas de cela que traite ce numéro de *Culture et Recherche*. Interculturel est pris ici comme une façon de questionner les politiques culturelles aujourd'hui sur leur prise en compte de la complexité des sociétés.

Interculturel : aller au-delà de la reconnaissance de la diversité culturelle

À la reconnaissance de la diversité sociale, qui s'exprime entre des âges, des genres, des statuts et des niveaux de vie, s'est ajoutée plus récemment celle de la diversité culturelle. Effet des mobilités de toutes sortes, voulues ou contraintes, entre continents, pays ou régions, pour le travail, la formation, la survie ou le loisir, la diversité culturelle est plus encore liée aux brassages entre informations, connaissances, langues, productions artistiques et littéraires, démultipliés par les nouveaux moyens de communication. *Culture et Recherche* a rendu compte de ces mutations majeures dans de précédents numéros¹. Les recherches menées dès 1991 dans le cadre de programmes interministériels et interdisciplinaires² ont révélé la multiplicité et la force des mutations sociales et culturelles en cours dans un monde globalisé, et les nouveaux éclairages apportés par la prise en compte de la diversification des modes de vie et des pratiques culturelles. Cette reconnaissance de la diversité, internationalement portée par les conventions de l'ONU et de l'Unesco, a cependant connu ses limites. L'expression désigne souvent de façon euphémisée l'immigration, et se traduit alors par la conformation à des règles de bonne gestion.

La notion d'« interculturalité » permet de dépasser ces limites en mettant l'accent non sur la différence, voire la dispersion, mais sur ce qui peut être mis en commun : ce qui est entre, ce qui circule, se croise, s'hybride, ce qui est en traduction³... dans les modes de vie, les langues, les actions, dans ce qui fait débat aussi. Elle donne un sens différent à ce qui fonde la possibilité de « vivre ensemble » dans une société où les sources d'exclusion se multiplient. Elle ouvre à l'éducation artistique et culturelle le potentiel du partage des savoirs et des compétences.

Interculturel est parfois compris comme équivalent à « entre les cultures » : mais cette expression, qui évoque aussi « le choc des civilisations » théorisé par Samuel Huntington dans les années 1990, tend à figer des réalités mouvantes et entremêlées du monde actuel. Comme l'ont montré des penseurs tels qu'Amartya Sen ou Jean-Luc Nancy, « toute culture est une mêlée »⁴ en chaque individu. Ce sont des hommes qui dialoguent, dans le flux de leur vie quotidienne et professionnelle. Interculturel désigne alors ce qui se joue dans un monde en mouvement : des pratiques sociales et culturelles qui se mélangent, des métiers qui évoluent dans la mise en œuvre de processus partagés, des acteurs qui acquièrent une nouvelle légitimité.

En actes : des pratiques et des situations concrètes

Pour ce numéro de *Culture et Recherche* nous avons choisi de partir de situations concrètes que vivent les acteurs de la culture, d'expériences qu'ils mènent, et de les présenter au prisme de l'interculturel : musées confrontés aux défis de sociétés en pleines mutations, bibliothécaires aux prises avec une diversité de langues, artistes qui bousculent et interpellent...

Habituellement, quand on pense « interculturel », on prend l'exemple de productions artistiques, de « musiques du monde », qui mêlent instruments et inspirations aux origines multiples. Nous nous sommes ainsi entretenus avec le danseur-musicien indien Raghunath Manet, et avons donné la parole à des compagnies d'artistes, telle Alice à Nantes, qui travaillent au plus près des habitants.

Mais nous avons choisi de placer au centre de notre propos la fabrique du patrimoine, le processus qui, des institutions aux associations, aux chercheurs, aux amateurs, aux collectivités locales... désigne, classe, légitime ce qui peut relever du patrimoine et les instances ou les personnes habilitées à le faire. Non parce que la patrimonialisation serait une « bonne pratique », mais parce qu'elle est l'expression emblématique du pouvoir régalien de production et de transmission de l'héritage national digne d'être légué aux générations futures, l'image objectivée de l'unité à travers le temps. Questionner les institutions patrimoniales au prisme de l'interculturel, c'est mettre en évidence les logiques de constitution de leurs collections et de leurs fonds, comme pour les vieux vélos du musée d'Art et d'Industrie de Saint-

1. N° 106-107, déc. 2005 :

« Démocratisation culturelle, diversité culturelle et cohésion sociale ». N° 114-115, hiver 2007-2008 : « De la diversité culturelle au dialogue interculturel ».

2. Les programmes « Cultures en ville » et « Cultures, villes et dynamiques sociales », coordonnés par Claude Rouot au sein du MCC jusqu'en 2007.

3. Ghislaine Glasson Deschaumes, qui a initié la revue *Transeuropéennes* et le programme « Traduire en Méditerranée » soutenu par le ministère de la Culture, a particulièrement mis en évidence cet aspect. www.transeuropeennes.eu/fr

4. « Éloge de la mêlée », *Transeuropéennes*, n° 1, Centre européen de la culture, Genève, automne 1993, repris par *M/mensuel, marxisme, mouvement*, n° 71, Paris, juillet 1994.

« **Les cultures – ce qu’on appelle ainsi – ne s’additionnent pas. Elles se rencontrent, se mêlent, s’altèrent, se reconfigurent. Elles se mettent les unes les autres en culture, se défrichent, s’irriguent ou s’assèchent, se labourent ou se greffent.** »

Jean-Luc Nancy

Étienne, leurs choix au regard du contemporain, mis en exergue par le Centre d’art verrier de Meisenthal, leur traitement de la diversité des langues, dont se font l’écho les *Gaada* poétiques à Lyon et les bibliothèques de Strasbourg, les modes de mise en partage des connaissances d’institutions, d’associations, de chercheurs, par exemple à propos de la Première Guerre mondiale dans le Nord transfrontalier, enfin les relations avec les publics et les territoires, en Seine-Saint-Denis où l’archéologie dialogue avec le développement local, ou à Marseille, avec l’association Approches, Cultures et Territoires. C’est ce questionnement que propose « l’interculturel en actes ».

Ce numéro de *Culture et Recherche* s’inspire des travaux du groupe de travail « Dialogue interculturel dans les institutions patrimoniales »⁵ créé en 2008, qui se poursuivent aujourd’hui au sein du groupement d’intérêt scientifique « Institutions patrimoniales et pratiques interculturelles »⁶. Ce GIS rassemble des musées, centres d’archives, bibliothèques / médiathèques dépendant ou non du ministère de la Culture, des associations et des laboratoires de recherche. Séminaires, ateliers, journées d’étude organisés à partir de questions posées localement, à l’occasion d’une exposition, de l’élaboration d’un projet scientifique et culturel, d’un événement catalyseur d’initiatives, révèlent des pratiques encore mal connues, parfois peu reconnues, de croisement des cultures professionnelles, de déplacements des cadres de référence, invitent à expliciter les fausses évidences des uns et des autres. Entre conservateurs et collectionneurs amateurs, entre associations travaillant avec des populations issues d’immigrations et archivistes, entre images muséifiées ou stigmatisées et complexités de territoires, des préjugés s’interpellent, des échanges s’expérimentent, de nouveaux modes de production de connaissances partagées s’inventent. Par des parcours, l’association Ancrages, à Marseille, révèle les souvenirs tus ou effacés des populations immigrées, tandis que la médiation urbaine au conseil général de la Seine-Saint-Denis fait dialoguer la vie et l’histoire d’un territoire. Invitant le visiteur à se départir de l’image d’une Provence atemporelle, le Museon arlaten, à Arles, élabore, avec chercheurs et associations, la muséographie d’une société et d’une histoire complexes, celle des Provinces vécues aujourd’hui.

Cette démarche pragmatique et inductive, fondée sur la confrontation de points de vue et l’analyse d’expé-

riences, permet de faire évoluer conceptions et pratiques, de révéler la pluralité d’approches possibles, de créer des transversalités. Elle génère aussi de nouvelles légitimités, des légitimités croisées entre professionnels, chercheurs, acteurs associatifs : lorsque des conservateurs du patrimoine apportent leur compétence propre de recherche, lorsque des bénévoles associatifs constituent une collection validée par l’institution, lorsque des usagers contribuent à la traduction entre langues, comme à la bibliothèque municipale internationale de Grenoble ou dans Wikipédia à l’heure du Web sémantique.

Une démarche renouvelée de recherche

À travers ces expériences, c’est aussi une nouvelle démarche de recherche qui s’ébauche. L’exotisme de cet interculturel est là : aller chercher la recherche non pas où elle est communément attendue, au détour d’un concept ou d’une chronologie, mais au plus près des pratiques elles-mêmes, dans la fabrique du faire.

Cette démarche met en relation la réflexivité d’acteurs sur leur propre pratique, les compétences d’investigation et de conceptualisation qui inspirent l’élaboration d’expositions ou le choix d’acquisitions dans les musées et bibliothèques, et les connaissances apportées par les recherches universitaires. Elle se traduit par ces « alliances » dont Joëlle Le Marec explique les enjeux. Dans les analyses et récits recueillis pour ce numéro, des lignes de partage se déplacent, faisant émerger des potentiels de recherche : entre savoirs – de conservateurs, de collectionneurs, d’artisans, d’expérimentateurs-bricoleurs, d’usagers, d’artistes, d’historiens ou d’ethnologues... ; entre façons de dénommer et de classer – quid des archives orales ? le contemporain fait-il patrimoine ? ; entre rôles contraints ou devenus habituels – comment la collecte de témoignages par une association modifie-t-elle la place des chercheurs et des institutions ? Dans ces articles, s’éprouve la possibilité d’une alchimie de la recherche. Elle fait écho aux réflexions en cours sur la diversification des formes de la thèse, intégrant des créations artistiques ou des projets d’architecture, aux demandes de reconnaissance de la formation de conservateur comme équivalente à un doctorat.

Ce sont ces évolutions en profondeur que nous avons voulu explorer en donnant la parole à des professionnels de la culture, à des membres ou responsables d’associations, à des chercheurs, à des artistes. ■

5. Élisabeth Caillet, qui a notamment mis en place le service des publics de la Direction des musées de France, et travaillé à la professionnalisation des intervenants en éducation artistique et culturelle du monde de la culture, a, par son réseau et son expérience, beaucoup contribué au lancement de ce groupe de travail.

6. Ce GIS a été initié par le MCC (SG / SCPPI / Département de la recherche, de l’enseignement supérieur et de la technologie). www.ipapic.eu



Natacha Nisic, *Catalogue de gestes (extraits)*, 1995-
Film cinématographique Super 8 couleur, silencieux. Durée: 65'
Paris, musée national d'Art moderne - Centre Georges Pompidou

© Centre Pompidou, MNAM-CCI, Dist. RMN-Grand Palais / image Centre Pompidou, MNAM-CCI
© Droits réservés



Les vieux pommiers ne donnent pas de vieilles pommes

Il y a 40 ans, la fermeture de la verrerie de Meisenthal, en Moselle, symbolisait la fin d'une époque. Aujourd'hui reconverti, ce site verrier incarne un modèle innovant de développement.

Jusqu'alors nomades, les verriers sédentarisent leur activité en Lorraine à partir du début du XVIII^e siècle. C'est en 1704 qu'est fondée dans le massif des Vosges du Nord la verrerie de Meisenthal. Spécialisé dans la production d'objets en verre d'usage courant, le site résonne encore du nom d'Émile Gallé qui, de 1867 à 1894, y entreprit des recherches sans précédents conférant à Meisenthal le statut de berceau du verre « Art nouveau ». À la fin des années 1960, la concurrence de la production verrière mécanisée enclenche le déclin de l'usine de Meisenthal qui stoppe son activité en 1969 et se sépare de ses 230 derniers salariés. En l'espace de quelques mois les ferrailleurs désossent l'usine qui devient friche.

Les friches industrielles nous interrogent. L'organisation de nos sociétés a fait du travail la principale activité humaine sociabilisante. Face à la fin du mythe du plein emploi, il semble urgent de développer – de surcroît en milieu rural – d'autres valeurs fédératrices de l'appartenance sociale. La reconversion du site verrier de Meisenthal, porté aujourd'hui par la communauté de communes du Pays de Bitche, tente de réinventer cette notion. Partant du constat que la seule conservation patrimoniale ne parviendrait pas à nous délivrer du poids de l'oubli et à maintenir l'identité propre à un territoire, le parti a été pris, ici, de croiser la mémoire d'un territoire avec diverses expressions artistiques contemporaines.

En 1978, est organisée une première exposition dans un bâtiment de la friche. De cette initiative naît, en 1983, le musée du Verre, qui témoigne de l'épopée industrielle verrière locale. En 1992, le Centre international d'art verrier voit le jour. Il a pour but de préserver et réinscrire la production verrière traditionnelle dans son époque en accueillant des créateurs contemporains (artistes, designers...), en relançant une ligne éditoriale d'objets et en ouvrant ses ateliers au public. En 1996 est créé le CADHAME, association qui programme dans la Halle verrière¹, cathédrale industrielle de 3 200 m² originellement dédiée au travail des souffleurs de verre. S'y déroulent désormais des

festivals de théâtre de rue et de musiques actuelles, des résidences, des expositions d'art contemporain.

Ces trois structures emploient plus d'une vingtaine de personnes et fédèrent une centaine de bénévoles. Leur implication farouche, leur professionnalisme et l'exigence de leurs programmations sont quelques-unes des clés de la réussite du second souffle de ce site qui a accueilli près de 45 000 visiteurs en 2012. La complémentarité de ces acteurs, eux-mêmes impliqués dans de larges réseaux, confère à ce projet un caractère unique, démultiplicateur de dynamiques collectives.

La relation que peut entretenir le grand public avec les expressions artistiques contemporaines n'est pas spontanée. Les freins sont psychologiques, sociaux, éducatifs, économiques ou culturels. Les actions mises en place sur le site verrier ont pour objet de démocratiser l'accès à ces expressions. Le principe consistant à mobiliser ces pratiques sur un site patrimonial désinhibe en partie le public, « rassuré » par le cadre patrimonial de leur mise en œuvre. Au final, guidés par cette dialectique (patrimoine et expressions contemporaines), les habitants de la région se sont réappropriés ce site, consolidant ainsi leur sentiment d'appartenance à un territoire, à un groupe social.

De plus, au-delà de la friche elle-même, témoin d'une mémoire ouvrière récente, c'est finalement le contexte global de Meisenthal qui fait sens : son inscription dans une topographie particulière, ses habitants, ses ouvriers-fantômes, ses embruns matinaux, la forêt majestueuse... l'esprit des lieux en somme, qui génère une énergie unique, endémique, qui sans nul doute donne à Meisenthal son caractère si particulier.

Bien plus qu'un musée à ciel ouvert, le site verrier reconverti témoigne de la volonté d'un pays à remettre son héritage industriel en culture. Cette démarche traduit le potentiel phénoménal que portent les patrimoines matériels et immatériels en eux, si tant est qu'on les confronte à des questionnements contemporains. Une manière singulière de contribuer aux progrès du monde sans en subir ses effets englobants. ■

YANN GRIENENBERGER

Directeur du Centre international d'art verrier de Meisenthal

1. www.halle-verriere.fr/

Le site verrier de Meisenthal

Il est géré par la communauté de communes du Pays du verre. Ses acteurs sont soutenus par l'Europe, l'État, le conseil régional de Lorraine, le conseil général de la Moselle et le parc naturel régional des Vosges du Nord.

www.site-verrier-meisenthal.fr



© Yvon Meyer

Le site verrier de Meisenthal (Moselle).

Verriers au travail au Centre international d'art verrier de Meisenthal.



© Guy Reibmeister



© Guy Reibmeister



© Guy Reibmeister

VOSGES DU NORD : QUELS PATRIMOINES COMMUNS POUR QUEL TERRITOIRE ?

Journées d'étude, 10-12 avril 2012

À l'invitation du parc naturel régional des Vosges du Nord, en particulier de Carine Schutz, directrice du musée de Bouxwiller (Bas-Rhin), un séminaire itinérant a été organisé avec le ministère de la Culture et de la Communication (Service des musées de France / Bureau des réseaux professionnels) et le groupement d'intérêt scientifique « Institutions patrimoniales et pratiques interculturelles », pour contribuer à la réflexion du parc et de ses partenaires sur sa nouvelle charte.

De Niederbronn, où le pôle culturel dialogue avec le musée pour « faire société », au musée du Pétrole de Pechelbronn qui regrette que l'ancien champ pétrolifère ne fasse guère patrimoine pour les jeunes générations, ou à l'usine de Meisenthal, dont le Centre

international d'art verrier revalorise les savoir-faire avec des designers, les participants se sont déplacés entre des frontières invisibles, mêlant les empreintes des guerres à la confrontation des langues et des paysages.

Au cours des ateliers, plusieurs questions ont été abordées :

– **Quels patrimoines pour quel territoire ?** Confrontés à la complexité d'un territoire aux multiples frontières, les participants ont mis en évidence à la fois la ressource que constitue une très grande diversité d'offres muséales et culturelles, et la plus ou moins bonne adéquation des moyens des collectivités publiques aux attentes des publics.

– **Un projet partagé pour le territoire.** Le séminaire a permis de conforter le projet du Parc consistant à faire de la culture et des patrimoines un lien transversal des orientations de sa nouvelle charte, afin de vivifier la relation entre les hommes et

les Vosges du Nord. Dans ce but, il a été proposé de constituer un groupe d'acteurs, incluant les musées mais aussi d'autres sites, qui aurait pour rôle d'élaborer un projet culturel élargi à l'ensemble des patrimoines culturels remarquables, tant matériels (architecture, bâti, monuments, collections muséales) qu'immatériels (langues, savoir-faire, savoirs traditionnels, contes, danses, fêtes, etc.).

Il est également prévu de poursuivre le travail scientifique de conservation du patrimoine culturel du territoire dans une démarche transversale et cohérente par le renforcement du noyau existant, tout en l'ouvrant à de nouvelles thématiques (archéologie, fortifications militaires, patrimoine ouvrier et industriel, contemporain, etc.) et en y associant de nouvelles compétences (conservateurs et médiateurs hors conservation). ■

● Le compte rendu de ces journées d'études est disponible en ligne (pdf, 30 p.) :

www.culturecommunication.gouv.fr/index.php/Politiques-ministerielles/Recherche-Enseignement-superieur-technologies/La-recherche/Dialogue-interculturel/Comptes-rendus-des-seminaires-du-GIS-lpapic-depuis-2011/Vosges-du-Nord-quels-patrimoines-communs-pour-quel-territoire

● Pour en savoir plus sur la révision de la charte du Parc : www.blog.parc-vosges-nord.fr/

Les Provinces au nouveau Museon arlaten

Le Museon arlaten poursuit sa métamorphose : de musée d'ethnologie et de lieu de mémoire, il devient musée de société. Son projet s'organise autour des usages de l'histoire, de la mémoire et du territoire dans la société contemporaine. Il aborde les mutations, la mise en tension d'une culture locale métissée. De la recherche scientifique à la constitution du patrimoine matériel ou immatériel, de la gestion à la restitution d'un savoir ou de collections, il construit l'image fractale des Provinces.

Musée de société... Cette dénomination qui révèle un concept souvent peu compréhensible par le grand public est née dans les années 1990, sous la plume d'Emilia Vaillant¹. Une telle formulation, qui associe l'institution muséale et son objet d'étude, pouvait alors surprendre mais semble aujourd'hui communément admise dans le vocabulaire partagé des musées territoriaux. Elle est même frappée d'obsolescence face à l'émergence du concept anglo-saxon de musée de civilisations.

Ce terme avait pour mérite d'acter l'apparition de nouveaux types de musée qui parlaient au présent de la société, et soulignait aussi les mutations opérées depuis plusieurs décennies dans les musées d'art et traditions populaires, sous l'effet conjugué d'innovations muséographiques amorcées avant la Seconde Guerre mondiale, et de questionnements plus centrés sur la société contemporaine qui refondaient, surtout après la guerre, l'ethnologie en France.

« Musée de société » indiquait donc de manière patente les enjeux scientifiques et culturels auxquels ne pouvaient manquer de se confronter les musées ethnographiques ou d'histoire dès qu'ils s'interrogeaient sur les orientations ou la pertinence d'une collecte contemporaine, ou dès lors qu'ils s'attachaient à prendre en compte le « désir pressant » de patrimoine, ou à répondre aux injonctions répétées de mémoire traversant alors, sur des modes inédits, la société française.

C'est dans ce contexte que s'est inscrit le projet de refondation du Museon arlaten, musée d'ethnographie provençale créé en 1896 par le poète Frédéric Mistral. Il s'agissait de métamorphoser un musée d'ethnographie du XIX^e en musée de société, c'est-à-dire de redéfinir le patrimoine ethnologique contemporain de la Provence et d'en imaginer des restitutions pertinentes, notamment au fil d'un nouveau parcours muséographique.

Repenser cette institution centenaire s'avérait d'autant plus nécessaire et complexe que le Museon arlaten fonctionnait, selon les desseins mêmes de son fondateur, sur un double régime : celui d'un musée ethnographique ancré dans la Provence rhodanienne, résolument tourné vers le passé, et celui d'un « lieu de mémoire » légitimant la revendication régionaliste du

Midi et renforçant les sentiments d'appartenance de la population provençale.

Tout en prenant en compte la réception de cette dimension régionaliste singulière, le propos du Museon devait désormais s'adresser, au-delà de touristes en quête de pittoresque, à un public local fort différent, tant du point de vue de ses modes de vie et de pensée que de ses appartenances culturelles.

En effet, si au XIX^e siècle, au moins dans le regard du poète fondateur, cette population, à la fois objet et interlocuteur privilégié de ce musée singulier, pouvait s'inscrire dans un passé plus ou moins commun, et se référer à des modes de vie traditionnels assez semblables, il en allait tout autrement en cette fin du XX^e siècle. En Provence comme ailleurs, la société contemporaine révélait des disparités culturelles contrastées, se faisait l'écho d'histoires de vie souvent fracturées par des conflits ou des oppressions, intégrait les nouvelles logiques économiques du territoire et réinventait des relations dans un « vivre ensemble » renouvelé.

L'enjeu scientifique de cette métamorphose consistait à mettre cette institution centenaire, figée dans ses présentations muséographiques et son discours, en phase avec les problématiques sociales de notre époque.

Presque paradoxalement, c'est dans les rapports mêmes de ce musée d'ethnographie, dans les rapports complexes que la population locale ne cesse de nouer avec le patrimoine ethnographique provençal du XIX^e, mais aussi dans les expressions, entre autres mémorielles, d'une Provence nécessairement plurielle et en mutation, qu'ont été trouvés les axes scientifiques et culturels de cette refondation.

Empruntant les chemins d'une lecture critique de l'ethnographie appliquée au musée et ceux tout aussi labyrinthiques des réalités sociales vécues aujourd'hui, ces orientations s'organisent autour des usages de l'histoire, de la mémoire et du territoire à l'œuvre dans la société contemporaine qui vit en Provence. Cette grille de lecture touche aussi bien aux activités économiques qu'aux mutations sociales, aux revendications culturelles, aux représentations mentales des habitants d'une Basse Provence trop souvent caricaturée.

DOMINIQUE SÉRÉNA-ALLIER

Conservatrice en chef
Directrice du Museon arlaten, Arles

1. Cf. : Éliane Barroso, Emilia Vaillant dir., *Musées et sociétés : actes du colloque, Mulhouse-Ungersheim, juin 1991*, Paris, ministère de la Culture (Direction des musées de France), 1993. 446 p.



Cl. S. Grange

Le chantier des collections au Museon arlaten (octobre 2009).

Fête de fermeture du Museon arlaten : une tarasque contemporaine pour accueillir les vœux du futur musée (24 octobre 2009).



Cl. S. Grange

Ces axes dépassent cependant une approche territoriale limitée à un microterroir, et s'appliquent à l'ensemble de la chaîne opératoire du patrimoine telle que les musées la font vivre : de la recherche scientifique à la constitution du patrimoine matériel ou immatériel, de la gestion à la restitution d'un savoir ou de collections.

Mais à la différence des objectifs assignés antérieurement au Museon arlaten, il s'agit moins de produire un nouveau discours d'autorité sur l'ethnologie de la Provence contemporaine que de partager des interrogations autour de la société provençale d'aujourd'hui. Loin d'énonciations définitives sur la Provence, ces questionnements abordent ce qui se noue au cœur de la société, à la croisée du soi et de l'autre ou du proche et du lointain ; les mutations, la mise en tension d'une culture locale nécessairement métissée mais qui, subrepticement, imprime sa marque au quotidien le plus banal ou façonne plus explicitement les représentations mentales qui construisent un entre soi.

Une manière d'inscrire dans le présent le plus immédiat un musée centenaire qui désormais donne une lisibilité aux réalités sociales locales toujours en recomposition, en éclaire la dialectique et ouvre sur une lecture critique des images mentales qui se croisent et/ou s'opposent dans une mémoire collective mouvante.

Ainsi, depuis plus de quinze ans, le Museon arlaten s'est engagé dans un programme ambitieux de recherches ethnologiques organisé autour de ces axes scientifiques et a ponctué ce vaste chantier scientifique de restitutions au public.

Ces questionnements, souvent doublés d'une collecte de témoignages audiovisuels, d'objets et de documents, ont été conduits soit directement par l'équipe du musée (parfois avec l'aide de prestataires), soit en lien avec l'Université ou des laboratoires de recherche, mais toujours sans négliger les associations dont la légitimité patrimoniale, quoiqu'évidente, doit sans cesse être réaffirmée.

Des pratiques culturelles d'une communauté harki atypique, celle de Mas Thibert, à la reconstitution mémorielle des familles arméniennes d'Arles, de la lutte contre l'oubli des gitans arlésiens aux pratiques costumées folklorisées des arlésiennes, des outrages de mémoire dus aux crues du Rhône en 2003 à la sauvegarde de la mémoire ouvrière cheminote oubliée depuis 1985, ce sont de nouvelles thématiques jusque-

là écartées du propos du Museon arlaten qui ont été abordées, problématisées, mises en perspective avant d'être patrimonialisées.

Aux images traditionnelles d'une Provence qui s'affirmait inscrite dans une immuabilité de longue durée et dans une altérité irréductible, se mêlent celles tout aussi légitimes de cette société qui vit, travaille sur ce territoire et construit des manières de faire inédites qui fondent une singularité en redéfinition permanente. Aussi, dans certains cas, le recours à des méthodes participatives empruntées à d'autres domaines que l'enquête ethnologique ou l'histoire sociale s'est imposé pour conserver une pertinence à ce nouveau propos (cf. Céline Salvetat, p. 54).

Mais quels que soient les chemins empruntés, ces questionnements ont permis de décliner les points de vue, d'en objectiver les logiques, d'infléchir les regards voire de les inverser, et surtout de partager « ce qui fait patrimoine ethnologique » en Provence aujourd'hui.

Même encore en cours, ces investigations rendent compte de manière nuancée de la société, de ses mutations, des représentations mentales qu'elle produit ; elles révèlent aussi en creux les processus d'élaboration et d'expression des sentiments d'appartenance, qui lient, entre histoire et mémoire, les individus à des communautés d'origine, ou à d'autres délibérément élaborées pour réinventer un entre soi. Elles mettent aussi en lumière les usages protéiformes du passé et du territoire local ou des terres lointaines dans des pratiques sociales ou culturelles partagées.

Mais se cantonner aux « oubliés » du patrimoine institutionnel, ceux issus des communautés immigrées ou des groupes sociaux historiquement écartés du champ ethnographique, ne pouvait être le seul fil rouge de cette quête ethnologique. Il fallait s'attacher également à mettre en lumière les problématiques économiques, sociales et culturelles qui rassemblent, ou opposent, les individus au sein de cette société provençale riche de ses tensions et de ses contradictions. Derrière les murs du Museon arlaten, jusque-là perçu comme délicieusement suranné, se construit une image fractale de la société qui vit dans le delta du Rhône. Une image faite de mémoires croisées mais qui devient, au XXI^e siècle, un patrimoine désormais constitué grâce au partage et à la confrontation.

Une affaire à suivre à la réouverture du Museon arlaten en 2016... ■

À Strasbourg, des médiathèques tournées vers les « interculturalités »

Sur le territoire de la communauté urbaine de Strasbourg vit une population cosmopolite. La politique de lecture publique développée depuis quelques années affiche une volonté forte de prendre en compte cette diversité, d'aider à « vivre ensemble ». Les médiathèques récentes – notamment André-Malraux, ouverte en 2008 – sont conçues comme des lieux de sociabilité et de partage des cultures.

À Strasbourg, comme plus généralement en Alsace, la question de l'interculturalité articule deux aspects très différents : par son histoire, l'Alsace a vu se côtoyer, s'affronter parfois, puis se reconnaître, les cultures germanique et française. Cette « biculturalité » est une composante intime de Strasbourg. Le second aspect est lié aux apports de l'immigration plus ou moins récente. Les origines sont variées, tout comme les niveaux d'intégration.

Ces deux aspects – qui conduisent à écrire « interculturalités » au pluriel – sont présents à des degrés divers dans l'activité des médiathèques, que ce soit au niveau des collections ou de leur action culturelle.

Nous mettrons ici l'accent sur l'action culturelle et certains segments remarquables des collections.

Lecture publique et diversité humaine

Depuis 2003, la communauté urbaine de Strasbourg (CUS) a élargi ses compétences à la lecture publique. Cela a donné naissance en 2007 au réseau Pass'relle, carte unique d'accès à l'ensemble des bibliothèques et médiathèques des vingt-huit communes de la CUS.

Notre propos concernera uniquement le réseau des médiathèques de la Ville de Strasbourg et de la CUS, qui est regroupé sous une direction unique et qui forme un ensemble en voie d'unification. Il est constitué du réseau des médiathèques de la Ville de Strasbourg auquel se sont ajoutées, entre 2004 et 2008, trois nouvelles médiathèques, dont la médiathèque André-Malraux. Les bibliothèques et médiathèques de seize communes de la CUS complètent ce noyau pour composer Pass'relle.

La CUS est une communauté urbaine ancienne, créée en 1967, qui compte environ 480 000 habitants. Sa position au cœur de l'Europe en fait une ville cosmopolite comptant 19 % d'immigrés, très au-dessus de la moyenne nationale de 8,5 % et immédiatement derrière Paris. Parmi cette population, deux tiers sont nés hors d'Europe, principalement d'origine méditerranéenne (Maghréb et Turquie) ou d'Afrique noire. L'immigration d'origine européenne (44 %) reste supé-

rieure à la moyenne nationale. Des populations slaves ou asiatiques sont également présentes.

La politique de lecture publique, avec son rôle dans l'équipement des divers quartiers et avec les services variés qu'elle apporte, est un élément important de la volonté politique de développer le « vivre ensemble » sur le territoire de la communauté urbaine.

La spécificité alsacienne...

En l'espace de soixante-dix ans, les Alsaciens ont changé six fois de nationalité et de nom, dans une région où parler la langue de l'autre (et le paradoxe tient à ce que la langue de l'autre était aussi la langue « maternelle ») était passible de mort pendant les années de guerre mais aussi de punitions et de brimades dans les écoles publiques, et ce jusqu'au milieu des années 1960. Dans une telle région, la notion d'interculturalité prend un sens très fort.

...s'inscrit dans les espaces

Les *Stammtisch* désignent traditionnellement les tables réservées à des groupes d'habités des *Winstub* et *Bierstüb*. Ce terme a été repris pour désigner, au sein de la médiathèque André-Malraux, des espaces d'étude et d'échange où l'on peut à la fois se retrouver (être ensemble) et disposer d'un lieu approprié. Le terme a été adapté sous la forme de *Gametisch* pour désigner l'espace dédié aux jeux vidéo, pour marquer leur capacité à favoriser la sociabilité.

L'interculturalité dans l'action culturelle

La politique d'action culturelle des médiathèques de la ville et de la communauté urbaine de Strasbourg a été initiée en 2007-2008, mais la question de l'interculturalité et de sa place dans l'action des médiathèques est de nouveau posée en 2013, pour l'élaboration de la charte qui compte cette dimension parmi ses axes de travail.

En effet, l'interculturalité est très présente dans la programmation culturelle du réseau. En moyenne, par saison, trois ou quatre expositions et temps forts sont

PHILIPPE CHARRIER,
FRANCINE HAEGEL,
PHILIPPE MIGNARD,
ARSÈNE OTT

Direction des médiathèques de la Ville
et de la Communauté urbaine de
Strasbourg

À lire aussi

« Institutions patrimoniales et pratiques interculturelles en Alsace », séminaire, Strasbourg, 7 et 8 mars 2011. Organisé par le ministère de la Culture et de la Communication à la médiathèque André-Malraux et au Musée historique de Strasbourg. En ligne (PDF, 63 pages) : www.ipapic.eu/seminaire-chantier/seminaires-et-visites-debats/strasbourg-seminaire-7-8-mars-2011.html ou www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Recherche-Enseignement-superieur-Technologies/La-recherche/Dialogue-interculturel/Comptes-rendus-des-seminaires-preparatoires-a-la-creation-du-GIS-ipapic-2008-2011/Institutions-patrimoniales-et-pratiques-interculturelles-en-Alsace

centrés sur des thématiques qui en relèvent. Les ateliers, conférences et tables rondes qui les accompagnent sont nombreux. Des contes bilingues sont proposés aux enfants et le choix des langues est varié : alsacien, turc, roumain, berbère... Le plus souvent, il s'agit de partenariats entre les bibliothécaires, des associations de quartier et aussi des artistes sensibles à la diversité et au métissage.

Huit cents actions sont réalisées chaque saison, avec une soixantaine de partenariats. Ainsi, le dialogue passe souvent par l'organisation commune de manifestations, comme avec l'association Avicenne à l'origine de la construction d'une mosquée dans le quartier de HautePierre.

Tous les deux ans, les médiathèques de Strasbourg s'inscrivent dans le festival « Strasbourg Méditerranée » axé sur les thèmes de l'altérité et de l'interculturalité. Ce festival s'appuie sur un réseau de plusieurs dizaines d'associations et s'affirme comme l'un des grands rendez-vous de découverte des cultures de la Méditerranée à Strasbourg et en France.

Les médiathèques sont aussi fortement impliquées dans « Traduire l'Europe ». Cette manifestation littéraire née en 2009 s'est donné pour objectif de susciter un intérêt pour la littérature européenne dans une large frange de population, au-delà des publics habituels des manifestations littéraires. Le rôle des médiathèques, par leur médiation et leur présence sur le territoire, est ici essentiel.

Enfin, les bibliothèques s'inscrivent dans les manifestations autour des présidences tournantes du Conseil de l'Europe. En 2013, un projet Zweig est engagé avec le Consulat d'Autriche.

Des projets de plus grande ampleur peuvent également voir le jour, tel *Et Lettera, Écrire l'image, dessiner le mot* (2010-2012) qui a réuni six villes : Strasbourg, Varsovie, Brno, Debrecen, Arad et Barcelone.

L'interculturalité dans les collections

Parmi les trois médiathèques de la communauté urbaine, c'est la médiathèque André-Malraux qui met le plus en œuvre l'interculturalité dans ses collections, même si certaines démarches sont communes à l'ensemble du réseau.

Une partie de cette offre est maintenant classique et se retrouve dans toutes les médiathèques du réseau à des degrés divers, avec la volonté de s'adapter plus particulièrement aux langues représentées sur chacun des territoires. Cela concerne les périodiques (plus de 80 titres en langues étrangères), la musique, les films. L'apprentissage des langues est facilité par un fonds de 2 700 livres et méthodes multimédias, une offre en ligne pour douze langues.

Également très appréciées à la médiathèque André-Malraux, des chaînes de télévision internationales permettent à une population parfois coupée de contact avec leurs origines de maintenir un lien sensible. Citons Télésud, Beur TV et France Ô (consacrée à l'outre-

mer), et surtout les quatorze chaînes européennes et les onze chaînes internationales : Algérie, Maroc, Tunisie, Turquie, Russie, Égypte, Chine...

Les « alsatiques », au présent et au passé

Les « alsatiques » regroupent l'ensemble des documents imprimés et multimédias liés à l'Alsace. Leur présence est particulièrement significative dans le département Monde et société, avec plus de 2 500 références. Le département Langues et littérature propose quant à lui un fonds de 170 ouvrages de littérature alsacienne et de 200 livres de poésie.

Le fonds en alsacien est restreint du fait d'une activité éditoriale et d'un usage limités : 200 imprimés couvrent essentiellement la fiction, la poésie ou les documentaires. La chanson alsacienne est présente par 35 disques compacts.

Une offre similaire est déclinée dans les autres médiathèques à leur échelle propre.

La médiathèque André-Malraux abrite également une importante collection patrimoniale en partie dédiée aux alsatiques, soit 40 000 documents : manuscrits, imprimés et périodiques.

Les périodes allemandes ont apporté, de 1870 à 1914, l'*Offiziersbibliothek* (1 740 titres), une bibliothèque militaire allemande, ainsi que le fonds de la *Stadtbücherei* (plus de 6 000 titres) constitué suivant les directives imposées par le régime nazi, à des fins de propagande et dans le but de « germaniser » la population alsacienne.

Le pôle Littératures européennes

La médiathèque André-Malraux a développé un pôle d'excellence autour des littératures européennes, en rapport avec le rôle institutionnel de la ville. Il compte 7 000 documents, complétés de 105 revues françaises et étrangères. En langues originales, 2 700 romans sont proposés (anglais, allemand, espagnol, italien, portugais, polonais).

Les langues choisies correspondent aux langues européennes à dimension internationale pour l'anglais, l'espagnol, le portugais ; l'allemand en raison des germanophones présents à Strasbourg ; l'italien et le polonais pour croiser l'offre avec les langues étudiées au collège, au lycée et avec les sections internationales à Strasbourg. Ajoutons le russe qui répond à un public scolaire mais surtout à un public d'adultes russophones très assidu.

Le pôle Littératures européennes fait l'objet d'une politique d'acquisition et de valorisation particulière qui vise l'exhaustivité des œuvres littéraires européennes traduites en français.

La mise en valeur intellectuelle des collections s'est appuyée sur une indexation par nationalité : littérature belge, littérature espagnole, littérature polonaise, littérature sénégalaise... La mise en valeur physique sépare dans les rayonnages les littératures européennes et celles du reste du monde, le classement se faisant par pays. ■



Strasbourg, médiathèque André-Malraux.

© K. Stöber

Lire au Havre

La lecture publique au Havre invente une dynamique nouvelle pour prendre en compte des pratiques et des usages très divers selon les populations, les générations, les quartiers. Des partenariats avec différentes structures de la ville favorisent la lecture et l'émergence de temps et de lieux de sociabilité, invitation à découvrir « les autres ».

En 2007, une politique de médiation culturelle fut mise en œuvre dans le réseau de lecture publique de la ville : il devenait évident que l'offre existante ne suffisait pas, au Havre comme ailleurs, pour toucher les diverses populations présentes sur le territoire. Les animations rencontraient un public fidèle, mais restaient discrètes et ne prenaient pas fortement en compte la diversité des usages et des codes de l'ensemble des habitants.

Komment k'tu causes ?

Le cinquantenaire de l'œuvre du Havrais Raymond Queneau, *Zazie dans le métro*, fournit en 2009 un tremplin pour mettre en lumière un roman au langage étonnant, dont la lecture n'était plus très répandue ni accessible, tout en proposant des approches multiples et des occasions de rencontre « des autres ». Cela se traduit par une exposition coproduite avec la BPI, « Keskidi Queneau ? Zazie ou l'impertinence du langage », construite autour des documents du fonds Queneau du Havre, mais investie aussi par les créations d'une dizaine d'illustrateurs de bandes dessinées et de livres pour enfants créant « leur » *Zazie*, des expositions et jeux basés sur la bande dessinée de Clément Oubrière adaptée du roman, une émission de radio, « Les papous dans la tête » (France Culture), enregistrée en public au Havre, la projection du film éponyme... Textes, images, jeux, film, son et oralité se conjuguèrent, permettant à des publics étrangers au texte de Queneau de l'approcher.

Mais c'est l'atelier « Komment k'tu causes ? » qui a porté le sens général de cette saison « Apibeursdétouillou Zazie ». Considérer une diversité culturelle et linguistique qui peut devenir mur d'incompréhension, sortir de la moquerie ou de la sidération, du mépris ou de l'ignorance en provoquant la rencontre et le partage des mots : ce fut l'objet d'ateliers d'écriture animés par Marie Desplechin, réunissant des jeunes d'un lycée professionnel et des personnes âgées, et aboutissant à une production partagée.

Lire au Havre

Une dynamique nouvelle est lancée depuis 2012 avec le plan « Lire au Havre » afin de prendre en compte davantage ou autrement des pratiques et des usages très divers selon les populations, les générations, les lieux de la ville, les différents chemins de l'appro-

priation culturelle, et de favoriser non seulement la lecture mais l'émergence de temps et de lieux de sociabilité permettant la découverte des « autres » : jeunes, personnes âgées, ceux qui viennent du Sénégal, de la ville haute, du quartier du port ou du Maghreb.

Ainsi, une refondation du partenariat entre la Ville² et l'Éducation nationale doit permettre à chaque enfant de découvrir l'unité de lecture publique la plus proche de son école dans le cadre de visites de classe, et de bénéficier d'une animation culturelle qualifiée.

Par ailleurs, des actions de médiation spécifiques s'adressent à des publics restreints : séances de contes doublées en langue des signes, service de portage et partage de livres au domicile de personnes âgées ou handicapées immobilisées.

« Lire au Havre » devait aussi s'inscrire de façon cohérente sur le territoire étendu de la ville, en projetant un aménagement culturel qui propose un réseau de lecture publique équilibré et lisible par tous et en explorant d'autres modalités d'offre en termes de lieux.

Ainsi, une nouvelle bibliothèque viendra compléter celle du centre-ville, dans une forme architecturale étonnante. Intégrant des recommandations liées au concept de bibliothèque « 3^e lieu », elle invitera au séjour confortable et détendu, proposant des usages fluides ainsi que des espaces de silence et de travail. Des outils et documents d'autoformation et de formation, notamment liés à la recherche d'emploi et au français langue étrangère, seront disponibles, pour répondre à des besoins repérés.

Au-delà des bibliothèques de quartier existantes ou en projet, des « relais lecture » sont créés (une douzaine d'ici 2014) dans des maisons de quartier ou centres sociaux... Animés par des agents municipaux au profil d'animateur, qui connaissent bien leur public, ils proposent 3 000 documents grand public pour enfants et adultes, des accès au Web et aux ressources en ligne de la bibliothèque, un accompagnement et des liens avec les activités de l'équipement qui les englobe. Les animateurs sont formés par les bibliothécaires, et les collections sont fournies et renouvelées par les bibliothèques selon leurs demandes.

Une autre action, les « livres nomades », propose des livres en libre-service, installés dans des commerces, bars, laveries, lieux médicaux, lieux d'attente de la ville. Aucune formalité, pas d'identité ni d'adresse à donner : on prend, on laisse, on emporte,

FRANÇOISE LEGENDRE

Direction de la lecture publique et de l'accès à la connaissance, bibliothèque Armand-Salacrou, Ville du Havre

1. Bibliothèque publique d'information (Paris).

2. Direction de la lecture publique, Direction de la vie scolaire...

La diversité au Havre

Le Havre a beaucoup changé depuis une quinzaine d'années : le traumatisme des destructions de 1944 et la nostalgie du Havre d'avant-guerre s'effacent, de profondes réhabilitations de quartiers et des aménagements urbains sont intervenus, le classement du centre reconstruit par Auguste Perret au patrimoine mondial de l'Humanité (2005), la présence d'une université et de grandes écoles (Sciences Po Asie, École nationale supérieure maritime, Institut supérieur d'études logistiques) sont perceptibles. Des populations venues de différents pays étrangers, francophones ou non, sont présentes dans la ville et un conseil de la diversité a été mis en place en 2009, qui comprend notamment des représentants des communautés vivant au Havre : Chine, Algérie, Comores, Corée, Maroc, Liban, Congo, Turquie, Sénégal et Tunisie. Le tourisme apporte une diversité différente et éphémère. Mais Le Havre souffre, dans un contexte économique postindustriel difficile, de chômage, d'échec scolaire, de pauvreté, d'illettrisme.

Voir aussi :
www.dailymotion.com/video/xx9llw_le-gout-des-autres-2013_tv



© Ville du Havre, Dir. de la communication, Anne Guélon, nov. 2012

on passe à quelqu'un d'autre ou pas, on ramène à la maison... certaines barrières symboliques qu'on sait réelles, particulièrement parmi des populations éloignées de la fréquentation des bibliothèques, sont susceptibles de tomber.

Le festival littéraire « Le Goût des autres »

Ce festival littéraire qui a connu sa première édition en janvier 2012 concentre les objectifs du plan « Lire au Havre ». Le conseil de la diversité (cf. encadré p. 15) du Havre avait exprimé le souhait de voir un événement festif dont le livre serait le poumon. Le festival a été posé par la Ville comme premier événement du plan. La diversité et l'altérité culturelle, celles du bout du monde ou de ses voisins de palier en ont constitué

le cœur : multiplier les points de vue, aider à prendre conscience de la vie « des autres », en empruntant des chemins culturels divers. Il s'agissait d'intéresser un public habitué à des pratiques culturelles, mais d'attirer aussi des habitants peu ou pas lecteurs.

Différents formats ont été programmés : conversations avec des auteurs et illustrateurs, lectures musicales, concerts, banquet convivial, spectacles pour enfants, danse, conte, jeu... pour donner envie de goûter les textes, la littérature, de partager les mots et les idées d'artistes porteurs de cette diversité : de Shumona Sinha à Patrick Chamoiseau, d'Albert Camus à Patrick Deville, de Yael Hassan à Venance Konan...

Des partenariats ont été tissés en amont avec des associations ancrées dans différents quartiers. Un questionnaire court, intitulé « Soyez le bienvenu », autour des notions d'hospitalité, de « chez moi » et de « l'étranger » a été diffusé. Plus de 700 réponses ont été rédigées, puis lues par des comédiens lors du festival.

L'Éducation nationale a aussi constitué un partenaire important : avant l'événement, plusieurs écoles ont travaillé autour d'une œuvre d'un auteur invité. Enseignants et agents des bibliothèques ont préparé ensemble cette découverte d'un auteur. Certains auteurs ont ensuite rencontré onze classes, dans des conditions d'échanges très riches.

Toutes les bibliothèques proposaient bien sûr les livres des auteurs programmés. Et la Ville a offert des livres aux enfants des classes sélectionnées pour rencontrer un auteur ainsi qu'aux associations partenaires, en amont du festival. Ces « livres en cadeau » ont joué un rôle important dans la réception et l'enthousiasme des médiateurs comme du public.

Une « grande librairie » tenue par des libraires et une bouquiniste proposait des livres en lien avec « le goût des autres » : cet espace a été un succès, plaçant au cœur de la manifestation le livre et un maillon essentiel de son économie.

Une journée d'étude a rassemblé professionnels du livre et de la lecture, enseignants, médiateurs, animateurs, autour de la littérature de jeunesse en

LES CONTRATS TERRITOIRE-LECTURE (CTL)

Le contrat territoire-lecture (CTL) est un dispositif proposé par le ministère de la Culture et de la Communication depuis 2010. Cet outil contractuel incite à sceller des partenariats entre l'État, les collectivités et les acteurs associatifs ou économiques d'un territoire, autour de projets de développement de la lecture : l'État s'engage financièrement aux côtés de la collectivité signataire du contrat, mais apporte également une expertise dans la conduite du projet. Les conventions sont pluriannuelles, généralement triennales. La souplesse du dispositif permet de mettre en place des actions variées adaptées aux priorités de la collectivité concernée.

Pour traiter la variété des publics et des problématiques, les partenaires potentiels des CTL sont très divers : institutions culturelles, établissements scolaires, crèches, établissements pénitentiaires, librairies... La multiplicité des acteurs engagés dans

les projets (Éducation, travailleurs sociaux, associations) favorise l'élaboration de programmes fondés sur un partage d'expériences professionnelles qui renouvelle les modalités de l'action des bibliothèques. La diversité des besoins et des pratiques de la population est ainsi mieux identifiée et prise en compte. Les partenariats mis en place dans le cadre des CTL contribuent aussi à densifier les actions transversales à l'extérieur des équipements de lecture publique, rapprochant le livre et la lecture de ceux qui en demeurent éloignés.

Les bibliothèques et les médiathèques restent cependant placées au centre du dispositif. C'est par exemple tout l'enjeu du « plan lecture » de la Ville du Havre (CTL signé en 2011), qui permet aux professionnels de la lecture d'investir l'espace public et de collaborer avec d'autres institutions, créant une dynamique centripète autour de la bibliothèque : les CTL contri-

buent à mieux positionner les établissements de lecture publique au sein des réseaux d'acteurs locaux du champ culturel. Le projet devient alors prétexte à une redéfinition du rôle de la bibliothèque, de son ancrage territorial et de ses missions, transformant son image aux yeux de ses partenaires et de ses usagers : autant d'évolutions que l'État continue d'accompagner et de soutenir par le renforcement du dialogue avec les collectivités territoriales.

Les CTL rencontrent aujourd'hui un succès croissant : en 2013, une centaine de collectivités se trouvent engagées dans un projet de développement de la lecture aux côtés de l'État et de divers partenaires locaux.

1. En cela, les CTL ne sont pas sans parenté avec les contrats ville-lecture (CVL), définis dans la circulaire du 17 juillet 1998, qui favorisaient déjà une approche interprofessionnelle et intersectorielle des problématiques de développement de la lecture.



« Lire à l'air libre », lors d'une fête de quartier : la lecture dehors, un volet de « Lire au Havre ».

© L. Bérard / Ville du Havre

lien avec les questions d'immigration et de diversité. Auteurs, éditeurs, intervenants de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration et du Centre national du livre pour enfants ont placé ces enjeux au cœur de la manifestation.

Enfin, le lieu du festival a beaucoup compté dans sa réception par les Havrais : un cirque en dur, le Magic Mirrors, situé entre deux bassins non loin de la gare, qui accueille régulièrement concerts, lectures, mais aussi repas d'associations et autres manifestations. En s'y installant, le festival a su créer une proximité entre ceux qui venaient juste en passant, ceux qui participaient à une rencontre, ceux qui attendaient un concert ou une lecture.

La deuxième édition du Goût des autres, en janvier 2013, a suivi la même démarche. Toutefois, il a été décidé de poser une figure littéraire en référence de chaque édition. Aimé Césaire a été choisi à l'occasion du centenaire de sa naissance et en se souvenant qu'il débarqua en 1931 au Havre, où vit une importante communauté sénégalaise. Le festival, introduit par Alain Mabanckou, a porté sur les littératures de la négritude, antillaise, africaine et afro-américaine. La proposition a notamment été faite aux Havrais, relayée par des associations, centres de loisirs, centres communaux d'action sociale, résidences de personnes âgées, institutions (Université, Éducation nationale), librairies... d'écrire une « lettre au pays natal » réel ou imaginaire. Plus de 400 lettres et dessins ont été réalisés, exposés ; les lettres ont été lues par des comédiens durant le festival.

La diversité des formats a été accentuée : films, slam, rap, débats avec auteurs et personnalités politiques, lectures par des comédiens, journée d'étude professionnelle, ateliers BD, dictée de Césaire, bal de l'Afrique enchantée, contes et spectacles pour enfants... 8 000 personnes sont venues, dans un esprit de fête, de partage, d'émotion aussi.

« Des associations partenaires ont confié après le festival : « Ils sont descendus »... en parlant de publics qu'elles connaissent bien, habitants de la ville haute, qui « descendent » rarement en centre-ville.

Ce festival constitue désormais un temps fort vers lequel tendent des actions menées sur la durée, impliquant les bibliothèques et de nombreuses structures partenaires dans la ville. Une dynamique de management et de relations transversales a été indispensable pour la mise en œuvre du plan Lire au Havre ; elle a été développée dans le cadre du contrat territoire - lecture (cf. encadré) signé par la Ville et le ministère de la Culture et de la Communication en mars 2012.

L'intégration du festival dans la vie de la Direction de la lecture publique et de l'accès à la connaissance place la question des habitants dans toute leur diversité plus souvent au cœur de la réflexion et des pratiques des bibliothécaires : politique documentaire, actions dans ou hors les murs, liens avec les territoires, prise en compte du point de vue d'autres professionnels. Les bibliothèques sont en mutation, deviennent des points d'appui professionnels, des vecteurs culturels identifiés dans la ville ; les bibliothécaires doivent prendre en considération d'autres attentes, d'autres lieux et événements, et devenir, en dialoguant avec les partenaires municipaux, associatifs, institutionnels et avec les habitants, des médiateurs culturels et documentaires prenant toute leur part dans l'évolution de la ville. ■

Nantes : « Le jour où nous avons cessé d'avoir peur »

Les artistes du groupe Alice se sont arrêtés toute une année à Nantes, pour vivre avec les habitants. Ensemble et accueillis par les services de la ville, ils ont écrit, filmé, mis en scène et en musique... autour des peurs et du courage. Une œuvre dramatique, présentée en octobre 2012, fut le dernier acte de cette plongée dans les cauchemars individuels et les fantasmes collectifs.

VIRGINIE FRAPPART

Metteuse en scène
du groupe artistique Alice

avec CHRISTOPHE FENNETEAU

Conseiller, Service du développement
des publics et des territoires
DRAC Pays de la Loire

Prendre la peur comme chantier de création, en parler, l'exhiber, la mettre en scène dans l'espace public : de septembre 2011 à octobre 2012, le groupe artistique Alice a choisi de faire de son voyage à Nantes, dans le quartier du Breil-Barberie, l'occasion de rencontres, d'échanges et d'écritures partagées. Les artistes ont proposé à l'auteur Ricardo Montserrat de venir se joindre à eux pour écrire un spectacle sur les peurs et courages d'hier et d'aujourd'hui, en jouer, en faire écriture, images, poésie, représentation. Ensemble ils ont créé une suite d'ateliers de paroles, d'écritures, de création littéraire, théâtrale, radiophonique ou cinématographique, menés auprès de gens différents par leur âge, leur métier, leur origine sociale ou géographique. Création non « pour » mais « avec » les gens, qui, renouant avec la parole de chacun, lutte contre les stéréotypes, crée des passerelles entre les classes sociales, les générations, les histoires des uns et des autres.

Parler des peurs et des courages, c'est parler de la complexité de l'humain

La démarche est résolument ancrée dans le contemporain. Elle part d'une enquête, à la rencontre de l'intime et des représentations sociales, et cherche à comprendre quelles sont les racines de nos peurs. En articulant peurs sociales et peurs intimes, elle parle d'aujourd'hui dans la complexité de l'humain, appelle à en faire une œuvre, avec sa part de fiction, d'imaginaire, de symbolique, de poétique. L'enquête est le point de départ d'un « carnet de voyage » d'Alice au pays des peurs et des courages. Elle se traduit aussi par des temps de présence et de rencontres sur des espaces publics avec « la caravane »¹ d'Alice, transformée en un salon de lecture, de jeu, de cinéma ambulant.

Puis elle prend la forme d'une résidence d'écriture, de septembre 2011 à juin 2012, pilotée par Ricardo Montserrat et concrétisée en plusieurs temps d'expérimentations/restitutions artistiques en collaboration avec des habitants, des associations : lectures croisées, ciné concert, réalisation de photographies mises en scène, affichage urbain en sérigraphie, projections sur façades et dans les écrans multimédias de la ville...

Le jour où nous avons cessé d'avoir peur est ainsi un ensemble de représentations in situ, pensé comme un

parcours, un jeu de l'oie, éloge de nos peurs et de ce qu'elles viennent raconter de notre humanité.

Alice dans la ville

Soutenue par la Ville de Nantes, par la DRAC des Pays de la Loire, le centre national des arts de la rue La Paperie et l'ACSE², la volonté du groupe artistique de faire une création partagée et non de « l'animatoire » a donné au partenariat sa dynamique et sa spécificité. Si tous les services municipaux de la Ville de Nantes ont été « mis dans le coup », tous ne se sont pas engagés avec la même ouverture et la même capacité à se décaler. La bibliothèque du Breil-Barberie, très réactive, en lien avec la bibliothèque municipale, a contribué d'abord à la proposition autour du livre, du conte, puis de façon prolongée, sur des temps réguliers d'ouverture au public dont le lancement « officiel » de la résidence à la bibliothèque. Au foyer logement du Breil-Malville, les femmes ont tout de suite repris le thème en jeu, sous les multiples facettes de leurs vies : la peur et la vieillesse, la maladie, la mort, le courage de certaines, la résistance, la guerre...

Les femmes et les bénévoles de l'accueil de jour pour femmes des Restaurants du cœur ouvrent leur porte à Ricardo Montserrat et aux artistes d'Alice, une création en marche s'invente, non sans heurts mais avec beaucoup de forces. Les femmes parlent, racontent, Ricardo Montserrat écrit, Virginie Frappart vient leur jouer les scènes, Thecle Nieux, plasticienne et décoratrice, commence à dessiner ses premières esquisses avec les mots des gens, les montre, corrige, Denis Rochard, réalisateur et photographe, propose une séquence cinématographique. Les mots deviennent autres, deviennent images, scènes, sérigraphies. De semaine en semaine, la confiance grandit. Les récits s'affirment.

Avec Par mots et par voix, association du quartier de lectures à hautes voix, Ricardo Montserrat s'inspire des lectures, des sous-textes. Cette association a permis l'hospitalité à de nouvelles personnes du quartier.

Au foyer des jeunes travailleurs Résidence Chanteclerc, l'accroche s'est faite autour de l'écriture cinématographique avec l'accueil de la « caravane cinéma » dans le jardin. Le foyer s'est révélé un endroit où les

1. Voir : <http://benjamin-minorette.blogspot.fr/>

2. Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances.



Le jour où nous avons cessé d'avoir peur, restitution finale à la piscine des Dervallières à Nantes, en octobre 2012.

© Denis Rochard

jeunes, aux profils cosmopolites, aimaient « faire quelque chose » avec les artistes (jeu face à la caméra, voix off, écriture et interprétation de chanson)... mais, contrairement aux attentes de ceux-ci, ils se sont avérés moins motivés pour écrire... et surtout pour écrire sur leur travail !

Avec les collégiens d'une classe de 3^e du Breil, c'est l'écriture d'un scénario qui parle le plus de cette confrontation entre l'intime et le monde, entre l'intime et le quartier : elle a conduit à la réalisation d'un court-métrage, pour aller au bout du processus de création, tourné avec une équipe mixte et métissée composée de professionnels du cinéma et d'habitants du quartier et d'ailleurs.

À la maison de quartier du Breil, partenaire de la résidence, la fête de quartier a été l'occasion de la rencontre de deux artistes, Thecle Nieux et Virginie Frappart, avec des habitants, dans la caravane transformée pour permettre un temps intime même dans le cadre du plein air. Des lieux ressortent (les caves, les cages d'escalier, la chambre d'hôpital, la guerre), des personnages aussi (le père, le monstre, l'enfant).

À son regret, l'initiative d'Alice ne suscite guère de participation dans les comités d'entreprise malgré les tensions économiques actuelles, peu également dans l'Éducation nationale. Elle ne pénètre pas non plus dans le domaine de l'urbanisme, soulevant des tensions et des blocages politiques, alors même que l'enquête a révélé une « peur de la ville devenue ogresse qui se transforme et change l'urbanité d'un quartier »³.

Un double aller et retour

L'expérience, fondée sur un double aller et retour entre les gens et les artistes, et entre les artistes eux-mêmes selon leur écriture (texte, image, musique), a donné lieu à une restitution pour chaque groupe, sous des formes variées : affiches en sérigraphie, court-métrage, lectures musicales, créations cinématographiques, chanson. Ensuite, de tous ces matériaux, Ricardo Montserrat a écrit une œuvre dramatique, *Le jour où nous avons cessé d'avoir peur*, représentée fin octobre 2012 dans une piscine désaffectée⁴ du quartier, avec la participation de professionnels et d'habitants de ces différentes aventures. ■

3. *Le jour où nous avons cessé d'avoir peur*. Bilan 2011, Alice, groupe artistique.

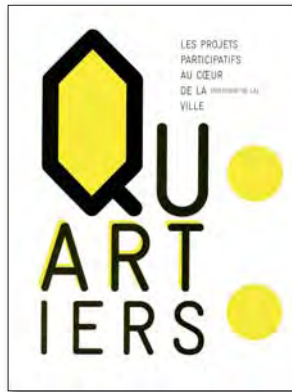
4. Piscine de plein air fermée au public de septembre à juin.

Le groupe artistique Alice

Alice rassemble des artistes qui partagent le désir d'explorer ensemble la création par le croisement des langages artistiques, en mêlant théâtre, cinéma, musique, arts plastiques, danse, selon les créations ; en investissant des lieux variés et insolites, des lieux « hors les murs », des rues, des places, des jardins ; en expérimentant des rencontres avec le public et les habitants des territoires investis ; en s'installant en résidence dans un lieu ; en animant des ateliers (théâtre de rue, éducation à l'image, photos, scénographie) ; en produisant des créations partagées (films, spectacles, installations, performance de rue).

<http://groupe-alice.fr/>

QuARTiers : Les projets participatifs au cœur de la (politique de la) ville



Ce petit ouvrage décape bien des idées reçues : loin de limiter la place des projets artistiques participatifs et citoyens à la politique de la ville, il montre comment la culture peut dialoguer à égalité avec celle-ci. Il rend compte de ce dialogue à travers les témoignages et les réflexions de personnes qui, partout en France, le rendent vivant et pertinent au-delà de leur pré carré. Se croisent et s'interpellent les paroles d'artistes et d'acteurs culturels, de représentants de l'État, de techniciens des collectivités locales, de travailleurs sociaux, d'élus, de chercheurs et de citoyens anonymes. Tous disent comment la participation d'habitants à des projets artistiques et culturels questionne les rôles, confronte les enjeux, transforme les points de vue et les façons de travailler.

Comité de pilotage : Emmanuel Brandl (Actes if), Éric Chevance et Quentin Dulieu (Af/Ap), Sarah Levin (Banlieues d'Europe), Mélanie Labesse et Fred Ortuño (Couac), Gentiane Guillot (HorsLesMurs), Elisabeth Daumas (ministère de la Culture et de la Communication), Serge Nedelec (Secrétariat général du Comité interministériel des villes/Ministère de la Ville) et Sébastien Gazeau.

www.artfactories.net/IMG/pdf/QuARTier_-_Les_projets_participatifs_dans_politique_de_la_ville-.pdf

Diversité culturelle et dialogue interculturel en Europe

Une priorité définie en 2010, un groupe de travail créé en 2012

En novembre 2010, les ministres de la culture de l'Union européenne ont adopté comme priorité A « La diversité culturelle et le dialogue interculturel ». Des groupes de travail composés d'experts mandatés par les 27 États de l'Union ont été mis en place : les méthodes ouvertes de coordination (MOC), dont une en 2012 sur ce thème.

Les représentants d'associations, les chercheurs, les enseignants, les porteurs de projets... qui composent cette MOC ont mis en évidence la diversité des significations du mot « interculturel » et des actions qui s'en réclament, selon les contextes politiques,

sociaux, religieux... dans les pays européens : intérêt pour la dimension interculturelle du patrimoine, promotion de l'éducation artistique et culturelle, formation aux compétences interculturelles et aux responsabilités citoyennes... À partir de cette pluralité de centres d'intérêt et de moyens, la MOC « Diversité culturelle et dialogue interculturel » doit identifier les politiques et les bonnes pratiques qui favorisent le développement de l'interculturalité dans les arts publics et les institutions culturelles, et élaborer des recommandations destinées à la Commission européenne et aux États.

La cité interculturelle pas à pas.

Guide pratique pour l'application du modèle urbain de l'intégration interculturelle



Aujourd'hui les villes doivent mettre en œuvre des politiques favorisant la cohésion communautaire et présentant la diversité culturelle comme facteur de développement plutôt que comme menace. Ce guide s'adresse à ceux qui souhaitent tirer profit du projet pilote des cités interculturelles, mené par le Conseil de l'Europe et la Commission européenne, pour le développement d'une approche interculturelle de la gestion de la diversité et de l'intégration. Aide mémoire plutôt que manuel, il propose analyses, suggestions et exemples de pratiques de villes européennes qui ont réorienté leur gouvernance, afin d'assister chaque ville dans l'invention de sa propre trajectoire.

Strasbourg, Conseil de l'Europe, 2013. 120 p., 28 €

Les expositions participatives de l'écomusée du Val de Bièvre

L'écomusée du Val de Bièvre, à Fresnes, coproduit des expositions temporaires avec les habitants. Conçues et réalisées avec une association, une classe, un artiste, des jeunes... ces actions incitent les citoyens à prendre la parole, à investir la sphère publique.

Depuis cinq ans, l'écomusée du Val de Bièvre consacre une salle de 90 m² à la présentation d'expositions participatives. Il s'agit de petites expositions d'une durée de deux mois environ, abordant des sujets en lien avec le patrimoine et le territoire du Val de Bièvre, qui sont réalisées par des personnes seules ou plus généralement en groupe (les acteurs), dans le cadre d'une action menée avec l'équipe de l'écomusée (les agents). Ont ainsi réalisé une exposition : une classe de CM2, une association d'érudits, un plasticien, des membres d'ateliers patrimoine et création, des jeunes de 16 à 25 ans issus d'un quartier populaire, une association d'autoconstructeurs, une compagnie théâtrale...

Nous avons développé ces actions pour renforcer le lien entre l'écomusée et les habitants, notamment ceux qui considèrent que les musées ne leur sont pas destinés. Cet espace permet de leur donner la parole, de faire émerger les sujets qui leur tiennent à cœur, de constituer le musée comme lieu de débat citoyen et comme référence dans l'espace public. Par cette démarche nous nous inscrivons dans les préceptes de l'écomuséologie qui affirme que l'écomusée est « un instrument qu'un pouvoir et une population conçoivent, fabriquent et exploitent ensemble¹ ».

Les propositions d'actions participatives émanent des acteurs ou des agents. Le niveau de participation est variable, allant d'une quasi totale autonomie à un accompagnement très important. Néanmoins, le principe qui sous-tend chacune des démarches est de coproduire l'exposition et de faire ensemble, acteurs et agents, les choix permettant de mener à bien l'action.

Deux projets menés en collaboration avec un centre socioculturel de Fresnes (AVARA)² méritent d'être présentés. L'implication des animateurs du centre dans l'accompagnement des acteurs a été fondamentale.

Lieux et histoires de vies

L'exposition *Lieux et histoires de vies* (8 décembre 2010-13 février 2011) a émergé pour répondre à la demande d'un groupe de femmes ayant fait le tour des actions de socialisation et souhaitant s'investir dans des démarches culturelles. La direction de

l'AVARA proposait de travailler sur le thème annuel du centre : la constitution du territoire. Nous avons orienté le propos sur le rapport intime de chacune des femmes à des lieux publics choisis par elles. La restitution au sein de l'exposition se faisant par le biais d'objets, de photographies et de textes. Choix des lieux à présenter, prises de vue et sélection des images, entretiens menés face à la caméra, proposition et tri d'objets, synthèse des entretiens pour en extraire les éléments forts, rédaction des textes, choix de la scénographie, installation de l'exposition, discours lors de l'inauguration ont été réalisés par le groupe. Cela a nécessité que leur soient proposées des formations pratiques et finalisées sur bien des tâches qui leur étaient plus ou moins étrangères : prise de vue, interviews, scénographie, écriture de textes d'exposition...

Des jeunes s'exposent

L'exposition *Des jeunes s'exposent* (30 mai-31 juillet 2012) a été proposée par l'écomusée à l'AVARA. Les animateurs ont constitué un groupe autour de l'idée de « faire une exposition à l'écomusée ». Chaque acteur a été choisi parce qu'il possédait une compétence créative (photo, graff, rap, enquête vidéo) ce qui a permis de construire une mise en espace autour de la réalisation de leurs productions. Le groupe devait surtout se structurer et se discipliner pour faire aboutir, ensemble et dans les temps, le projet. Un long travail de définition du thème a été entrepris pour déboucher sur : « la ville, passé, présent et futur ». Comme pour le projet précédent, des formations « sur le tas » ont été menées.

Le bilan de ces opérations peut prendre diverses formes. Pour tout le monde la réalisation d'une exposition de bonne qualité était un enjeu fort. Pour les institutions le déroulement d'un processus participatif réussi était une satisfaction. Les acteurs ont eu la fierté de construire eux-mêmes une exposition dans un musée, ce qui a renforcé leur confiance en soi et ce qui a aussi, pour certains, ouvert des horizons d'avenir. Ainsi, le photographe a-t-il présenté une exposition

ALEXANDRE DELARGE

Conservateur
de l'écomusée du Val de Bièvre

1. Définition de l'écomusée par Georges-Henri Rivière, *Le Creusot*, 13/01/1976 : www.ecomusee-creusot-montceau.fr/riviere/

2. <http://csc-avara.com/>



Cl. A. Delarge

Cl. A. Delarge

Inauguration de l'exposition « Lieux et histoires de vie » à l'écomusée du Val de Bièvre : Salimata présente son panneau (3 décembre 2010).

Formation de jeunes à la vidéo pour l'exposition « Des jeunes s'exposent » à l'écomusée du Val de Bièvre (mai 2012).

personnelle à la mairie, et une des femmes a été recrutée par l'AVARA pour mener à bien un audit partagé du centre. Les jeunes ont découvert les acteurs et l'organisation de la ville ; et des liens se sont créés entre des jeunes qui se fréquentaient sans se connaître. Quant au groupe de femmes, selon une évaluation réalisée dans le cadre d'un master 2 du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), ces actions les ont conduites à se sentir plus citoyennes, à renforcer leur appartenance à la France (la plupart étant immigrées)

tout en considérant qu'être Français pouvait signifier avoir des appartenances multiples.

Pour l'écomusée, c'est bien cette émergence ou ce renforcement de la citoyenneté comme capacité à prendre la parole et à investir la sphère publique dans la diversité des appartenances, sociales, économiques, culturelles... qui est l'enjeu de ces démarches. Plus généralement, cet enjeu nous semble devoir sous-tendre toute l'activité des musées, établissements de service public. ■

CULTURE ET TERRITOIRES RURAUX

Le monde rural a beaucoup changé. Les agriculteurs constituent aujourd'hui à peine 2 % de la population française, et ils ont été rejoints par les néoruraux issus de l'émigration urbaine, en quête d'une meilleure qualité de vie. La diversité de la population rurale est une réalité, différente toutefois de celle rencontrée dans les villes.

Le ministère de la Culture et de la Communication, en partenariat avec les collectivités locales, œuvre avec succès, depuis une vingtaine d'années, au maillage culturel du territoire. Les parcs naturels régionaux constituent notamment des cadres culturels fédérateurs.

Différents dispositifs sont aussi mis en place, dans tous les secteurs de la culture, pour toucher la population rurale : « conventions de développement territorial » formalisées entre l'État et les collectivités ; « pôles d'excellence rurale », soutenues également par la DATAR...

Les regroupements intercommunaux et la déconcentration des crédits européens dès 2014 devraient conforter ces démarches.

Le partenariat entre les ministères chargés de la Culture et de l'Agriculture, longtemps limité aux lycées d'enseignement agricole¹, s'est élargi avec le protocole Culture-Agriculture de septembre 2011, enrichi par le « plan rural » qui l'a précédé. Il incite les échelons régionaux des deux ministères à explorer ensemble de nouveaux champs, tels que le patrimoine alimentaire et les sciences du vivant, ou l'aménagement du territoire prenant en compte la qualité de l'architecture, des espaces et du patrimoine... Six régions pilotes se sont portées candidates pour décliner ce protocole sur leurs territoires².

Citons, à titre d'exemples, quelques projets originaux menés dans ces régions avec des populations rurales :

une exposition de photos et des concerts avec « apéros-tchatche » dans plus de quarante bistrotts des parcs du Massif central³ ; des résidences de plasticiens chez des particuliers à Fiac (Tarn), à partir d'une boutade entendue au « café du coin » lors d'une émission télévisée sur la FIAC⁴ : « mais la FIAC, c'est nous... » (www.afiac.org) ; « Rurart », un centre d'art contemporain hébergé dans un lycée agricole de Poitou-Charentes, qui organise des résidences d'artistes en direction de tous les publics (www.rurart.org) ; la Compagnie Justiniana et ses spectacles lyriques alliant professionnels et amateurs dans des villages de Haute-Saône (www.justiniana.com) ; ou encore « Marchérama » par le collectif d'architectes Encore heureux qui a recueilli des témoignages sur les marchés traditionnels de Négrepelisse et Caussade (Tarn-et-Garonne), présentés ensuite dans une exposition itinérante (www.la-cuisine.fr). ■

1. La lettre trimestrielle du réseau Animation et développement culturel (ADC) présente les projets culturels les plus significatifs développés par les enseignants dans les lycées agricoles.

En ligne : <http://escales.enfa.fr/5-le-reseau-adc/la-lettre-electronique-du-reseau/>

2. Aquitaine, Bretagne, Haute et Basse-Normandie, Franche-Comté, Rhône-Alpes.

3. <http://reseauculture21.fr/plateformeipamac/>

4. Foire internationale d'art contemporain

Des savoirs partagés au musée des Cultures guyanaises

Marie-Paule Jean-Louis et Guillaume Fradet

Le musée des Cultures guyanaises, créé en 1995 à Cayenne, fait de la pluralité des cultures de Guyane un atout pour documenter ses collections iconographiques, archéologiques et sonores. En favorisant la traduction en langues locales, en tissant des liens entre des savoir-faire vivants et une histoire précoloniale et coloniale encore en partie effacée, le musée s'est engagé dans une construction partagée des savoirs avec les habitants. Le texte ci-après rassemble des extraits d'une présentation du musée par sa directrice, Marie-Paule Jean-Louis, et Guillaume Fradet, attaché de conservation du patrimoine, lors d'une visite organisée par le GIS IPAPIC en décembre 2011.

Guillaume Fradet – En 2011, nous avons organisé une exposition hors les murs dans le village de Camopi, à l'est de la Guyane. Il s'agissait d'une collaboration avec une association qui réalisait un grand projet de reportage photographique avec les élèves du collège de Camopi. Dans ce projet de « classe patrimoine », nous avons pris en charge la conception et collaboré avec cette association mais également avec le parc national, le Parc amazonien de Guyane. Pour les premières Journées des peuples autochtones en Guyane (9-10 décembre 2011), le musée a présenté deux expositions : celle de Camopi dont les panneaux étaient traduits en Wayampi, et une autre sur l'archéologie amérindienne. Dans l'exposition permanente du musée, les étiquettes sont en français pour le moment mais elles sont en cours de réédition, grâce aux fiches de collecte remplies par les chercheurs. Ces fiches, sur lesquelles figurent notamment les noms vernaculaires des objets, servent de bases pour les inventaires, mais aussi pour la muséographie et la mise en scène des objets.

Depuis quelques années, nous travaillons sur la nouvelle base d'inventaire informatique, ActiMuséo. Des questions très pragmatiques se posent, comme celle de la police de caractères utilisée pour traiter les données. Pour la traduction de l'exposition de Camopi, la police utilisée par le CNRS (new lacito) permettait la transcription des langues amérindiennes, mais aucune version n'existait pour PC. Les chercheurs utilisent aujourd'hui l'alphabet phonétique international mais il n'existe pas de police de caractères tout à fait satisfaisante. Sans compter que la plupart des polices sont souvent compatibles avec un seul logiciel, ce qui complique le travail.

Quelle que soit la richesse des informations dont nous disposons sur un objet, nous sommes amenés à réaliser une collecte secondaire d'informations ou de photographies pour mettre en contexte et documenter l'objet, en le montrant en cours de fabrication ou d'usage. Nous manquons toujours d'images. Il s'agit alors d'entrer en collaboration avec des chercheurs, avec le parc nation-

nal, avec des photographes ou d'autres médias afin qu'ils nous cèdent des droits sur des images ou des documents. Pour cela, le musée travaille, avec un vidéaste, sur les cultures et les traditions des populations à l'origine de la fabrication et de l'usage des objets. Nous avons ainsi reçu des chefs coutumiers amérindiens, ou encore un capitaine noir-marron, pour qu'ils nous parlent de certaines pratiques liées aux objets.

Marie-Paule Jean-Louis – Nous essayons d'associer l'objet avec sa culture d'origine, via des contacts continus avec des associations sur le terrain. Nous travaillons de concert avec les personnes chez qui les objets sont collectés. Par exemple, pour l'exposition sur les Arts des Marrons à Paris (2011), nous avons dû retourner sur le terrain pour ajouter des informations et compléter les données sur des objets qui avaient été collectés dix ans plus tôt !

Guillaume Fradet – Dans une des expositions de 2010, *Objets inanimés, avez-vous donc une âme ?*, nous voulions représenter les artisans et mettre en regard les objets avec des gestes de fabrication pour tenter de leur donner vie. Les cartels comportent le nom français, le nom vernaculaire, le village d'origine, le nom du donateur ou du vendeur et une petite explication sur l'usage et sur le groupe culturel. Mais parfois, plusieurs objets sont regroupés sous un même cartel et il devient alors très difficile de démêler les différents groupes culturels et de mentionner toutes les langues dans les cartels. Lors de l'inauguration de cette exposition, nous avons fait venir beaucoup d'intervenants : des associations arawak ou lokono par exemple, une dame d'origine libanaise, une dame d'origine chinoise, une conteuse brésilienne, une jeune chanteuse cantonaise, un groupe de capoeira brésilien, etc.

Nous avons également participé à une exposition avec l'écomusée municipal d'Approuague-Kaw (EMAK), à Régina, en territoire essentiellement créole. Nous avons pris le parti de titrer les panneaux de section à l'aide de proverbes créoles. Il existait aussi

un projet de jardin ethnobotanique et nous avons initié un projet portant sur des mauvaises herbes qui étaient en fait des plantes ressources pour la pharmacopée traditionnelle créole.

Marie-Paule Jean-Louis – Nous essayons d'intéresser les professeurs via les médiations et les activités du musée afin qu'ils puissent les intégrer dans leur programme. Régulièrement, nous leur proposons de participer à des médiations sur des thèmes précis, comme par exemple sur les plantes que nous avons remises en culture dans notre jardin.

Guillaume Fradet – Le musée a initié un grand projet, « Musées d'Amazonie en réseau », qui lie, par-delà les frontières administratives de la Guyane française, trois musées régionaux : le musée des Cultures guyanaises de Cayenne, Emilio Goeldi de Belém (Brésil), et le Stichting Surinaams Museum de Paramaribo (République du Suriname). L'idée est de s'appuyer sur les trois bases de données utilisées par les trois musées concernés. Des rencontres ont déjà eu lieu pour mettre en commun des collections du Plateau des Guyanes en s'appuyant sur les nouvelles technologies, avec des problématiques communes comme la dénomination des noms vernaculaires, l'écriture, la qualité et la quantité d'informations en commun¹, etc. Ces dernières années, la question de la traduction se pose de plus en plus. Nous avons tenté de faire un peu de traduction en interne, ou encore avec des traducteurs plus ou moins bénévoles, sachant que ce n'est jamais évident mais que la professionnalisation coûte très cher. Surtout, il n'est pas certain que le jeu en vaille toujours la chandelle : il faut s'adapter aux attentes du public et à la contrainte budgétaire. Dans ce cadre, le travail du musée hors les murs est peut-être plus pertinent, car il répond davantage aux attentes : il faut se déplacer pour la culture, mais la culture doit aussi se déplacer vers chacun. ■

1. Ce projet se concrétise aussi par la mise en œuvre d'actions de formation et l'organisation de rencontres transfrontalières, comme en décembre 2012 à Saint-Georges et à Oiapoque.

Archéologie, territoire et citoyenneté : une démarche et un projet à Saint-Denis

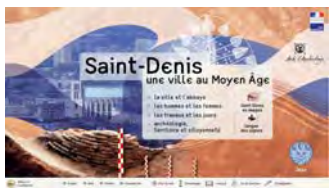
Avec plus de 200 opérations d'archéologie préventive à Saint-Denis, les « archives du sol » mettent au jour le développement de l'agglomération, des origines légendaires de la ville au Grand Stade. Elles sont source de multiples actions qui font partager aux habitants et aux visiteurs l'histoire vivante de populations et d'activités qui se succèdent et s'entrecroisent. Cette démarche scientifique, sociale et artistique, concrétisée récemment par « La Fabrique de la ville », donne à entendre les battements du cœur interculturel d'une cité.

NICOLE RODRIGUES

Directrice de l'Unité d'archéologie de la Ville de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)

Voir aussi :

« Saint-Denis, une ville au Moyen Âge »
Une publication électronique du ministère de la Culture et de la Communication (collection « Grands sites archéologiques »).
www.saint-denis.culture.fr



Quand la poterie fait lien...

En 1995, une dizaine d'adultes, hommes et femmes émigrés à Saint-Denis, rassemblés par un cours d'alphabétisation, sont venus visiter l'Unité d'archéologie de la ville.

Mais comment capter l'attention de personnes venues du Maghreb, d'Europe centrale, d'Asie du Sud-Est, d'Afrique subsaharienne, aux origines si diverses, aux cultures si différentes, et transmettre en une heure et demie un message d'histoire de ville ? Comment créer, au travers de l'archéologie, un lien entre eux et le territoire ?

L'idée est venue de les entraîner dans un espace recelant plusieurs milliers de poteries, toutes découvertes à Saint-Denis et, pour certaines d'entre elles, produites sur le site. Des collections qui en imposent par leur masse, par la force des témoignages qu'elles portent, par leur mode d'accès aussi, car rangées typologiquement sur des étagères. Ce choix n'était pas un hasard : la céramique est un dénominateur commun pour la quasi-totalité des cultures. En l'occurrence, elle a agi comme éveil de mémoires.

Quel est le lien entre une cruche carolingienne francilienne couverte d'un engobe poli et certaines poteries actuellement produites en Afrique subsaharienne ? Le polissage, avec de l'os, du bois, un galet... La présentation de cette poterie a réveillé les souvenirs d'un membre du groupe qui a décrit le geste de la potière de son village polissant l'argile.

La parole était prise, le dialogue s'engageait, chacun alimentant l'échange par des détails de fabrication, la spécificité de certains usages qui resurgissaient de leur quotidien, de leur espace familial. L'objectif n'était pas de développer une approche scientifique. La céramique devenait ici un simple vecteur d'expression et de compréhension.

...et quand le Stade de France a besoin d'ancrages historiques

C'est aussi en 1995 qu'il fut décidé d'implanter à Saint-Denis le Stade de France. L'Unité d'archéologie terminait alors un atlas exposant, sous l'angle de la topographie historique, les principales étapes de la formation urbaine¹. Pour valoriser la ville au travers de son histoire, un projet partenarial a été conçu avec un plasticien et un historien : le « Parcours historique » de la basilique au Stade de France, des origines de l'agglomération à la ville du XXI^e siècle, a pris la forme d'un espace-temps dans une ville invisible. La recherche archéologique a fait émerger des repères, comme autant d'amers² potentiels dressés parmi la densité du paysage urbain.

Le service municipal d'archéologie eut alors pour mission de concevoir des outils de transmission des connaissances auprès d'un très large public : habitants et salariés, visiteurs et touristes, milieu scolaire et associatif.

L'archéologie de proximité crée des maillons de médiation

Les recherches archéologiques menées par des équipes de collectivités territoriales favorisent des relations de proximité. À Saint-Denis, depuis 1974 des habitants peuvent se mêler aux stagiaires venus d'horizons multiples pour participer aux recherches, et depuis 1980 des visites de sites sont organisées. Ainsi, l'archéologie rend palpables des pans entiers de l'histoire d'un territoire.

En outre, lorsque des objets archéologiques peuvent être soupesés, inspectés par un large public, dans le cadre d'ateliers de médiation, ils deviennent vecteurs de connaissances. La manière dont ils doivent être manipulés, en tenant compte des principes de la conservation préventive, est inhérente à la pédagogie développée.

1. M. Wyss dir., *Atlas historique de Saint-Denis. Des origines au XVIII^e siècle*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1996 (coll. Documents d'archéologie française, 59).

2. Vingt bornes d'acier à taille humaine rappellent les étapes de la formation de la ville. Chacune expose, incluses dans des blocs de résine, des copies d'objets emblématiques d'une époque, d'une activité.

Une réflexion s'est engagée avec les médiateurs culturels de l'Unité d'archéologie, le Secteur des études locales de la ville de Saint-Denis et des membres de l'association « Objectif emploi ! », visant à étudier comment la recherche archéologique à Saint-Denis pouvait être source de développement local. C'est ainsi qu'a été conçu le projet de socialisation « Archéologie, territoire et citoyenneté ».

Archéologie, territoire et citoyenneté : savoir-faire ancestraux et lecture de la ville

La démarche repose sur l'idée suivante : telle une mine, le sous-sol renferme une matière première – les découvertes archéologiques et les données qu'elles génèrent – qu'il convient d'étudier scientifiquement, puis de transformer pour créer des outils de connaissance du territoire et participer au développement local³.

Un volet du projet de socialisation est fondé sur le croisement entre études techniques d'objets, archéologie expérimentale et savoir-faire artisanaux. Ainsi cette habitante de Saint-Denis, potière d'origine ivoirienne, qui a façonné au colombin des copies de poteries datant de La Tène ancienne, cuites « en meule » à moins de 150 mètres du parvis de la basilique, mettant en synergie patrimoine matériel et immatériel. Cette action qui est portée par le service du développement local de Plaine-Commune⁴, dans le cadre de la mission « Économie du patrimoine », s'est construite autour d'un projet européen EQUAL qui a permis de rechercher des artisans du territoire détenant des savoir-faire ancestraux. Cette approche exigeante, qui suppose discussions et partage d'expériences entre archéologues et artisans, s'inscrit aussi dans un projet de l'association « Franciade, le goût de la connaissance » autour de la création de produits dérivés d'un territoire urbain.

Un autre volet du projet s'articule autour de la lecture de la ville : un puzzle invite à « déconstruire » et « reconstruire » Saint-Denis à la manière des archéologues qui fouillent, strate par strate ; des balades dans la « ville invisible » incluent, en fonction de l'actualité de la recherche archéologique, des expositions en panneaux le long des rues et dans différents quartiers en rénovation. Une fouille préventive au pied d'une



La Fabrique de la ville, une fouille programmée au cœur d'un îlot urbain de Saint-Denis, un échafaudage visitable recouvrant le squelette d'une maison et sa tour pour lire la ville d'en haut.

Cl. Jacques Mangin, doc. UASD

cité a permis de monter une exposition archéologique dans « l'antenne Jeunesse » entièrement réalisée par une dizaine de jeunes de la cité. Un projet partenarial tout en exigence et en confiance, avec ses normes et ses contraintes, porté par un élève conservateur de l'Institut national du patrimoine en stage à l'Unité d'archéologie de Saint-Denis en 2007.

La Fabrique de la ville

Depuis septembre 2011, « La Fabrique de la ville » offre une nouvelle dimension au projet de socialisation au travers d'une approche archéologique, architecturale et urbanistique⁵. Elle comprend une fouille programmée, ouverte en 2009⁶, qui étudie des composantes majeures de la ville ancienne : un segment de l'enceinte carolingienne, un tronçon de la rivière urbaine, des vestiges d'habitat et d'artisanat des époques médiévale et moderne ; la fouille permet de les étudier mais également d'en caractériser les mutations. Au travers d'activités et de visites, un important volet « médiation culturelle » accompagne cette fouille dont l'aménagement a été réalisé par un chantier d'insertion.

Sur ce même îlot, une opération d'archéologie du bâti concernant deux bâtiments destinés à accueillir un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine a totalement transformé le projet. De « contenu », ces deux maisons de ville sont devenues « contenu » d'une approche didactique de l'architecture urbaine entre le XV^e et le XX^e siècles. Les visiteurs peuvent déambuler dans un échafaudage recouvert d'une bâche à l'allure circassienne qui longe, recouvre, traverse les deux bâtiments. Une tour en échafaudage, haute de 25 mètres, invite à lire l'histoire et géographie d'un paysage en devenir.

3. N. Meyer-Rodrigues, « Saint-Denis, archéologie, territoire et citoyenneté », dans : J. Chapelot dir., *Trente ans d'archéologie médiévale en France. Un bilan pour un avenir*, actes du IX^e congrès international de la Société d'archéologie médiévale, 2006. Publications du CRAHM, 2010, p. 369-374.

4. Plaine-Commune est une communauté d'agglomération rassemblant neuf communes.

5. N. Rodrigues, J.-F. Goret, « Saint-Denis, La Fabrique de la ville », *Archéologia*, 2012, n° 501, p. 23-29.

6. C. Chamousset, J.-F. Goret, « La fouille de l'îlot Cygne à Saint-Denis. Pour une archéologie visible et partagée », *Les Nouvelles de l'archéologie*, 2011, n° 124, p. 59-64. La fouille programmée bénéficie du soutien de la DRAC/Service régional de l'archéologie et du projet européen « Archaeology in Contemporary Europe », coordonné par l'INRAP. L'échafaudage visitable, conçu par Patrick Bouchain, Loïc Julienne (CONSTRUIRE), Pierre Schneider et François Wunschel (1024 architecture), a reçu le soutien du conseil régional d'Île-de-France et du conseil général de la Seine-Saint-Denis.

SAINT-DENIS, VILLE DE CONTRASTES, ENTRE MÉMOIRE ET MODERNITÉ

Saint-Denis, ville de la banlieue nord de Paris compte 107 000 habitants. Elle est située au cœur de Plaine-Commune, une communauté d'agglomérations dont la population dépasse 400 000 habitants. Saint-Denis est l'une des cités emblématiques de l'histoire de France, qui s'est développée sous l'impulsion d'une très puissante abbaye médiévale et fut, vers 1900, l'un des symboles de la ville industrielle. Depuis l'implantation du Stade de France et des infrastructures qu'il a générées, de nouveaux quartiers se construisent sur les friches de la désindustrialisation des années 1980. Saint-Denis est une ville jeune (48 % de la population a moins de 30 ans) et multiculturelle (30 % des habitants sont d'origine étrangère). Quant au chômage, il atteint 21,9 %*.

* Source : Ville de Saint-Denis, Secteur des études locales, 27 sept. 2012.

« Le ciel est par-dessus le toit. Si bleu, si calme ! » Paul Verlaine, 1881

Chantal Dugave

Mur d'hôpital pénitentiaire ou paysage ? Âne ou zèbre sauvage ? L'artiste plasticienne Chantal Dugave veut explorer la complexité du monde en donnant à voir des réalités contradictoires. Elle brouille les identités, crée des situations imprévues qui déroutent. Elle décrypte ici deux de ses œuvres.

J'ai été sollicitée pour une intervention artistique sur le mur d'enceinte du futur hôpital psychiatrique pour les prisonniers à Lyon, l'UHSA¹, première opération de ce genre en France. L'établissement possède la particularité d'associer le caractère thérapeutique d'un lieu où l'on soigne à la sûreté d'un site d'enfermement. L'essence du projet architectural réside dans cette combinaison. Mais en même temps, le bâtiment s'inscrit dans le parc très arboré du Vinatier qui, parsemé de pavillons, accueille à la fois patients et habitants du quartier. Bien entendu, le commanditaire souhaitait que le nouveau bâtiment se fonde dans le parc, malgré un mur d'enceinte de 6 mètres de haut et de 360 mètres de long !

Ma proposition donne à voir des coins de ciel bleu au travers des murs. Des paysages sont entraperçus grâce à une série de troncs d'arbres en inox poli qui rythment verticalement le mur d'enceinte. Ils reflètent le parc, la lumière, donnent de la profondeur et construisent un paysage. Le mur n'est plus une masse inerte mais une matière vivante qui prend des tons et des couleurs différents tout au long de la journée et des saisons.

Si on ne peut lire toute la complexité du monde, du moins peut-on en écrire des histoires fragmentées. Ma recherche artistique tente de faire ressentir cette forme de bazar perceptif et d'en donner à percevoir la réalité fuyante et contradictoire. Les situa-

tions extrêmes, le conflit, la maladie ou la guerre exaltent les actes comme les sentiments. Elles fournissent la matière de récits multiples, du monde et de nous-mêmes. Ce sont des balises ou des indicateurs dont la compréhension oriente autrement mes récits, dessinant des chemins de lecture différents. Aborder la complexité par des regards cumulés ou croisés induit d'en rendre compte par des supports multiples : la vidéo, le dessin, l'installation, l'architecture, la sculpture... qu'il s'agisse de restituer en atelier ma recherche artistique du sens, ou d'exposer au public un propos dans l'espace de la cité.

L'histoire de *Gentiane* a commencé autour d'une histoire vraie. Après un bombardement,

Chantal Dugave, *Gentiane*. Peinture alimentaire sur âne, 2012.





Chantal Dugave, UHSA, Unité hospitalière spécialement aménagée. Plaques inox, 2010. Le Vinatier, Lyon. Mandataire : Léon Grosse. Architectes : Pierre Vurpas et associés

le zoo de Gaza a été touché et le zèbre a disparu. Il n'était pas possible d'en faire venir un autre. Les Palestiniens ont alors choisi une solution originale : après quelques coups de peinture, des ânes sont devenus des zèbres. Quand le quotidien est dominé par la guerre, les solutions, les évasions passent par des bricolages fantastiques. Ce glissement m'intéresse et *Gentiane* aussi s'est transformée en un zèbre éphémère. Mais il ne s'agissait pas de répéter une anecdote subtile. Ce travestissement devait créer du mystère, du doute. La vidéo, tournée de nuit dans une forêt, montre cet ailleurs, cette expérience sensible du monde qui nous entoure. Nous sommes peut-être sur les traces d'un animal, ou d'un esprit, d'un imprévu qui dérouté. Nous faisons une découverte pas à pas, entre fascination et peur.

Les deux œuvres sont curieusement similaires. Elles parlent de la quête d'une autre réalité, du glissement que ma position d'artiste opère vers autre chose que ce que l'on voit ou qui nous est imposé. Le mur se déchire pour laisser passer le ciel. L'âne méditerranéen, le Gentil Âne, devient par quelques coups de pinceaux le zèbre d'Afrique. Gaza et l'UHSA sont des lieux d'enfermement.

L'échappatoire n'est possible que par le rêve et le désir d'être libre.

L'idée se confronte au passage à l'acte, le concept s'adapte au réel. L'anecdote de ma rencontre avec les hommes du GIGN est en ce sens éclairante. L'UHSA est destinée à soigner des malades en détention. Avant son ouverture, une équipe du GIGN devait en tester la sécurité. Il leur a suffi de deux minutes trente pour sortir du bâtiment. Ils ont alors mis en cause le fait que j'avais enlevé l'anti-grappin, boudin de béton situé en haut du mur d'enceinte. J'ai répondu que le remettre en place aurait détruit l'idée artistique que les arbres en inox déchiraient le mur. J'ai expliqué mon souhait de transfigurer ce mur pour faire apparaître autrement psychiatrie et pénitencier. Ils ont alors changé de récit, incriminé la présence de luminaires auxquels il est facile de s'accrocher, et le mur-ciel a pu devenir réalité.

J'aime semer le doute sur la réalité, transformer le banal ou le dangereux et le rendre singulier. *Gentiane* séjournait dans un haras de chevaux de compétition et était jusqu'alors invisible. Le jour où elle a porté sa robe

d'exception, le propriétaire du lieu a fait venir un journaliste. Cette quête de l'écart fait disparaître les évidences, déjoue les repères, défait les catégories. Le jour où le prototype d'arbre inox a été posé sur le mur, le directeur du centre hospitalier, qui connaissait pourtant bien le projet, pensant qu'il y avait une faille dans le mur, a foncé dedans.

Faisant référence aux questions que pose Jacques Rancière sur l'égalité², l'âne, animal domestique ordinaire, peut-il devenir un zèbre sauvage et noble ? Le mur de l'hôpital psychiatrique est-il clôture et paysage arrêté ou peut-il être aussi entrée de parc ? Sens et profondeur résultent de ce pas de côté et permettent de dépasser les identifications faciles, d'aller vers une approche de la réalité féconde car complexe et contradictoire. ■

1. Unité hospitalière spécialement aménagée.

2. « Une Française est-elle un Français ? [...] Des phrases "absurdes" de ce genre peuvent être beaucoup plus productives, dans le processus de l'égalité, que la simple affirmation que les ouvriers sont des ouvriers et les femmes des femmes. [...] Elles permettent [...] de transformer le non-lieu logique en lieu d'une démonstration polémique. [...] C'est la formation d'un *un* qui n'est pas un *soi* mais la relation d'un *soi* à un *autre*. » Jacques Rancière, *Aux bords du politique*, Paris, 2004, p. 117-118 (coll. Folio Essais).



Natacha Nisic, *Catalogue de gestes* (extrait), 1995-
Film cinématographique Super 8 couleur, silencieux. Durée : 65'
Paris, musée national d'Art moderne - Centre Georges Pompidou
Courtesy de l'artiste

Du tas de ferraille à la collection

Comment des vélos rouillés exhumés d'une cave du musée d'Art et d'Industrie de Saint-Étienne sont-ils devenus une collection phare ? La conservatrice du musée raconte sa collaboration avec des collectionneurs amateurs et des cyclistes passionnés. Elle analyse les transformations culturelles que cette aventure a suscitées.

Après le déménagement des collections du musée d'Art moderne en 1987, le bâtiment Second Empire du musée d'Art et d'Industrie de Saint-Étienne fut laissé quelque temps « en sommeil », avant de procéder à une rénovation complète qui mettrait en valeur, à partir de 2001, les collections d'armes, de cycles et de rubans développées et bien documentées.

De chaque aile du musée descendait alors vers la cave un escalier de pierre, étroit et en colimaçon, annihilant le peu de sens de l'orientation possible dans ce grand bâtiment désert.

Un jour, je pris la lanterne carrée et la clef pour ouvrir la porte de l'un d'eux. Le veau à deux têtes et le mouton à cinq pattes, relégués de longue date des collections de sciences naturelles, suintaient à travers leur formol. Au sortir de quelques circonvolutions labyrinthiques, on débouchait sur une grande salle carrée dont l'obscurité était percée d'un rai de lumière mouvant au balancement de la glycine du perron. Des statues sans bras et parfois grièvement blessées à la mine se gagnaient de poussière et de salpêtre. Au centre de ce romantique cimetière gisait un tas de ferraille rouillée, cadres, roues et pignons plus entartrés que les dents d'un vieux cheval. Je venais de retrouver le tas de ferraille de Vélocio.

Sortir les bicyclettes de la cave... et de l'oubli

Les carcasses furent remontées d'un étage pour être autopsiées dans un local au sol cimenté. L'anatomie de ces vestiges se rapprochait davantage de celle d'extraterrestres que de celle des bicyclettes que nous connaissons tous. Un jour, un instituteur avignonnais, Raymond Henry, saint de la confrérie cyclotouriste, se présenta pour reconnaître les corps. Corps en croix, corps cintrés, parfois triangulés, chaînes de galle, bi-chaînes, dérailleurs, lévocyclettes¹... reliques de l'atelier de l'apôtre du cyclotourisme, Paul de Vivie dit Vélocio. Raymond avait étudié les archives, interviewé les anciens compagnons de Vélocio et ratissé les archives de famille, réalisé plusieurs fois à vélo les circuits de randonnées de Saint-Étienne à Maillane et au Ventoux.

Tri et auscultation furent permis à sa grande surprise, alors que d'habitude les conservateurs n'aiment pas montrer leurs réserves, surtout lorsqu'elles ne sont pas brillantes. Grâce à toute cette science et toute cette patience, les morceaux épars furent nettoyés, remontés, authentifiés, et règnent aujourd'hui sur une salle du musée rénové.

Le deuxième émissaire de la commission culturelle de la Fédération de cyclotourisme se présenta bientôt. Keizo Kobayashi arriva en costume de reporter et lesté d'un sac de sport contenant un pèse-personne. Il pesa les vélocipèdes et les grands-bis, les observa en détail, prit des notes et des photos, exprimant sa jubilation par un sourire constant et énigmatique de docteur et un hochement de tête signifiant qu'un trésor était révélé. Il me convia à un cénacle organisé à Glasgow en 1989, dans la librairie d'une antique université. Autour de Nick Clayton, le « pape du grand-bi », dix collectionneurs de cycles et documents anciens y partagèrent leurs résultats de recherches. Malgré les invitations, j'étais la seule conservatrice de musée qui ait daigné se déplacer. Ensuite, tous furent invités dans ma cave, et nous avons ensemble « inventé » l'une des plus importantes collections de cycles de France. En 1990, j'organisai à Saint-Étienne la première conférence internationale de l'Histoire du cycle, et nous convînmes de la rendre annuelle et itinérante dans tous les pays. En 2008, nous avons organisé la vingtième édition à Saint-Étienne, après toutes les grandes capitales de l'histoire du cycle. Grâce à cet esprit d'ouverture, nous avons bénéficié les premiers des connaissances les plus pointues sur les machines, et le musée a investi dans la publication des recherches de ces amateurs éclairés².

Le regard expert de l'amateur

La bicyclette et ses ancêtres sont des innovations de caractère international. À la fin du XIX^e siècle, leur histoire a toutefois été interprétée et diffusée par chaque pays dans un esprit nationaliste. En France, Baudry de Saunier notamment a créé le mythe d'un célébrité et un tout aussi mythique inventeur, Monsieur de Sivrac, pour faire croire que la France

NADINE BESSE

Directrice du musée d'Art et d'Industrie de Saint-Étienne

1. L'une des multiples recherches sur le mode de pédalage : le cycliste pompe alternativement à droite et à gauche sur des leviers.

2. Bernard Déon et Jacques Seray, *Les revues cyclistes des origines à nos jours*, Éd. musée d'Art et d'Industrie, 1996. Raymond Henry, *Du Vélocipède au dérailleur moderne*, Éd. musée d'Art et d'Industrie, 1998, rééd. 2003. Raymond Henry, *Paul de Vivie dit Vélocio. L'évolution du cycle et le cyclotourisme*, coédition Fédération française de cyclotourisme / Musée d'Art et d'Industrie de Saint-Étienne, 2005. Bernard Déon, *Un siècle de brevets d'Audax cyclistes*, Musée d'Art et d'Industrie de Saint-Étienne, 2006.



Cl. S. Grange

Cl. S. Grange

« Le vélocipède, objet de modernité, 1860-1870 », exposition temporaire du musée d'Art et d'Industrie (12 juin au 13 octobre 2008).

avait précédé l'Allemagne et pour dissimuler la paternité de la draisienne : en effet, cette première machine avec deux roues en ligne a été inventée par le baron Drais, dans le duché de Bade. Mais l'esprit de revanche continuait à affecter l'enseignement bien après la défaite de 1871. La commission culturelle de la « Fédé » réussit à convaincre le ministère de l'Enseignement de faire modifier les textes des ouvrages scolaires.

Dans les années 1980-1990, l'histoire du cycle, à travers notamment la compétition, était étudiée et mise en valeur par le musée du Sport, sous la direction de Jean Dury. Mais bien peu de conservateurs possédaient des connaissances avérées sur les cycles anciens, les ancêtres de la bicyclette. Considérés comme objets bizarres et amusants, les vélocipèdes et grands-bis figuraient comme avatars des collections des musées automobiles et de transport. Des figurants souvent oubliés dans les réserves. De fait, ces nobles chevaux de bois et d'acier bénéficiaient des soins quasi exclusifs d'une poignée de collectionneurs privés, personnages un peu marginaux, draguant puces et châteaux, sans lien avec les milieux scientifiques. Leurs happenings ne servaient sans doute pas la cause de la distinction universitaire. Bernard Buisset organisait dans les années 1970 une remontée des Champs-Élysées à vélocipède, créait l'International Vétéran Cycle Club (IVCC) qui trouvait refuge en Angleterre, participait à des rallyes internationaux dans lesquels nombre d'Allemands et d'Anglo-Saxons, peut-être lui seul comme Français, pratiquaient les cycles anciens, recueillant d'innombrables informations sur la relation du corps à la machine, sur les performances et défauts comparés des marques d'autrefois. Ces confrontations cultivaient l'œil et le sens de l'observation, testaient la résistance réelle du pédalage et la qualité des amortisseurs proposés par les anciens inventeurs. Une énigme tenait ces chercheurs en souci : le vélocipède de Meyer, exposé au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) serait la première bicyclette avec un entraînement par chaîne depuis la roue arrière. Mais les dossiers de restauration de cette machine ne

pouvaient être vus par ceux qui avaient remarqué que le gouvernail avait été remonté à l'envers, et enfin aucune autorisation de démonter ou d'assister à un démontage de la Meyer n'était envisageable de l'avis des conservateurs du musée.

Échange de bons procédés

L'importance de l'innovation du vélocipède pour la société française, l'engouement suscité par sa diffusion à l'étranger, la représentativité de cet objet moderne quant aux aspirations du Second Empire à lier Art et Industrie, sont des problématiques qui furent apportées par le musée de Saint-Étienne afin de donner une lisibilité à ces machines dans un contexte comparatif avec celui des objets qui nous ont ravis et qui ont changé la vie : la première mob, la deux-chevaux, la planche à roulettes³... Nous avons aussi organisé des recherches sur les familles cyclistes pour faire mieux comprendre la bicyclette et ses pratiques distinctives : cycle technique et toutes les inventions favorisant « le vélo pour tous » côté cyclotouristes ; vélo nu et contexte commercial pour la compétition⁴. Ces analyses plus sociétales et axées sur les stratégies de groupes furent notre apport d'historiens patentés.

Nous avons également fait admettre et diffuser de nouvelles pratiques de restauration des machines : une intervention légère, respectant les traces d'usure, donc de pratique, et les traces de marques. Nous avons fait admettre à nos compagnons de recherche que les vélocipèdes, repeints dans la tradition des collectionneurs d'automobiles, « disparaissaient », devenaient invisibles dans leur matérialité et leur poésie. Tous se conforment désormais à ces méthodes douces et respectueuses. Nous avons même lancé la mode des supports de vélos épargnant les pneumatiques par une suspension au-dessus du sol.

Ces échanges, cette écoute, cette compréhension entre deux mondes culturels autour d'un patrimoine, créent non seulement un point de rencontre, mais une nouvelle aire pour la vélocipédie, avec une méthodologie partagée par tous. ■

3. *Le vélocipède : un objet de modernité*, catalogue de l'exposition du musée d'Art et d'Industrie de Saint-Étienne, 2008.

4. Exposition « Dings de vélo, cyclos et cyclistes », musée d'Art et d'Industrie de Saint-Étienne, 2003.

Pour une refondation des pratiques en bibliothèques

En s'appuyant sur son expérience de bibliothécaire et d'acteur associatif, Ramzi Tadros déplace les questions souvent posées aux bibliothèques par la diversité des publics. Il montre la dynamique de recherche et de confrontation positive que peuvent susciter la coopération avec les publics, le croisement des compétences et la prise en compte de la complexité des contextes.

Depuis les années 1980, sans doute bien avant, nous avons vécu et observé de multiples tentatives de réponses aux questions que posent aux bibliothèques les publics « éloignés », et singulièrement ceux dont la culture ou la langue nous sont « étrangères ». La plupart du temps, cette prise en compte est restée marginale ou éphémère, portée par des structures associatives dont la vie est toujours incertaine, et dans des institutions, alors tenues à bras-le-corps par des personnes elles aussi fragilisées par les contraintes administratives et parfois politiques.

La réflexion qui suit est basée sur mon expérience professionnelle comme bibliothécaire et acteur associatif, en résonance avec celle de nombreux collègues, et que prolonge le travail mené par l'association Approches Cultures & Territoires.

Une bouteille à la mer

En 2009, le travail de collecte de la mémoire des chantiers navals de La Seyne-sur-Mer (Var), entrepris par l'association Histoire et Patrimoine seynoïse, a permis de découvrir les archives de l'Association des travailleurs noirs (ATN) de La Seyne. Or, parmi de nombreuses activités de l'ATN, la bibliothèque mise en place dès 1984 témoigne du dynamisme de l'association et de l'exemplarité de son projet.

En effet, alors qu'au même moment en France les professionnels des bibliothèques s'interrogent sur la place des cultures immigrées¹, la bibliothèque de l'ATN travaille déjà à transmettre et à faire connaître les cultures et civilisations africaines. Ce fonds nous est parvenu aujourd'hui grâce au travail des associations Histoire et Patrimoine seynoïse et Ancrages. Il s'agit d'une forme d'interpellation : les acteurs de la culture et les chercheurs devraient analyser ce petit bout d'histoire, non seulement au regard du contexte de l'époque mais surtout en fonction des interrogations d'aujourd'hui. En effet, la prise en compte des travailleurs immigrés comme porteurs de culture, elle-même expression de l'altérité dans notre société, reste une question brûlante.

Quel rôle peuvent jouer les bibliothèques publiques dans la prise en compte de l'interculturel dans notre société ?

Les bibliothèques face à la pluralité culturelle

Les bibliothèques et, plus largement, les acteurs du livre sont confrontés à de nombreux obstacles liés aux questions que pose la « diversité culturelle ». Si les expériences et les études se sont multipliées, ces questions sont récurrentes depuis au moins trois décennies, et ce d'autant plus dans un contexte culturel mondialisé.

En effet, il est significatif que de nombreuses initiatives proposent des réflexions sous forme de journées d'études, séminaires ou colloques pour tenter de déchiffrer le terrain complexe de la « pluralité culturelle ». Mais si le savoir est cumulatif et les outils de communication de plus en plus performants, la complexité est également plus grande. Dans les territoires comme dans les bibliothèques publiques, les professionnels sont souvent démunis pour répondre aux questions autour des publics, des cultures, des religions ou des langues. Si certains professionnels ont proposé des pistes et des critiques (Olivier Tacheau², Dominique Peignet³), les solutions et les ressources fiables sont difficiles à trouver et conduisent beaucoup à abandonner toute idée d'action.

Centres et périphéries

Le mythe de Babel est une bonne illustration de cette situation, tant il est à clarifier : la malédiction de Babel, ce n'est pas la multitude (diversité) des langues, mais l'absence de communication entre elles.

De même, le récit national français a été construit, si ce n'est contre, du moins sans tenir compte des minorités. Un regard rétrospectif permet d'analyser les expériences et leurs limites afin d'avancer sur ces questions⁴. Les bibliothèques publiques ont un rôle à jouer en tant que lieux de diffusion et de transmission ouverts sur les contenus et proposant un savoir encyclopédique universel à partir de supports diversifiés.

RAMZI TADROS

Approches Cultures & Territoires

1. Direction du livre et de la lecture et Association pour le développement des relations interculturelles, *Bibliothèques publiques et communautés de l'immigration : Guide pratique*, Paris, Direction du livre et de la lecture, 1984.
2. Olivier Tacheau, *Bibliothèque publique et multiculturalisme aux États-Unis : jalons pour repenser la situation française*, mémoire d'étude DCB sous la dir. de Martine Poulain. ENSSIB, 1997. En ligne : www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1602
3. Dominique Peignet, « La bibliothèque entre mutation de l'offre et mutation de la demande », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2001, n° 4, p. 10-17. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/sommaire/2001/4>
4. Florence Salanouve, *Diversité culturelle en bibliothèques publiques : enjeux, impensés, perspectives*, mémoire d'étude DCB sous la dir. de Christophe Catanèse, ENSSIB, 2011. En ligne : www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-49226

Approches Cultures & Territoires (ACT)

Centre de ressources sur les questions de diversité culturelle, d'ethnicité, d'histoire des migrations, d'éducation et de lutte contre les discriminations.
www.approches.fr

5. Ramzi Tadros, Cécile Ghioldi et Raymond Romano coord., *Pluralité culturelle en actes, un nouvel enjeu pour les bibliothèques publiques*, Paris, Association des bibliothécaires français, 2004 (coll. Médiathèmes).

Cependant, ce rôle est aujourd'hui aux prises avec différentes tensions analysées par Vincent Geisser⁵ : entre « idéal de cohésion et prise en compte de la diversité socioculturelle », entre « les acteurs des bibliothèques et les décideurs politiques », entre les professionnels et les usagers. La conclusion qui en est souvent tirée par les bibliothèques est que ces tensions posent les questions du « ciblage des publics et des lecteurs », de l'offre et de la demande.

Déplacer les questions

Il convient toutefois de déplacer ces questions : d'analyser les processus, de déconstruire les procédures, d'élaborer un mode d'action qui mette en évidence le lien par-delà la frontière, et cela non pas par rapport, mais en rapport avec les contextes et les réalités du terrain sur lequel a lieu une action. Ainsi, ce qui est essentiel, c'est la coopération, le croisement des compé-

tences qui renforcent la capacité à appréhender plus complètement les dynamiques et les besoins.

Il ne s'agit plus d'une question d'offre et de demande, mais de construction et coconstruction avec tous les acteurs dans la perspective d'une véritable prise en compte de la complexité du fait « interculturel ».

Cette démarche constitue une entreprise de long terme qui nécessite de se défaire de notions fourretout telles que « la diversité », « République vs communautarisme », qui parasitent la réflexion. Il s'agit là d'une refondation dynamique des pratiques institutionnelles et professionnelles que rendent possibles les chemins de la « pluralité culturelle ». S'ouvre ainsi un nouvel espace de recherches, de confrontations et de réflexions, dont la création du groupement d'intérêt scientifique « Institutions patrimoniales et pratiques interculturelles » (IPAPIC) est une expression concrète. ■

LE GROUPEMENT D'INTÉRÊT SCIENTIFIQUE « INSTITUTIONS PATRIMONIALES ET PRATIQUES INTERCULTURELLES »



www.ipapic.eu

Le groupement d'intérêt scientifique (GIS) « Institutions patrimoniales et pratiques interculturelles » met en réseau des institutions patrimoniales (archives, musées, bibliothèques), des laboratoires de recherche, des associations, pour mener à partir du levier interculturel un travail collectif de recherches et de réflexion critique.

Créé en 2011, il résulte du groupe de travail initié en 2008 par le ministère de la Culture et de la Communication (DREST) à l'occasion de l'Année européenne du dialogue interculturel.

La création du GIS est issue du constat que les institutions patrimoniales, par leurs missions et leurs pratiques, sont au cœur des mutations du monde

contemporain. Les musées, centres d'archives, bibliothèques ou médiathèques sont confrontés à un double défi : défi de l'interculturalité, posé par la reconnaissance de la diversité des formes d'expression culturelles, par la complexification des sociétés et par les changements dans les pratiques culturelles ; défi du patrimoine et des processus de patrimonialisation posé par l'extension de la notion de patrimoine et par les demandes de reconnaissance sociale et politique qui s'y trouvent impliquées.

Le GIS se propose de mettre au jour les questions que les dynamiques interculturelles posent aux processus de

patrimonialisation, de mieux les comprendre pour dessiner des pistes d'actions, tant en matière de projets d'établissement que de politiques culturelles.

Il vise à favoriser de nouvelles pratiques dans les institutions patrimoniales, à expérimenter des modes collaboratifs de recherche, à ouvrir de nouveaux champs de recherche en sciences humaines et sociales. Il se veut un lieu de décloisonnement dans les modalités de production des connaissances. Il organise ainsi des ateliers, des séminaires, des journées d'étude, notamment en régions, dont les comptes rendus sont accessibles sur son site Internet. ■

Une dynamique autre pour la recherche : l'alliance

À la tendance actuelle à transformer la recherche en management de projets, Joëlle Le Marec oppose la force de l'alliance, fondée sur son expérience de chercheur. Mobilisant et mettant à l'épreuve les ressources culturelles dont nous disposons, l'alliance développe la coopération fondée sur une réflexivité collective : entre chercheurs, enseignants, acteurs culturels, médiateurs, militants.

Pour réfléchir à ce que peut être aujourd'hui l'*interculturel en actes*, je partirai du constat suivant : il n'existe pas, dans ma propre expérience, de pratiques proprement « interculturelles », mais il existe en revanche un très grand nombre de pratiques qui sont habitées, animées par les questions, les curiosités, les inspirations surgies d'un rapport d'altérité (sociale, culturelle, cognitive, etc.). Ce rapport d'altérité active et met à l'épreuve tout à la fois des principes et des valeurs, qui ont eux-mêmes été transmis par des rencontres. Tout individu fait ce type d'expérience, et parfois, comme dans mon cas, découvre à cette occasion ce que sont les institutions, au moment où l'on saisit comment se construisent et s'incarnent des savoirs et des cadres collectifs qui fondent toute société.

Il me semble que l'agir interculturel est une amplification de cette expérience : elle consiste à réfléchir à partir de ce que nous font les situations (ou les personnes, les objets, les textes, etc.) en éprouvant de quantité de manières différentes la tension vivante entre le principe d'égalité, l'exigence de transmission et d'appropriation des cadres qui nous font partager un destin commun, et la réflexion sur ce que produit en nous le choc de l'altérité.

L'enseignement et la recherche font vivre cette tension sous des formes particulières liées aux enjeux et aux exigences de production et de transmission des savoirs. Mais dans des domaines (les sciences en société, les musées et les publics) qui impliquent des liens quotidiens entre individus de différents milieux institutionnels, associatifs et culturels, la possibilité de mettre en partage toutes les manières singulières de vivre ces tensions entre contraintes du contexte, enjeux et missions crée des ententes implicites très efficaces, mais menacées par cette même condition implicite. Ce qui fonctionne bien dans l'implicite ne se voit pas ou plus, reste associé à une sphère de l'informel, et n'inspire pas la création institutionnelle de formes de coopération assumées, dans un moment où cette création s'avère capitale. En effet, la tendance est au développement des modes d'organisation collective issus du management de la production et de l'ingénierie de projet, très normatifs, mais qui ne peuvent pas nous

aider dans le dialogue avec autrui. Ils ne le peuvent pas car ils sont sous-tendus par des modèles de rationalisation de la communication et de l'action culturellement fermés. Fermés parce que basés sur des visions du fonctionnement social comme ensemble de problèmes à résoudre et d'objectifs à atteindre, conceptions aveugles à elles-mêmes, naturalisées comme des évidences.

Or, il n'est pas naturel ni évident que ce soient des problèmes qui méritent le plus l'effort de questionnement de notre part : il existe très peu de questions et d'analyses menées à propos de ce qui se passe *simple-ment mais somme toute mystérieusement* dans les espaces et les temps de nos propres pratiques quotidiennes, et dans ces implicites qui nourrissent des ententes et des possibilités d'actions communes. Il en résulte la tentation permanente non pas d'une réflexivité curieuse et passionnée mais d'une rationalisation efficace à partir de modèles, tout particulièrement dans le cas de l'interculturel qui a émergé comme ensemble de problèmes nécessitant des catégories de pensée nouvelles¹.

Or, il existe un mode d'articulation entre action et réflexion qui consiste à partir de ce que nous font des situations et des objets², et qui amène à mobiliser et mettre à l'épreuve les ressources culturelles dont nous disposons, pour développer la coopération fondée sur une réflexivité collective (entre chercheurs, enseignants, acteurs culturels, médiateurs, militants).

C'est ce type de réflexion qui guide mes pratiques de réflexion et d'action dans le métier d'enseignant-chercheur qui est le mien. Il ne s'agit pas de créer des soupapes, des respirations, d'habiter des interstices, de laisser une place à l'échange informel à la marge. Il s'agit tout au contraire de mettre en œuvre une créativité institutionnelle, d'intervenir sur des cadres instituants, par la dynamique des alliances. Le terme alliance est choisi pour exprimer le fait que ce qui nous guide, ce sont des valeurs partagées, dans une démarche qui suppose, peut-être, la nécessité d'une lutte commune pour une cause commune.

Cette lutte est également rendue nécessaire, dans le cas de la recherche et de l'enseignement, par une

JOËLLE LE MAREC

Professeure à l'université Paris Diderot Paris 7, Centre d'études et de recherches interdisciplinaires de l'UFR Lettres, Arts, Cinéma (CERILAC)

1. Ainsi, on n'insistera jamais assez sur la séduction d'un type de pensée telle celle développée par Edward T. Hall, très largement diffusé dans la pensée politique ordinaire sur l'interculturel, en particulier dans le monde de la diplomatie et de l'entreprise.

2. Citons les travaux des philosophes Bruce Bégout et Georges Didi-Huberman comme exemples de réflexions inspirées par ce que leur font des choses, des œuvres, des situations, et par la passion pour l'épaisseur mystérieuse du quotidien.

3. Un exemple de ces transformations par la rencontre nous est donné par Jean Malaurie, passé de la glaciologie à l'ethnologie après ses premières expéditions avec les guides inuits, et la transformation des enjeux de sa recherche dans la rencontre.
4. Voir l'introduction à l'ouvrage de J. Le Marec et E. Maczek, *Musées et recherche : cultiver les alliances*, Dijon, OCIM, 2012.
5. Ce cluster est devenu en 2011 la Communauté académique de recherche « Cultures, Sciences, Sociétés et Médiations ».
6. L'excellence renvoie ici à une batterie d'indicateurs stéréotypés qui mettent actuellement en compétition toutes les équipes, tous les projets, tous les chercheurs.
7. Des journées annuelles et une publication ont été ainsi copilotées par E. Maczek et moi-même, et un colloque est en préparation.

actualité du débat sur les savoirs et un développement des épistémologies qui tirent les conséquences du caractère nécessairement pluriel, vivant, et matériellement incarné de toute connaissance. Les études de sciences ont largement décrit la nécessaire pluralité des pratiques de production et de transmission des savoirs ayant une validité collective, non seulement dans la recherche académique, mais plus généralement dans les collaborations multiples avec tous ceux qui dialoguent avec des chercheurs sur tous les terrains de production de savoirs, partout dans le monde. Les pratiques de recherche et les conceptions de la scientificité évoluent dans ces rencontres, ces partages et ces confrontations³. Les formations sont donc des temps et des espaces privilégiés pour éprouver dans la pratique à la fois la force des missions institutionnelles héritées et l'évolution des formes contemporaines des rapports aux savoirs en contexte interculturel (et intergénérationnel), ce qui ne va pas sans difficultés et sans surprises. Le rôle des étudiants étrangers, ce qu'ils apportent dans ces cadres coopératifs et ouverts, est inestimable.

L'alliance nous met en mouvement les uns vers les autres parce que nous ressentons ensemble la difficulté d'assumer des missions essentielles, à cause d'une condition professionnelle qui tend à nous transformer en agents de production nécessairement performants dans un secteur spécialisé. De ce point de vue, l'alliance est à l'opposé des modes de collaboration fonctionnelle telle que les prestations ou délégations de service, pourtant souvent proposées comme modèles rationnels de partenariat entre collègues évaluant leurs apports respectifs et anticipant sans cesse les bénéfices de la collaboration pour chacun⁴.

Des espaces réflexifs, collectifs et critiques

Dans le cadre de l'équipe de recherche « Communication, Culture et Société » à l'École normale supérieure de Lyon entre 2003 et 2013, cette dynamique d'alliance a marqué le style d'une communauté académique en études de sciences, interdisciplinaire et intergénérationnelle : le cluster « Enjeux et représentations des sciences, des technologies et de leurs usages »⁵. Elle a permis de résister à l'injonction de la compétition entre équipes et projets, en revendiquant par exemple le fait que « l'excellence »⁶ des projets soumis n'était pas le seul critère de jugement de la pertinence du programme collectivement élaboré, ce qui n'a pas empêché la communauté d'avoir une production scientifique extrêmement riche.

En outre, depuis plusieurs années, nous organisons avec l'Office de coopération et d'information muséales (OCIM)⁷ des rencontres « Musées et Recherche » destinées à explorer les formes d'alliances entre acteurs de la recherche et acteurs culturels. Mon implication dans le groupement d'intérêt scientifique IPAPIC correspond également à cet intérêt pour les créations insti-

tutionnelles qui s'organisent à partir des partages et des rencontres interculturelles.

Avec les membres de l'équipe « Communication Culture et Société » et ceux avec qui nous avons travaillé dans ce cadre, nous avons également développé un réseau de chercheurs et d'acteurs culturels et militants, dont l'existence ne dépend plus guère des formes administratives de la collaboration inter-institutionnelle puisqu'il se poursuit indépendamment des changements d'affectation des membres et de l'existence administrative de l'équipe. Il s'agit de cultiver les espaces et les temps d'une réflexion partagée sur les savoirs, d'entretenir des sociabilités actives, des expérimentations théoriques et intellectuelles, une conception de la recherche ancrée dans la construction et l'entretien quotidien d'espaces réflexifs, collectifs, espaces critiques dans la mesure où les démarches qui se côtoient portent la critique les unes des autres.

Certains désaccords portent sur la nature et l'orientation des efforts d'investigation des chercheurs professionnels : faut-il observer et analyser les médias dominants pour rendre compte des discours qui sont les plus présents dans l'espace public, ou bien s'intéresser à des corpus de presse alternative qui témoignent du choix de créer d'autres espaces d'expression et de publication que les grands médias ? De même, faut-il concentrer la vigilance critique sur la dénonciation des normes, la compétitivité internationale dans la recherche, ou bien privilégier l'effort de créations institutionnelles nécessairement fragiles et peu visibles ? Comment se rendre témoins les uns les autres de la créativité institutionnelle ? Où est la portée critique aujourd'hui ? Comment adopter des formes d'inscription et de publication des savoirs qui assument les dimensions hétérogènes et culturellement situées de ces savoirs alors que, paradoxalement, l'évaluation académique et l'obsession de l'excellence homogénéisent les formes de la publication internationale ?

Nous ne laissons pas la quête des moyens financiers et logistiques ni les enjeux de représentation institutionnelle structurer ces espaces et ces temps, déterminer ce qu'est un projet commun, orienter la nature d'un pilotage ou d'une coordination fonctionnelle. Nous trouvons ces moyens en nous répartissant les efforts et en réduisant les dépenses.

Nous nous constituons témoins les uns des autres, témoins d'expériences singulières et d'expérimentations institutionnelles en faveur d'alliances et de formes de coopération entre musées, centres d'archives, associations et laboratoires de recherche. C'est cette volonté qui nous occupe largement et nous épargne bien des incohérences, des pertes de temps et des désillusions si souvent générées par les impératifs de visibilité et par l'excessive attention portée aux modèles d'organisation et de gestion de l'action, qui sont justement ceux contre lesquels nous luttons sans cesse. ■

À lire

Musées et Recherche : cultiver les alliances

Sous la dir. de J. Le Marec, E. Maczek et S. Lochot
Dijon, OCIM, 2012. 192 p.
Présentation, sommaire :
www.ocim.fr/ouvrage/musees-et-recherche/



Le projet TEMUSE 14-45

Avec l'exemple du projet TEMUSE 14-45, Michèle Gellereau présente ici une démarche de partage d'interprétations et d'analyse pour produire des formes de valorisation de la mémoire des témoins et des collectionneurs d'objets des deux guerres mondiales. Ce travail rejoint une visée plus large d'ouverture des musées à tous les acteurs, et notamment aux collectionneurs, susceptibles par leurs approches singulières d'enrichir et de documenter les collections.

Le travail de recherche et d'expérimentation du projet TEMUSE 14-45 s'inscrit dans une volonté de reconnaissance de la multiplicité des voix qui ont vocation à parler dans les musées¹, et de reconnaissance des compétences de différents acteurs dans un travail de coopération entre chercheurs, acteurs du monde associatif et des territoires, professionnels des musées et des publics. Ce projet, intitulé « Valoriser la mémoire des témoins et des collectionneurs d'objets des deux guerres mondiales : médiation, communication et interprétation muséales en Nord-Pas-de-Calais et Flandre occidentale », est mené par des chercheurs du laboratoire GERiiCO (Groupe d'études et de recherche interdisciplinaire en information et en communication) de l'université Lille 3 et du laboratoire des sciences de la communication De Visu, de l'université de Valenciennes. Il est réalisé de 2010 à 2013 dans le cadre du projet transfrontalier INTERREG TransMusSites 14-45 (TMS 14-45) de mise en réseau de musées et sites des deux guerres mondiales dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais et dans la province de Flandre occidentale ; le département du Nord en est le chef de file. Son objectif est de proposer une méthodologie permettant la sauvegarde et la transmission de la mémoire détenue par les collectionneurs et des donateurs d'objets des deux guerres mondiales en vue de sa valorisation muséale.

Observer les collectionneurs

Une enquête a été menée dans une dizaine de petits et moyens musées volontaires, participant au projet transfrontalier TMS 14-45, et qui proposent des modes de médiation narrative et scénographique contribuant à la transmission de la mémoire des deux guerres. Ce travail des chercheurs a bénéficié des acquis de la mise en réseau déjà constituée et s'est appuyé sur la confiance déjà établie entre les différents partenaires du projet TMS 14-45. L'enquête a eu pour objectif de comprendre les démarches de collectionneurs qui exposent leurs objets et considèrent comme essentiel de mettre en public leurs savoirs, leurs expériences et leurs connaissances. La méthode de recueil a été celle de l'entretien audiovisuel avec les collectionneurs et les donateurs, dans le geste et l'activité de médiation,

en observant la manière dont ils construisent des liens avec les objets pour les faire « parler », pour les exposer, et en cherchant à capter des formes d'expériences spécifiques. Une telle démarche, centrée sur l'observation des activités incarnées, vise à mieux appréhender la manière dont les collectionneurs organisent et rendent intelligibles leur « monde » dans le cadre de situations d'interactions.

L'expérience de l'objet

Nous avons analysé les discours et les pratiques des collectionneurs pour imaginer ensuite des modes de partage et de valorisation possible. Cette analyse a été au centre d'ateliers de travail et de journées d'étude associant les collectionneurs concernés, des animateurs des musées, des responsables de TMS 14-45 au niveau territorial, des chercheurs de différentes disciplines. Elle a également donné lieu à différents articles et rapports².

Notre analyse fait notamment apparaître que les collectionneurs participent de manière essentielle aux processus de patrimonialisation d'une mémoire encore vivante. Les musées du réseau TMS 14-45 sont ancrés localement ou régionalement et le rôle du collectionneur, du donateur ou du témoin est ici fondamental pour nourrir les institutions de ses connaissances, construites par la fréquentation des objets-traces et de leurs lieux d'origine, dans un processus de patrimonialisation toujours en cours. La reconstitution d'une biographie de l'objet et de ses significations acquises au fil du temps, les valeurs qui lui sont accordées se conjuguent souvent avec une reconnaissance de ces objets comme traces des hommes considérés comme victimes et héros auxquels il est possible de s'identifier sans toutefois se projeter dans des actes de violence. Ainsi, nombre d'objets présentés sont des objets du quotidien ; le travail de ces collectionneurs est un travail de « preuve » plus que d'histoire : pour eux, le travail d'exhumation et de deuil est toujours en cours. Peu enclins à se voir comme experts (ce qu'ils sont pourtant aux yeux des chercheurs), les collectionneurs interrogés se présentent comme des praticiens dont l'érudition relève de l'art du « connaisseur », du passionné et aussi du médiateur d'évène-

MICHÈLE GELLEREAU

Professeure en sciences de l'information et de la communication
Université de Lille 3, laboratoire GERiiCO

1. Serge Chaumier, *Des musées en quête d'identité. Écomusée versus technomusée*, Paris, L'Harmattan, 2003.

2. Notamment : M. Gellereau dir., *Valoriser la mémoire des témoins et des collectionneurs d'objets des deux guerres mondiales : médiation, communication et interprétation muséales en Nord-Pas-de-Calais et Flandre occidentale*. Rapport de synthèse TEMUSE 14-45. Laboratoire GERiiCO - Projet INTERREG Transmusites, département du Nord chef de file. Université Lille Nord de France - Université Lille 3, 2012.

M. Gellereau, « Le récit de témoignage sur les usages comme reconstruction du sens des objets », dans : *Culture et musées*, n° 18, Arles, Actes Sud, 2011, p. 75-97.



Le collectionneur P. Oosterlinck explique son travail de documentation et de recherche pour interpréter les liens entre des jumelles allemandes et un étui anglais de sa collection. (document audiovisuel, équipe TEMUSE 14-45, Ypres, Belgique, décembre 2011).

ments (expositions, parcours...) travaillant à des idées de scénographies et de mises en contexte des objets. Les publics apparaissent à leurs yeux comme des partenaires.

Pour résumer, on peut dire que la spécificité de ce recueil est de mettre au jour « l'expérience de l'objet » que nous transmet le collectionneur, objet encore vivant pour nous aujourd'hui, et qui souvent n'a pas fini de « parler » puisque lors de nouvelles mises en scène ou de discussion avec les publics, de nouvelles révélations peuvent survenir.

Dès lors la question est : comment capitaliser ces savoirs et ces expériences pour les rendre partageables ?

Bondues (Nord), montrant le travail de réhabilitation et de documentation de l'objet, et par ce biais, les compétences du collectionneur. Ces formats peuvent s'intégrer dans la base de données des inventaires du musée ou être diffusés aux publics près du lieu d'exposition ; de courts documentaires sont également en projet pour rappeler l'histoire de collections dans des musées en évolution ou en restructuration (par exemple à Fromelles) ou un événement fondateur (par exemple au Fort de Leveau à Feignies)... Il s'agit dans tous les cas de réfléchir à une méthodologie transférable, que les musées puissent réutiliser ensuite, pour documenter un ensemble plus important des collections. Nous prévoyons également, courant 2013, le dépôt des données du projet aux Archives départementales du Nord.

« Les publics apparaissent comme des partenaires

La dernière phase du projet est donc de réaliser plusieurs expérimentations : quelques formats audiovisuels courts (documents multimédias adaptatifs) ont été créés, notamment au musée In Flanders Fields de Ypres (Belgique) et au musée de la Résistance de

Ce sont donc différentes « cultures » et logiques professionnelles et associatives qui acceptent de se questionner, parfois de se confronter mais surtout de se comprendre et de partager leurs compétences dans une démarche de reconnaissance et de valorisation du rôle que les témoins, collectionneurs et donateurs jouent dans la constitution des collections et leur médiation. ■

Archives en musées

Une alchimie interculturelle pour la sauvegarde de la mémoire des musées

Dans les musées, la mise en place d'une bonne gestion des archives, encore à construire, s'appuie sur la mobilisation d'une « communauté de pratique » créée à l'initiative de la Mission des archives du ministère de la Culture. Espace d'échanges entre professionnels des archives et des musées, ce réseau décloisonne les façons de faire et les identités.

Amener archivistes, documentalistes, bibliothécaires, conservateurs responsables de collections et personnel administratif à réfléchir ensemble aux modalités d'instauration d'une politique d'archivage dans les musées nationaux est apparu pendant longtemps comme un défi pour la Mission des archives du ministère de la Culture et de la Communication. Alors que la Mission Culture, attachée au Secrétariat général, assure depuis 1986 la collecte, le traitement et le versement aux Archives nationales des archives historiques produites par les services du ministère et ses quarante-trois opérateurs, elle s'est vue opposer très souvent une fin de non-recevoir dans les musées nationaux. Forte du livre II du code du patrimoine, elle a parmi ses missions, pourtant, d'assister les services et établissements dans l'organisation et la gestion des archives publiques courantes et intermédiaires et de contrôler que ces services et établissements agissent dans le respect des obligations, ce que rappelle la circulaire du Premier ministre du 2 novembre 2001.

La circulaire indique notamment que la fonction de gestion des archives d'un établissement doit être exercée par un service ou une cellule spécifique. Dans les faits, la fonction repose le plus souvent sur une personne : le correspondant archives. Or ce correspondant est rarement archiviste de formation ; il est plus souvent documentaliste, bibliothécaire ou personnel administratif. La gestion des archives, pour laquelle il manque parfois d'appétence et de compétence, vient s'ajouter à ses fonctions initiales. En outre, même s'il est archiviste de formation, cette fonction méconnue de ses collègues paraît éloignée des activités phares de l'établissement et peut conduire à un sentiment d'isolement, parfois même de rejet. Le correspondant archives « souffre d'un problème d'identité ». Cette situation, particulièrement sensible dans les musées, ne fait que s'ajouter aux crises identitaires d'autres métiers dans ces établissements¹, ainsi qu'à celle de l'institution muséale elle-même².

Il fallait donc pour la Mission des archives du ministère dépasser ces tensions et tirer parti de l'interculturalité très forte des correspondants archives en musées. La décision a été prise de constituer un groupe de travail intitulé *Archives en musées* sous forme d'une communauté de pratique. Pour Étienne Wenger, spécialiste reconnu de ce domaine : « Les communautés de pratique sont des groupes de personnes qui partagent une préoccupation, un ensemble de problèmes, ou une passion à propos d'un sujet, et qui approfondissent leurs connaissances et expertise dans ce domaine en interagissant dans ce domaine³. »

Les communautés de pratique promeuvent le développement et le partage des connaissances dans l'environnement hiérarchisé de l'entreprise ou de l'organisme. Ce sont des espaces d'échanges qui permettent l'acquisition et la diffusion des connaissances, la consolidation des pratiques, l'approfondissement d'un domaine d'expertise, la mutualisation de ressources rares (documents types, bases d'information). Elles servent également au développement et au maintien de liens sociaux et permettent d'accéder aux savoirs des plus anciens. Elles favorisent la découverte d'une nouvelle approche de résolution de problème. Elles facilitent la construction de l'identité d'un groupe, et l'appropriation d'une culture institutionnelle.

Le premier enjeu d'*Archives en musées* a été de réunir autour d'une table les correspondants archives de quinze musées nationaux aux identités très fortes tenant à leur histoire, à la nature de leurs collections, à leur taille, à leurs statuts très divers (cf. encadré p. 38). Il a fallu pour cela bénéficier du soutien de la direction de chaque établissement.

Le second pari a été d'amener les correspondants à produire les référentiels de leur établissement (tableau de gestion, plan de classement et guide d'archivage), ainsi qu'une collection de sept vademécums destinés à apporter des réponses simples à des problématiques métier⁴. C'est là que sont réapparues les

CORINNE JOUYS BARBELIN

Mission des archives
MCC / Secrétariat général

1. Voir C. Jouys Barbelin, « L'incidence de l'objet documentaire sur l'identité professionnelle. Le cas des agents des grands musées nationaux chargés de la documentation scientifique des collections ». Mémoire présenté en vue d'obtenir le DESS en sciences de l'information et de la documentation spécialisées, Paris, INTD, 2006, 206 p. [memsic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/33/49/15/PDF/mem_00000405.pdf ; consulté le 20/12/2012]

2. Voir par exemple : Catherine Balle, Dominique Poulot, *Musées en Europe. Une mutation inachevée*. Paris, La Documentation française, 2004, 286 p. Catherine Balle, « Musées, changement et organisation ». *Culture et musées*, Arles, Actes Sud, 2003, p. 17-29. Anne Gombault, « La nouvelle identité organisationnelle des musées. Le cas du Louvre ». *Revue française de gestion*, 2003, n° 142, p. 189-203. Jean-Michel Tobelem, *Le nouvel âge des musées*, Paris, Armand Colin, 2005, 317 p.

3. Emmanuel Jossierand, Bertrand de Saint Léger, « Les difficultés pratiques des communautés de pratique » [en ligne], Aims, 2004 [consulté le 20/12/2012] : www.strategie-aims.com/events/conferences/10-xiieme-conference-de-l-aims/communications/459-les-difficultes-pratiques-des-communautés-de-pratique/download

4. Titres des vademécums : Communiquer les documents, Numériser les archives, Externaliser les archives, Valoriser les archives, Archiver les documents numériques, Conserver les archives, Gérer les archives privées.

5. Journées d'études interprofessionnelles « Un métier, des métiers : convergences et spécificités des métiers des archives, des bibliothèques et de la documentation » organisées par l'Association des archivistes français, l'Association des bibliothécaires, l'Association des professionnels de l'information et de la documentation et l'Association des directeurs et des personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation, 28 et 29 janvier 2005, Bibliothèque nationale de France. Voir : Michel Melot, « Archivistes, documentalistes, bibliothécaires. Compétences, missions et intérêts communs », *BBF*, 2005, t. 50, n° 5, p. 9-15.

questions d'identité professionnelle avec le plus de vigueur. Le débat récurrent archives/documentation/bibliothèque, qui avait animé en janvier 2005 les Journées d'études interprofessionnelles⁵, a trouvé là un nouvel espace d'expression à peine caché par les questions concernant le statut du document, son intégrité, son cycle de vie, sa conservation. À ce débat s'est ajouté celui sur archives/musées à travers l'opposition fonds d'archives/ objets de collection patrimoniale que venait alimenter le problème de l'inscription de pièces d'archives sur l'inventaire des collections d'un musée. Pour dépasser ses freins au fonctionnement du groupe, il a été nécessaire de réfléchir à un vocabulaire commun et d'analyser et confronter les textes du code du patrimoine portant sur les biens culturels, la gestion des archives et le statut des collections en musées. Enfin, il a fallu l'intervention d'experts tels que des juristes, des restaurateurs, des conservateurs du patrimoine des spécialités musées et archives pour que les discussions puissent dépasser les limites de l'identité professionnelle des uns et des autres et viennent apaiser les membres par la somme des connaissances acquises à l'occasion de ces rencontres.

Le groupe « Archives en musées » a achevé sa mission de deux ans le 1^{er} février 2013 par une journée d'étude au musée Rodin. Cette manifestation a rassemblé quatre-vingts professionnels des musées, tous sensibles à la gestion des archives en tant que docu-

Archives en musées : 15 musées initiateurs

Archives en musées a, dans un premier temps (2011-2013), réuni les correspondants archives de quinze musées nationaux franciliens (pour des raisons de commodités géographiques) aux statuts divers : établissements publics, services à compétence nationale, départements scientifiques de grands établissements. Seuls les musées nationaux ont pu participer à ce groupe, leurs archives publiques étant sous le contrôle scientifique et technique du chef de la Mission des archives du ministère de la culture : musée du Louvre, musée d'Orsay, musée d'Archéologie nationale et du Domaine de Saint-Germain-en-Laye, musée du quai Branly, Les Arts décoratifs, musée Eugène-Delacroix, château de Versailles, musée et domaine du château de Fontainebleau, centre national d'Art et de culture Georges-Pompidou, musée du château de la Malmaison, Sèvres-Cité de la céramique, musée Rodin, musée national Picasso, musée national du Moyen Âge, musée national des arts asiatiques Guimet.

ments indispensables au fonctionnement de leur établissement et témoins de son histoire. Les échanges ont été nourris des retours d'expérience de l'ensemble des participants, enrichissant par là même les questionnements des quinze musées initiateurs. Les membres d'Archives en musées, très mobilisés, ont souhaité vivement poursuivre cette expérience constructive en ouvrant ce travail collaboratif aux 1 220 musées de France et constituer ainsi un réseau professionnel plus large. Le réseau professionnel « Archives en musées » est aujourd'hui fort de quarante-cinq adhésions. Il propose un nouveau défi inter-culturel : intégrer dans sa réflexion la diversité et les spécificités des musées territoriaux. ■

« Expérimenter consiste à tenir éloignées nombre de solutions, pourtant à portée de main et de pensée, et à mettre au travail les multiples variantes d'une situation, au sein même de cette situation. L'expérimentation parvient donc à diffracter la pratique en une diversité de points de vue et aboutit ainsi "à faire taire les prophètes et les législateurs, tous ceux qui parlent pour les autres et en avant des autres" (Michel Foucault). Expérimenter, c'est manifester sur des registres à chaque fois différents notre capacité à faire jouer les différences et à déployer une question à l'endroit même où les institutions apportent une solution. » Pascal Nicolas-Le Strat

La traduction au cœur du dialogue interculturel

Pas de dialogue interculturel sans un minimum de compréhension réciproque : en faire le constat, c'est souligner aussitôt la nécessité de prendre en compte la dimension linguistique de l'échange entre les cultures.

La question comporte à vrai dire deux aspects complémentaires. On admet communément, en effet, que comprendre l'autre dans sa singularité et accéder à ses productions culturelles – du moins celles qui ont recours au langage comme mode d'expression : la littérature, les œuvres audiovisuelles, théâtrales ou lyriques – suppose des compétences linguistiques partagées, au moins « réceptives » (lire ou comprendre la langue du partenaire, à défaut de la parler). Mais on peut aussi, bien entendu, accéder au sens grâce à la traduction, sous diverses formes (traduction proprement dite, interprétation, doublage, sous-titrage, surtitrage...). Ne pas recourir à la traduction, c'est s'exposer au risque que ces productions restent inintelligibles et que la diversité des langues parlées dans un espace multilingue (l'Europe, par exemple, ou l'espace méditerranéen) ne fasse obstacle au développement du dialogue interculturel, alors que la diversité constitue précisément l'une de ses richesses.

L'apprentissage des langues étrangères est depuis plus d'une décennie la pierre angulaire d'une politique spécifique de promotion du multilinguisme dans l'Union européenne. Son importance n'a plus à être démontrée pour le développement du dialogue interculturel. La maîtrise des langues étrangères fait partie intégrante des compétences interculturelles, et les pouvoirs publics s'accordent à en favoriser l'acquisition par les citoyens et la promotion par les autorités des pays concernés.

La traduction, en revanche, mérite un traitement particulier, dans la mesure où elle peut être considérée, non pas comme une alternative ou un substitut à la connaissance des langues, mais comme un moyen supplémentaire de développer la compréhension et l'échange, ne serait-ce qu'en raison de l'impossibilité, pour un individu, de développer des compétences actives dans un grand nombre de langues. La traduction contribue à préserver les langues dans leur spécificité (à les valoriser dans leur richesse et leur complexité) et à organiser ainsi leur coexistence à l'intérieur d'un même espace ou territoire. Elle participe ainsi à une politique de valorisation de la diversité culturelle, dont la diversité linguistique est un aspect. Elle est enfin, et plus généralement, l'outil par excellence du dialogue interculturel puisque, par définition, elle met en relation les langues et les cultures.

Au cours de la période récente, la traduction a pris une place de plus en plus importante dans les politiques européennes de la langue. C'est pourquoi, lors de sa présidence de l'Union en 2008, la France en a fait tout à la fois l'un des thèmes prioritaires d'une politique de promotion du multilinguisme (illustrée par l'organisation d'États généraux du multilinguisme à la Sorbonne le 26 septembre 2008) et un élément central d'une politique de développement du dialogue interculturel en Europe (à l'occasion de « l'Année » du même nom). La traduction se situe en effet à l'exact croisement de l'une et de l'autre.

Mais l'Europe n'est pas seule concernée. Compte tenu du déficit constaté dans la circulation des idées et des textes entre les deux rives de la Méditerranée, la traduction doit également occuper une place centrale dans le partenariat euroméditerranéen. C'est ce que met en évidence *L'État des lieux de la traduction en Méditerranée*¹, réalisé par Transeuropéennes et la fondation Anna Lindh. La traduction contribue en effet directement aux conditions d'égalité de l'échange ainsi qu'au transfert des savoirs et des savoir-faire, deux priorités fondamentales pour la Méditerranée.

Encore ne faut-il pas limiter la traduction à la circulation du livre. Car elle favorise aussi la circulation des œuvres audiovisuelles, théâtrales et lyriques. Elle est également un élément clé de la circulation des artistes. Un encouragement à la traduction (sous-titrage, surtitrage...), adapté à la nature des œuvres diffusées, constituerait un élément de nature à renforcer le dialogue culturel en Europe comme dans l'espace euroméditerranéen. Dans le domaine audiovisuel, le sous-titrage permet de respecter l'intégrité culturelle d'une œuvre. Le numérique ouvre par ailleurs des possibilités nouvelles, en facilitant l'accès des téléspectateurs à des versions multilingues : il convient donc d'en favoriser le développement. Enfin, dans le domaine du spectacle vivant, le surtitrage est de plus en plus un élément actif de et dans la représentation.

Dans une époque marquée par la globalisation, la traduction comme mode de relation à l'autre représente un moyen privilégié de préserver et d'exploiter la richesse du monde par l'échange. Elle est la figure même du dialogue interculturel « en actes ».

XAVIER NORTH

Délégué à la langue française et aux langues de France
Ministère de la Culture et de la Communication

1. www.transeuropeennes.eu/fr/articles/342/Conclusions_et_recommandations



Enseigne multilingue.

Wikipédia : l'émergence de nouveaux espaces interculturels

Le modèle éditorial de Wikipédia a créé un système de connexions entre les langues inédit dans l'histoire de l'encyclopédie. La réutilisabilité de ce corpus d'une richesse inégalée sera encore démultipliée avec l'intégration des technologies du Web sémantique. Au-delà des multiples questions sémantiques que pose l'interconnexion entre les différentes versions linguistiques de Wikipédia, c'est la prise de conscience par les wikimédiens de la dimension interculturelle de leur projet qui est en jeu.

BERTRAND SAJUS

Département des programmes
numériques
MCC / SG / SCPIC

RENDER : la diversité sur le Web

Le programme RENDER (2010-2013), soutenu par la Commission européenne, est un projet de R&D appliqué à la question de la diversité des cultures, des langues et des points de vue à travers le Web. Coordonné par l'Institut de technologie de Karlsruhe, il s'inscrit dans le contexte des évolutions du Web 3.0. Il a pour finalité de développer des outils de détection, visualisation, comparaison entre différents documents parlant d'un même sujet dans les diverses langues disponibles sur le Web. Ce programme s'applique en particulier à Wikipédia et à ses multiples versions linguistiques.
<http://render-project.eu/>

Wikipédia est l'un des dix sites les plus visités au monde, en particulier par des publics jeunes et/ou étudiants. Cette encyclopédie s'inscrit parmi les projets les plus marquants du Web 2.0. Sa réussite est fondée sur deux règles essentielles : a) tout internaute est potentiellement contributeur, b) l'ensemble des contenus est publié sous licence *Creative Commons*. Dès la naissance du projet, les débats sur la validité des articles et sur l'efficacité de l'autorégulation éditoriale par la communauté des contributeurs ont largement mobilisé l'attention du grand public comme de diverses communautés intellectuelles. Mais certains aspects structurants de l'encyclopédie passent assez inaperçus. Parmi eux, l'interconnexion entre les différentes versions linguistiques des Wikipédias mérite une attention particulière, notamment dans la perspective d'une évolution technologique dite « Web 3.0 ».

D'une langue à l'autre

Dans le dispositif général de Wikipédia, chaque version linguistique est éditorialement indépendante et dispose d'un sous-domaine propre : en.wikipedia.org pour l'anglais, fr.wikipedia.org pour le français, etc. Les wikipédiens locuteurs d'une même langue s'y répartissent le travail, aussi bien pour la création de nouveaux articles que pour la maintenance du corpus (corrections, enrichissement iconographique...). Le découpage linguistique des espaces de contribution pose tout d'abord la question du rapport entre langue et nation. Des conflits d'édition éclatent régulièrement au sein des communautés linguistiques regroupant plusieurs nationalités. Ils portent notamment sur les variantes linguistiques nationales lorsqu'elles affectent l'intitulé d'un article, c'est-à-dire l'entrée encyclopédique. L'enjeu est de décider quelle variante doit être réservée comme entrée « canonique », l'autre variante

étant utilisée comme renvoi. On pourrait citer, par exemple, l'opposition entre Belges et Français sur les mots « chicon » et « endive ».

Mais, pour qui s'intéresse à l'interculturalité, un autre aspect des fonctionnalités de l'encyclopédie joue un rôle essentiel. Les articles présentent, sous la rubrique « Autres langues » (visible dans la marge de gauche), une série de liens « interwikis ». Ces liens permettent de passer d'un article dans une langue à son équivalent dans une autre langue. Chaque version linguistique de Wikipédia étant éditorialement autonome, les articles traitant d'un même sujet dans diverses langues ne sont que rarement des traductions. Si les sujets (titres) des articles sont interconnectés d'une langue à l'autre, les « discours » sur ces sujets sont, quant à eux, propres à chaque domaine linguistique. Wikipédia permet donc de lier des millions de sujets, tout en laissant aux communautés linguistiques le soin d'y produire leurs propres contenus. Or, Wikipédia rassemble aujourd'hui plus de 22 millions d'articles répartis dans 284 langues. Jamais, dans l'histoire des dictionnaires et encyclopédies, un système aussi riche de connexions entre les langues n'a existé. Et la quantité d'articles et de langues ne cesse de croître au fil du temps. Par son dynamisme, le modèle éditorial de Wikipédia a, en dix ans, généré un immense système de liage entre les lexiques des langues du monde. Ces liens posent évidemment la question des concepts qui ne se recoupent que partiellement d'une langue à l'autre, des distorsions sémantiques, des différences d'organisation entre articles et pages de renvoi, etc. À titre d'exemple, le mot « sexualité » fait l'objet d'un article de la Wikipédia francophone, lui-même relié à une trentaine de versions linguistiques (*sexualität*, *sexualidad*, *sessualità*...). Mais dans la Wikipédia anglophone, le mot *sexuality* ne donne lieu qu'à une page de renvoi. Celle-ci ne fournit aucune définition du

mot mais propose une douzaine de liens tels que : *human sexuality, human male sexuality, human female sexuality*, etc.

Web sémantique et liens interlangues

Dans les toutes prochaines années, une nouvelle étape de l'évolution du Web marquera profondément les usages, notamment sous l'effet de la technologie dite de « Web sémantique » (qu'on nomme également « Web 3.0 » ou « Web de données »). Elle impactera, entre autres, l'utilisation des référentiels de connaissance tels que Wikipédia. Cette technologie, promue par le W3C¹, vise à lier les données publiées sur le Web à un niveau de granularité très fin, et non plus au niveau des pages HTML reliées par hyperliens. Elle permet, par exemple, de lier des données aussi fines que la date de naissance d'un artiste ou la géolocalisation d'un monument contenues dans un article. Une version « Web sémantique » de Wikipédia existe déjà : le projet DBpedia.org. Cette plateforme, initiée en 2007 par une équipe de chercheurs de l'Université libre de Berlin, reprend à intervalle régulier le contenu intégral de l'encyclopédie, en le restructurant selon des normes informatiques propres à cette technologie. En tant que plateforme Web sémantique, DBpedia n'est pas destinée à une lecture directe par l'être humain mais à une réutilisation par des ordinateurs. Le but est de réutiliser les millions d'articles et leurs centaines de millions de liens intra- et interlinguistiques pour permettre à des machines d'opérer des raisonnements automatiques en manipulant des données très fines. Il s'agit en somme de transformer l'encyclopédie en une immense base de connaissance, réutilisable librement par tout logiciel prévu à cet effet.

Le projet DBpedia n'en est encore qu'à ses débuts, mais certaines applications sont déjà en cours d'expérimentation. Par exemple, le site HDA-Lab (<http://hdalab.iri-research.org>) initié par le Département des programmes numériques du ministère de la Culture et de la Communication, expérimente le potentiel des liens interwikis. Il fournit automatiquement cinq versions linguistiques des 15 000 mots-clés utilisés pour décrire des ressources pédagogiques en histoire des arts (en allemand, anglais, espagnol, italien et japonais). Au-delà de ce site expérimental, cette approche permettra de traduire en de nombreuses langues les mots-clés (français) décrivant, par exemple, les grands corpus iconographiques du ministère de la Culture. Il sera également possible de construire des plateformes de marquage (*tagging*) interlinguistique, grâce auxquelles des communautés internationales partageront leurs marqueurs (*tags*), chaque contributeur s'exprimant dans sa langue maternelle. À titre d'exemple, cette méthode pourrait servir à décrire des fonds photographiques de la Grande Guerre, par des Allemands, des Français, des Anglais et des Américains... en mode collaboratif. Cette internationalisation de l'accès et de la contribution aux bases de données culturelles serait impensable sans Wikipédia et son couplage avec les technologies du Web sémantique.

The image shows a screenshot of the French Wikipedia article 'Pelote basque'. On the left, the 'Liens interlinguistiques' section is highlighted with a red dashed box, listing various languages such as Afrikaans, Aragonés, العربية, Català, Česky, Gymraeg, Dansk, Deutsch, English, Esperanto, Español, Euskara, فارسی, Suomi, Frysk, Galego, Islenska, Italiano, 한국어, Latina, Lietuvių, Олык марий, Nederlands, Polski, Português, Русский, Simple English, Српски / srpski, Svenska, Türkçe, Українська, 中文, and 粵語. On the right, the article content is visible, including the title 'Pelote basque', a brief introduction, and a detailed table of contents with sub-sections like '1 Les terrains de jeu', '2 Matériel et équipement', and '3 Les spécialités'.

Nouveaux enjeux pour les wikimédiens

Les approches expérimentales laissent entrevoir, au-delà des aspects interlinguistiques, les enjeux interculturels du phénomène Wikipédia, la technologie ayant un énorme effet amplificateur sur les usages. Indépendamment des questions fonctionnelles, la dynamique du projet Wikipédia constitue en soi un excellent angle d'observation interculturelle à l'échelle mondiale. Il est en effet possible d'utiliser les technologies du Web sémantique non seulement pour construire de nouveaux types de web services, mais aussi pour observer et analyser en temps réel, d'une manière synchrone ou diachronique, les (inter)activités éditoriales des milliers de wikipédiens, à l'échelle mondiale : évolution lexicale des corpus, enrichissement des liens, enrichissement et/ou subdivision des articles, remodelage de l'organisation des concepts, conflits d'édition, propagation d'un nouveau concept à travers les langues, etc. L'augmentation du corpus, couplée à la mise en œuvre des technologies du Web sémantique, induira une interaction systémique entre les versions linguistiques de Wikipédia, produisant en cascade des modifications sur les web services dérivés de l'encyclopédie. Il sera alors éclairant d'observer les effets de la prise de conscience par les wikimédiens², de la dimension interculturelle de leur projet éditorial. La nouvelle donne influencera probablement la manière dont ils penseront leur contribution par rapport à d'autres communautés linguistiques et culturelles. Cette conscientisation est déjà observable au niveau des équipes constituant les chapitres nationaux (*Chapters*), notamment Wikimedia Deutschland (cf. encadré ci-contre), Wikimedia France ainsi que la Wikimedia Foundation.

1. World Wide Web Consortium : instance de normalisation technique du Web.
2. Wikimédien : contributeur à un projet de la Wikimedia Foundation : Wikipedia, Wiktionary, Wikimedia Commons...

Wikidata, base de connaissance libre 3.0

Wikimedia Deutschland s'est engagé dans un projet de base de connaissances libre : Wikidata. Cette base va centraliser les liens entre les diverses versions linguistiques des articles de Wikipédia. Puis, elle centralisera les métadonnées factuelles (date de naissance d'une personnalité, variantes linguistiques d'un nom de ville, etc.) utiles à l'ensemble des projets wikimédiens. Il s'agit du premier projet de base de connaissances orienté Web sémantique réalisé par la communauté wikimédienne. <http://meta.wikimedia.org/wiki/Wikidata/fr>

Pour un accès multilingue au patrimoine numérisé

L'apport du Web sémantique

Différents projets de recherche et développement européens favorisent le partage des connaissances et la collaboration entre chercheurs afin de rendre accessible à tous, quelle que soit sa langue, le patrimoine numérisé en Europe. Une volonté d'intercompréhension qui s'élargit encore avec le projet SIERA, coordonné par l'université de Birzeit en Palestine.

MARIE-VÉRONIQUE LEROI

Département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie
MCC / SG / SCPIC

« Le premier instrument du génie d'un peuple, c'est sa langue », affirmait Stendhal¹. La langue a toujours été considérée comme un vecteur culturel, comme une perception du monde propre à une culture. On ne peut parler d'interculturalité sans évoquer le multilinguisme. Le numérique a bouleversé les flux d'informations qui se trouvent démultipliés et sans frontières ; les besoins en traduction dans un contexte riche et multilingue s'en trouvent ainsi tout autant démultipliés.

L'association Michael Culture a fait du multilinguisme une de ses priorités, notamment par son implication dans différents projets européens parmi lesquels Athena² et Linked Heritage³, deux projets qui se sont intéressés à ce sujet. Des rapports ont été produits (état de la situation en Europe et recommandations) mais aussi des outils visant à harmoniser les vocabulaires contrôlés utilisés par les professionnels de différents domaines culturels, et à favoriser le multilinguisme à l'échelle européenne.

Ces différents outils, mais aussi utiles et novateurs soient-ils, sont souvent pensés dans les frontières de l'Europe. En effet, le cas le plus complexe lors de leur élaboration peut être la prise en compte de caractères spéciaux tels que les accents ou encore des alphabets spécifiques (comme l'alphabet grec). Le travail est encore plus difficile lorsqu'il s'agit de prendre en compte des langues qui s'écrivent avec un alphabet et un sens de lecture différents, comme l'hébreu ou l'arabe.

Ce défi se vérifie notamment dans le cadre du projet européen de recherche SIERA⁴ coordonné par l'université de Birzeit en Palestine. SIERA vise entre autres à améliorer le partage des connaissances et la coopération entre les chercheurs européens et les chercheurs palestiniens. En effet, de nombreux efforts sont déployés de part et d'autre pour favoriser l'accès multilingue au patrimoine en ligne et SIERA permet d'établir le lien jusque-là manquant entre la recherche au niveau européen et le milieu de la recherche palestinienne.

Améliorer les outils existants tels que le portail européen Michael⁵ soutenu par l'association Michael Culture ou la plateforme de gestion de terminologie (TMP⁶), développée dans le cadre du projet Linked Heritage, sont de premières étapes pour remplir ces objectifs. Une réunion d'échange entre les partenaires du projet SIERA et les interlocuteurs de Michael s'est tenue à Paris, le 21 septembre 2012, afin de définir les possibles coopérations entre ces différents projets ainsi qu'un plan de travail pour la prise en compte de la langue arabe dans les outils élaborés dans le cadre des projets européens. L'équipe du projet SIERA a ainsi présenté un ensemble d'outils linguistiques pour la gestion de la langue arabe, parmi lesquels un correcteur orthographique et un moteur de recherche sémantique pour l'arabe. Ces outils seront à terme intégrés dans le portail MICHAEL qui, pour l'heure, bien que multilingue avec quinze langues européennes, ne peut gérer les deux sens de lecture. Ce qui semble en Europe un obstacle majeur pour un réel multilinguisme n'est que partiellement gênant pour les chercheurs arabophones, accoutumés à lire des textes arabes de gauche à droite sur le Web, y compris sur des sites institutionnels. Se posent alors, au-delà des contraintes techniques, la question des ambiguïtés ou des problèmes d'incompréhension qui pourraient résulter d'un choix technique académique et des pratiques en usage.

Ces efforts respectifs, à l'échelle d'une institution puis d'un pays, permettent de favoriser l'accès multilingue au patrimoine au niveau international. La quête de l'intercompréhension pourrait se faire de façon automatique – le domaine du TAL (traitement automatique des langues) fait des progrès continus en la matière – mais ce serait dénaturer les approches métiers et culturelles des uns et des autres. Les outils développés dans le cadre de ces projets européens visent à faciliter l'intercompréhension tout en respectant les cultures, les pratiques régionales et nationales et en permettant le dialogue interculturel au niveau international. ■

1. Stendhal, « *Des périls de la langue italienne* »

2. Athena : www.athena-europe.org

3. Linked Heritage : www.linkedheritage.eu/

4. SIERA : <http://sina.birzeit.edu/SIERA>

5. MICHAEL, Multilingual Inventory for Cultural Heritage in Europe : www.michael-culture.org

6. TMP, Terminology Management Platform : www.culture-terminology.org

Bibliothécaires à l'épreuve du multilinguisme

Les collections de la Bibliothèque municipale internationale de Grenoble sont pour l'essentiel des documents en langues étrangères. Afin de faciliter l'accès de cet établissement à tous les Grenoblois, francophones ou allophones, étudiants ou non, les bibliothécaires ont repensé leur rôle et celui des usagers : les habitants s'impliquent dans les activités de médiation et de bibliothéconomie.

La Bibliothèque municipale internationale de Grenoble (BMI)¹ offre des collections constituées à 90 % de documents en langues étrangères (fictions et outils d'apprentissage) et des services d'autoformation aux langues sur place et à distance. Allemand, anglais, arabe, espagnol, français langue étrangère, italien et portugais y sont présents. Partageant espace et collections avec le centre de documentation et d'information (CDI) de la Cité scolaire internationale, la BMI est riche d'environ 30 000 documents, dont la moitié appartient à l'institution scolaire.

Des freins pour l'accès aux fonds

L'environnement de la BMI apparaît comme une première difficulté à surmonter pour atteindre ses objectifs : la localisation de l'établissement dans un quartier d'affaires tout récent, excentré et dépourvu de ressources de proximité, et son association géographique et administrative à un établissement scolaire public d'excellence en matière d'apprentissage des langues étrangères rendent son positionnement ambigu et le distancient d'une partie de la population grenobloise liée aux vagues migratoires successives, potentiellement concernée par l'offre de la BMI. Cette bibliothèque n'est pas perçue par les usagers comme les autres bibliothèques municipales de la ville ; elle semble réservée à une nébuleuse de lecteurs mal définis.

Les publics allophones visés, enfants et adultes, se caractérisent par leur hétérogénéité en termes de catégorie socioprofessionnelle, de formation, d'aisance en français et d'intégration. Leur volatilité, liée à leur durée de résidence, est, en outre, importante. Tous les facteurs qui expliquent pour partie la fréquentation ou non des bibliothèques² se doublent ici des caractéristiques orales et/ou écrites des cultures d'origine, de l'image et des usages associés aux bibliothèques antérieurement.

Par ailleurs, les compétences linguistiques des personnels, sollicitées dès l'accueil des publics, se sont révélées insuffisantes pour assurer les tâches bibliothéconomiques qui se complexifient en raison du critère de la langue du document. Les tâches d'acquisition de livres en langues étrangères sont chronophages et repo-

sent sur une logique inhabituelle. L'approvisionnement est long et parfois aléatoire en fonction de l'accessibilité de la production éditoriale locale. Le traitement est d'autant plus difficile pour les documents écrits en langues à caractères non latins dont la translittération ne satisfait pas les usagers ; les délais de traitement mettent en danger la vie des collections en contraignant à annuler les commandes prévues ; la mise en place et l'intégration des documents en langues étrangères dans les collections perturbent aussi la logique de classement de l'ensemble : en témoignent les multi-utilisations qu'en font les usagers qui bousculent la partition éditoriale entre outils d'apprentissage et documents destinés à la lecture, et la distinction entre les documents destinés aux enfants et ceux destinés aux adultes. Globalement, l'organisation interne usuelle par secteur d'acquisition, basée sur des contenus, des supports ou des publics, est remise en cause.

Les lecteurs acteurs

Différentes initiatives ont été prises par la BMI afin de dépasser ces difficultés. Elles concernent tant les relations avec le public que les tâches bibliothéconomiques, et aboutissent à une redéfinition des espaces d'action des uns comme des autres.

Une véritable prospection des publics a été entreprise, basée sur la primauté de la relation interpersonnelle entre l'utilisateur et le professionnel. C'est donc sur le long terme, à l'extérieur de la bibliothèque, en sortant des discours habituels et des facilités liées à l'utilisation du numérique qu'il s'agit de construire ces relations. Auprès des usagers, mais aussi auprès des lieux et des personnes ressources identifiés : associations représentatives des cultures concernées y compris celles dispensant des formations aux langues, associations d'accueil des étrangers et nouveaux arrivés (étudiants, chercheurs, salariés d'entreprises...), centres de protection maternelle et infantile, établissements scolaires privés et publics, canaux de communication associés aux langues concernées (radios locales, presse-papier...).

La BMI a également choisi d'organiser les secteurs d'acquisition par langue, tous publics, tous contenus et tous supports confondus.

MARION LHULLIER

Directrice de la bibliothèque internationale de Grenoble

1. www.bm-grenoble.fr/657-bibliotheque-municipale-internationale.htm

2. Voir Claude Poissonot et Sophie Ranjard, *Usages des bibliothèques*, Presses de l'Enssib, 2005.

Enfin, pour compenser les insuffisances linguistiques des bibliothécaires, il est largement fait appel aux usagers comme aux non-usagers allophones de la bibliothèque, par les liens que chaque bibliothécaire a pu tisser directement avec eux ou grâce à des personnes relais, dans ou en dehors de la bibliothèque. Francophones ou non, ils se révèlent promoteurs de la BMI dans leur entourage et se chargent de distribuer dans les milieux qu'ils fréquentent les plaquettes et dépliants de la bibliothèque. Leurs compétences linguistiques sont activement et fréquemment utilisées pour assurer toutes les tâches de traduction des documents imprimés et numériques. Ils sont les participants indispensables des animations culturelles au cours desquelles ils prêtent leur voix et leur langue. Ils assurent, à leur initiative, la vie des clubs de lecture en espagnol et en allemand et, depuis fin 2012, des clubs de lecture en italien et en arabe algérien. Ils ont aussi constitué pendant deux ans (2010-2011), un club d'acquéreurs et de catalogueurs arabophones, créé à l'initiative des bibliothécaires, après avoir été formés à ces tâches par des professionnels.

Au final, les publics participent activement à la vie de la bibliothèque où ils sont considérés à l'égal des professionnels. Si ces derniers consacrent un temps important de leur activité aux tâches d'acquisitions et de traitement, ils ont fait leur la pratique de l'intermédiation.

La constitution d'une offre en langues étrangères dans une bibliothèque de lecture publique conduit donc à questionner certains principes professionnels :

- les langues d'étude opposées aux langues d'immigration,
- la position centrale des bibliothécaires au sein de l'établissement au profit d'un échange entre pairs avec les usagers, basé sur l'intermédiation,
- le rôle intégratif de l'institution dans la langue et la culture française au profit de la valorisation du lien à la langue d'origine et du plurilinguisme.

Ainsi, il s'avère que si l'introduction des langues étrangères en bibliothèque met le métier de bibliothécaire à l'épreuve, elle implique surtout d'innover. ■

Les hauts-fourneaux de Belval
(Luxembourg), ou le « monument
dans la cité ». © Fonds Belval



Les ratés de la patrimonialisation

Questionnements au Luxembourg

Patrimonialisation signifie reconnaissance officielle, moyens, visibilité. Au Luxembourg comme ailleurs, la patrimonialisation est le fruit de subtiles négociations et interactions entre le politique, les suggestions issues des institutions patrimoniales et aussi, depuis les années 1980, les pressions sociétales. Reste la question du dosage des influences.

Qui fait patrimoine au Luxembourg ?

Ce qui introduit peut-être une différence entre le Luxembourg et ses grands voisins, c'est la petite dimension du pays, les circuits décisionnels très courts. Ils font que des acteurs placés au cœur des rouages administratifs peuvent influencer de manière déterminante les choix à prendre, ceci au point d'emporter la politique et de le priver de moyens d'action¹.

À l'inverse, une ou un ministre volontariste peut bousculer les choses et suggérer avec force de nouveaux sujets patrimoniaux. Tel a été le cas de Robert Krieps, l'unique ministre de la culture socialiste qu'a connu le Luxembourg². Il a notamment sanctionné la rupture patrimoniale en imposant le thème du patrimoine industriel porté par une importante demande populaire alors que l'on fermait les usines sidérurgiques. Le greffon de la culture ouvrière n'a cependant pas pris.

Qu'est-ce qui fait patrimoine au Luxembourg ?

Une mise à plat de ce qui s'établit dans la durée ne manque cependant pas de soulever quelques interrogations sur ce qui fait en définitive patrimoine.

Il est en la matière intéressant d'observer les réalisations issues de l'ouverture sur le patrimoine industriel. Alors que la recherche évoque l'industrie sidérurgique en tant que pilier historique *sine qua non* de l'indépendance du Grand-Duché, le bilan patrimonial consacré à cette réalité est désespérément maigre. Il se résume en fait à quelques petits projets portés essentiellement par le bénévolat. Des grandes intentions d'une « Cité nationale de la culture industrielle » (CNCI) sur la friche sidérurgique d'Esch-Belval, il ne reste que le « monument dans la cité »³, c'est-à-dire les carcasses déplumées de deux hauts-fourneaux soigneusement rajeunies à l'antirouille. Autour de ces dépouilles, peu de réflexions sur le travail et la vie des hommes qui ont animé autrefois les lieux. Par contre un discours sur la modernité, la continuité des savoirs et savoir-faire, la friche devant accueillir sous peu la toute jeune université du Luxembourg. Ce qui intéresse, ce sont les techniques et non pas les hommes qui les

mettent en œuvre. Il s'agit donc d'une patrimonialisation partielle et partiale qui ne permet plus de comprendre le contexte industriel, économique, social et politique de l'objet patrimonialisé, objet qui se trouve par ailleurs détourné en tant que faire-valoir opportun de politiques qui ne le concernent en rien.

Comment fait-on patrimoine au Luxembourg ?

Le Luxembourg ne dispose donc d'aucun lieu de prestige dans ce domaine où l'on pourrait découvrir ce qu'était la société industrielle, la vie ouvrière, pas d'endroit non plus consacré au mouvement ouvrier⁴. Ceci contraste avec l'importance accordée au patrimoine féodal, rural ou religieux.

Force est de constater que n'est patrimonialisé que ce qui sert une certaine conception de l'identité nationale. Il s'agit en l'occurrence d'un magma lisse dont on a éliminé tout ce qui peut porter contradiction ou donner lieu à question. Les aspérités existent, mais elles se trouvent aux marges, dans l'évènementiel, dans ce qui est porté par le bénévolat, mais non pas dans les politiques institutionnelles des maisons nationales ou dans les collections permanentes.

« Classes laborieuses, classes dangereuses » : au Luxembourg les ouvriers étaient souvent immigrés et de ce fait ressentis comme un défi à l'identité nationale. En contradiction avec la réalité d'un pays dont près de 50 % des habitants sont étrangers⁵, la patrimonialisation continue à charrier un message souterrain qui favorise la vision d'un Luxembourg rural, enraciné et bien pensant.

Dans ce contexte ambigu, la conscientisation des acteurs patrimoniaux prend une importance capitale. Or, la professionnalisation des milieux concernés est encore toute récente. La réflexion sur le rôle et la responsabilité sociale des acteurs du patrimoine fait totalement défaut. Sont-ils de simples exécutants des politiques du moment, ou également en charge de la gestion dans la durée des patrimoines pouvant représenter la société dans toutes ses facettes ? ■

ANTOINETTE REUTER

Centre de documentation sur les migrations humaines, Luxembourg

www.cdmh.lu

1. Le doux laisser-faire des responsables politiques n'est toutefois généralement acquis que pour des projets très consensuels. En l'occurrence l'argument européen est souvent porteur. En effet, le Luxembourg, siège d'institutions européennes, souhaite donner de lui-même une image d'ouverture, de diversité et de cosmopolitisme.

2. Robert Krieps a été ministre de la culture, de la justice et de l'éducation nationale. Dans tous ces domaines, il a été à l'origine de nombreuses réformes de société, dont l'abolition de la peine de mort.

3. L'expression est due à François Biltgen, ancien ministre de la culture.

4. Contrairement à la Ruhr par exemple, où le Westfälisches Industriemuseum, éclaté sur plusieurs sites, traite ces sujets tant dans ses expositions permanentes que temporaires.

5. Et où plus de 80 % des porteurs de passeports luxembourgeois ont au moins un grand-parent étranger.

Légitimités croisées... là où se niche l'interculturel ?

Dans la chaîne de fabrication patrimoniale, la démarche interculturelle, en mettant en relation une pluralité d'acteurs, de connaissances, de principes professionnels ou de valeurs personnelles, questionne les fondements de légitimité de chacun. Elle est ainsi à la source de nouvelles légitimités, construites dans leur interaction avec d'autres.

SYLVIE GRANGE

MCC / DG des patrimoines /
Service des musées de France

Les institutions patrimoniales, et singulièrement les musées, sont les lieux d'une fabrique permanente. Si l'on entend bien patrimoine comme ancien, rare, composé de fonds, sites et objets hérités du passé, on imagine mal que ce « stock » s'inscrit en réalité dans une contemporanéité incessante. Tous les jours, des choix de conservation se posent : assurer les moyens de la pérennité de ce dont on a la garde, actualiser cette représentativité patrimoniale par rapport à l'avancement des connaissances, à l'évolution du goût, à la prise en compte des événements au moment où ils se passent, voire s'anticipent. Tous les jours également – et surtout contradictoirement – il faut rendre accessibles, mettre en partage ces objets élus, y compris en intégrant le fait que d'autres après nous devront encore s'en délecter. Conserver pour aujourd'hui, mais aussi pour hier et pour demain : cette responsabilité s'appuie sur une veille permanente, elle se bâtit chaque jour, se traduisant dans le moindre geste. C'est en observant au plus près ces multiples genèses que s'est imposée la recherche du fil conducteur qui court d'étapes en étapes dans la fabrication de la chaîne opératoire du patrimoine : quelle(s) légitimité(s) fondent ce passage de relais, cette transmission ? Pour le comprendre, le plus fiable consiste à partir d'un exemple, choisi pour la richesse de sa stratigraphie. Il s'agit de comprendre comment se sont réglées les interconnexions, quels ont été les présupposés à l'œuvre, qui ont été les acteurs de cette construction ?

Les premiers concernés sont les responsables et usagers du lieu (décideurs, professionnels permanents), et à travers eux, la considération portée à ceux qui les ont précédés et à ceux qui, potentiellement, les suivront, c'est-à-dire une société dans son épaisseur temporelle. À leurs côtés, une pluralité de personnes car, de la diversité de leurs points de vue, centres d'intérêts ou hiérarchies de valeurs naîtra la pertinence d'une sorte de droit de suite (professionnels récurrents ou extérieurs au site, chercheurs académiques, membres d'associations, société civile...). De cette diversité d'acteurs jaillissent, directement ou plus implicitement, des conflits de légitimités. Si c'est à chaque carrefour que se règlent des arbitrages, c'est aussi là que se croisent les légitimités.

Recherche, questionnement patrimonial : même combat ?

Une des premières manières d'aborder la question de la légitimité consiste à s'interroger sur les termes de « recherche » et de « questionnement patrimonial ». Ces deux expressions signalent chacune une approche, un point de vue. La question se pose de savoir ce qui différencie ces deux postures intellectuelles et professionnelles. « Chercheur patenté », « patrimonial patenté » dans la diversité des rôles exercés (conservateur, médiateur, régisseur...), individu lambda, groupe de ceci ou de cela : à la distinction du rôle reconnu à chacun, pris isolément, s'ajoute la faculté d'être ou non reconnu par l'autre. La formulation, telle qu'elle est posée par les institutions patrimoniales, les acteurs associatifs ou individuels, peut-elle être partagée avec des chercheurs pour qui le mode de questionnement et a fortiori l'angle, le périmètre de la recherche sont les marqueurs d'une prérogative essentielle : leur liberté, la primauté de leurs choix ? De manière symétrique, comment la méthodologie du projet scientifique et culturel, dans sa double trajectoire partant une fois des patrimoines, une autre fois des territoires et des gens – pour les faire se croiser – pourrait-elle être digne de considération pour un « chercheur en chambre » ? Elle paraît forcément contingente, au mieux mineure, au pire étrangère.

Ces questions sont inséparables du constat de grande difficulté dans laquelle se trouve la recherche dans les institutions patrimoniales : quand les archivistes s'adressent aux historiens, la recherche est en quelque sorte externalisée ; lorsque les praticiens de musée, débordés par la gestion, se révèlent eux-mêmes plus pointus sur les collections, mais en difficulté pour se positionner sur des problématiques plus larges, liées au territoire, la recherche est orpheline. Dès lors, qui fait recherche, qui fait quoi ? Entre un chercheur et un patrimonial, il faut tisser les interférences qui seront tolérées, admises, suscitées ou exclues tacitement de part et d'autre. Mais il faut déterminer qui de l'institution patrimoniale et/ou du chercheur sera éligible au questionnement, qui fera lien, qui est fondé à le faire, et reconnu comme tel. Cela signifie également de trouver un terrain de partage quant aux modes



Cl. S. Orange

Marché aux puces, porte de Vanves, Paris (20 avril 2013).

d'évaluation des travaux conduits solidairement par les uns et par les autres. Quand les conservateurs du patrimoine, en tant que tels, seront-ils reconnus à l'université, et les publications patrimoniales cotées comme des textes de référence ? Quand les questions patrimoniales, formulées depuis l'intérieur, prenant de façon solidaire collections et publics, seront-elles considérées par d'autres comme étant valides, sujets d'étude à part entière ? Comment accepter qu'une méthodologie patrimoniale – comme celle du projet scientifique et culturel, pour y revenir – fasse système, soit moteur de recherche ? En réalité, se font face la subjectivité valorisée du chercheur et la subjectivité non dite, interdite, diffuse du patrimonial. Il faut reconsidérer le rôle reconnu à chacun d'entre eux, travaillant ensemble, dans la reformulation d'un sujet, selon une manière croisée, reconnue par l'autre. Il faut arriver à le formuler, se le dire, pour en tirer parti et faire force dans ce que l'un et l'autre ont à y gagner.

Autre illustration tangible, essentielle dans un musée de société, la manière dont l'imbrication de la démarche de recherche-collecte se constitue. Qui est fondé à prendre l'initiative, et partant comment est-elle légitimée ? Le chercheur revendique une relation au terrain irrémédiablement personnelle et un droit à reformuler la commande. L'équipe du musée doit en référer à des instances spécifiques, prévues au code du patrimoine, totalement distinctes. La situation se complique encore si l'on s'interroge sur le rôle qui peut être reconnu au diagnostic d'un collectionneur, à la motivation d'une association militante d'un patrimoine émergent. Seul un rendu à plusieurs voix peut restituer la polysémie du travail, qui plus est effectué conjointement. Or, cette connivence est fragile. Pour respecter la polysémie du patrimoine, il faut veiller à ce que le crible d'une discipline n'en sous-estime pas une autre (entre histoire et ethnologie, par exemple) et que la reconnaissance des uns n'oblitére pas celle des autres.

Quels rôles, quels acteurs ?

Avec la professionnalisation des métiers du patrimoine, une spécialisation des missions et des connaissances et savoir-faire afférents s'est peu à peu mise en place, fruit d'une action militante, particulièrement

bien rendue, au début des années 1990, dans les cadres d'emploi de la fonction publique territoriale. Cette avancée, il n'est pas question de la regretter ; veiller sur elle, continuer de la défendre et la faire évoluer restent d'actualité. Au demeurant, cette spécificité des fonctions se concilie quelquefois mal avec l'ouverture à d'autres pratiques. Savoir où placer le curseur est délicat : quels écarts peuvent être conçus, envisagés, tolérés ? Un régisseur des collections n'est pas naturellement porté à prendre en considération telle ou telle forme d'expression venue de la société, mais un médiateur a parfois vocation à faire valoir ce qu'expriment les publics comme étant à part entière des sujets/objets de patrimoine. Dans les deux cas, il faut là aussi créer l'opportunité pour que l'exercice le plus attendu du métier transcende les usages. De la même manière, un acteur venu d'ailleurs, artiste, collectionneur, amateur

« **Faire un écart, c'est faire sortir de la norme, procéder de façon incongrue, opérer quelque déplacement vis-à-vis de l'attendu et du convenu [...]. L'écart fait paraître les cultures et les pensées comme autant de fécondités.** » François Jullien

pratiquant du patrimoine peut participer au jeu. Ces situations du « troisième type » génèrent des questions intéressantes : le statut des archives orales d'un chercheur produites dans le cadre d'un travail de commande, la part de reconstitution sonore tolérée au documentariste ou réalisateur dans la valorisation d'un enregistrement ethnologique. Selon qu'on les reconnait comme source d'archives, matériel réservé au chercheur, fonds patrimonial ou objet immatériel, ce n'est pas la même signification, le même territoire, et au bout du bout pas la même histoire que l'on risque d'écrire...



Centre Georges-Pompidou, exposition « Traces du sacré », public devant une installation de Jacques Lizène, *Sacré profane en morcellement de cimaises, 1970 en remakes, 1979-2007/2008.* (27 juillet 2008.)

C. S. Grange

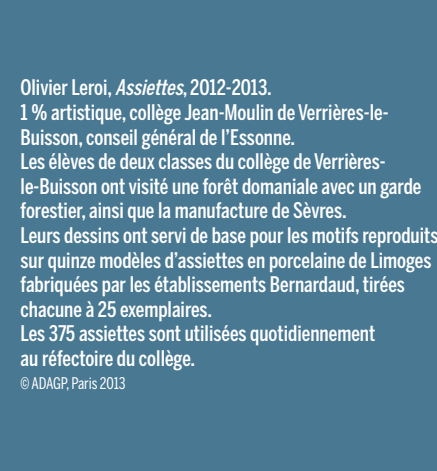
Autre écueil du « stock patrimonial », son importance, d'où cette formulation qui souhaite faire image : comment ne pas être écrasé par lui ? Avant même qu'il soit considéré comme tel – c'est-à-dire un matériau de l'histoire et pas forcément un objet patrimonial – il convient d'élargir la focale, se rendre perméable à une perception différente, venue d'ailleurs, y compris pour pouvoir en récuser la légitimité. Cependant, le corpus des textes et pratiques permettant de repérer, définir, normer, conférer une légitimité patrimoniale peut-il devenir un filtre à la maille trop serrée ? Ce qui est destiné à protéger (un moyen, donc) peut-il prendre le pas sur le principal, obérant une perception polysémique, au risque de privilégier l'outil au détriment de l'ouvrage à construire ? Lorsque l'on se situe dans un monde souvent rendu binaire, noir ou blanc, la difficulté tient à faire accepter la faisabilité, l'opportunité d'un décalage des regards, d'une pluralité de points de vue. La prégnance, le crible, le formatage du régalién, du positionnement institutionnel empêchent parfois de se décentrer, de voir autrement, de tout simplement laisser s'exprimer d'autres points de vue.

A contrario, la réalité potentiellement patrimoniale est tellement vaste, mobile, obsolète dès son émergence que tenter de la suivre à son rythme confine au subterfuge, à l'imposture. La tentation de prendre du recul et de pousser à leur maximum les procédures de sélection, de mise à distance est ainsi mobilisée dans le champ des productions contemporaines, dès lors qu'elles ne sont pas gratifiées d'une reconnaissance au titre d'une démarche artistique. Autre exemple, le partenariat noué entre les institutions patrimoniales avec les associations mobilisées par une collecte auprès d'une communauté, et ce quelle qu'elle soit. Il révèle tantôt un partage du travail et des questionnements qui s'inscrivent dans la durée, tantôt un compagnonnage ponctuel. Quand on sait combien seul un travail

sur le temps long constitue un gage de qualité, la responsabilité est lourde pour l'association qui, motivée par le souci de légitimité à laquelle elle contribue, se trouve de fait investie d'une mission d'intérêt général, sans en avoir ni l'autorité, ni les moyens, ni quelquefois a posteriori la reconnaissance !

Comment une proposition raisonnée, venue de la société, entendue, c'est-à-dire à la fois prise en compte et retraitée par l'institution patrimoniale, peut-elle émerger ? La réponse donnée par le livre IV du code du patrimoine, formalisant entre autres la collégialité de la décision d'acquisition, constitue une garantie, même si sa mise en œuvre ne répond pas toujours à tous les cas de figure. Traiter, au sein de la même instance, d'un tableau de maître ou d'un objet modeste, mais riche de vécus, participe de la notion forcément plurielle de bien culturel.

Entre archives, bibliothèques et musées, les différences de pratiques professionnelles se justifient pleinement : l'exercice n'est pas le même et les usages sont distincts et complémentaires. Au demeurant, ces spécificités pourraient mieux se concerter pour ne faire ni doublon, ni délaissés. Une approche différente, qui privilégie les interstices – où qu'ils soient – peut prospérer. Une condition fondamentale à son émergence réside dans la révélation partagée des impensés : exprimée et entendue par une pluralité d'acteurs. Accepter la course d'obstacles que cela représente, là se situe l'enjeu. Face à la complexité de la réalité sociale, et partant patrimoniale, il y va de notre responsabilité citoyenne d'accepter de mieux écouter et prendre en compte l'Autre. C'est précisément ce à quoi s'emploie la confrontation interculturelle. Elle pousse chacun – dès lors qu'il en accepte l'exercice – à une série d'explicitations. Cette mise au jour révèle les leviers de ces légitimités qui se croisent, se juxtaposent... et s'ignorent encore trop souvent. ■



Olivier Leroi, *Assiettes*, 2012-2013.
1 % artistique, collège Jean-Moulin de Verrières-le-Buisson, conseil général de l'Essonne.
Les élèves de deux classes du collège de Verrières-le-Buisson ont visité une forêt domaniale avec un garde forestier, ainsi que la manufacture de Sèvres.
Leurs dessins ont servi de base pour les motifs reproduits sur quinze modèles d'assiettes en porcelaine de Limoges fabriquées par les établissements Bernardaud, tirées chacune à 25 exemplaires.
Les 375 assiettes sont utilisées quotidiennement au réfectoire du collège.

© ADAGP, Paris 2013



Alisa Andrasek et Jose Sanchez, *Bloom*, 2012.

Bloom Game est un jeu urbain interactif. Chacun peut construire une forme à partir d'un ensemble d'éléments modulables conçus par les architectes designers Alisa Andrasek et Jose Sanchez (www.bloom-thegame.com).

Bloom Game sera présenté lors de la 9^e édition de l'exposition « ArchiLab », organisée par le FRAC Centre à l'occasion de l'ouverture de son nouveau bâtiment Les Turbulences (architectes : Jakob + MacFarlane), de septembre 2013 à février 2014.

© Bloom Game

Mon musée c'est la ville

La déambulation urbaine est un axe privilégié des actions de valorisation du patrimoine en Seine-Saint-Denis. Chaque balade est l'occasion de voir le monumental et le banal, l'ensemble et le détail, d'échanger avec les habitants d'un quartier, avec ceux qui y travaillent, de croiser les regards et de s'approprier ensemble l'histoire complexe de ce territoire malmené.

En novembre 2001, le président du conseil général de la Seine-Saint-Denis signait en présence de Michel Duffour, alors secrétaire d'État au patrimoine et à la décentralisation culturelle, un protocole de décentralisation culturelle à vocation patrimoniale avec l'État. En 2002, se mettait en place l'équipe qui devait porter cette aventure. Dix années de valorisation du patrimoine au sein du département de la Seine-Saint-Denis valent aujourd'hui d'être revisitées.

Empreintes du désir d'une collectivité d'innover et d'expérimenter, ces pratiques privilégient notamment la découverte, par la marche, du patrimoine et de son histoire, dans sa complexité. Elles permettent, au plus près des « petites choses de la ville » (Pierre Sansot) de changer les regards.

Un territoire « puzzelé »

La Seine-Saint-Denis, dans son rapport d'interdépendance à la capitale, soumise à la logique du dynamisme brutal de sa voisine, est un territoire meurtri. Il accueille cimetières, gares de triage, grands axes routiers et ferrés, forts militaires, déchèteries, usine de méthanisation. Ces éléments, rejetés par la capitale au-delà de ses enceintes, de ses fortifications, puis de son boulevard périphérique, constituent autant d'enclaves quasi incontournables, de tranchées dange-reuses, d'ambiances olfactives.

La Seine-Saint-Denis est un territoire « puzzelé ». Trois puzzles différents en 150 ans : la révolution industrielle, l'urbanisation, les mutations urbaines contemporaines et leurs lots de démolition/reconstruction ou de quartier HQE¹. À l'image de la « carte des effacements » relevée par Michel Corajoud travaillant sur les traces contemporaines des murs à pêches à Montreuil-sous-Bois², le territoire ressemble à un ensemble de pièces plus ou moins jointives.

Ainsi, confrontée dès le premier tiers du XIX^e siècle au marché parisien, témoin de mutations fortes et renouvelées, la Seine-Saint-Denis est un territoire complexe. Vu de l'autoroute A1, du RER B ou du tramway T1, il apparaît sans queue ni tête. En 1990, si François Maspéro fait le choix de *cheminer* avec les passagers du Roissy Express (RER B), c'est bien pour comprendre ce territoire de la suburbanité³.

Comment, alors, en valoriser le patrimoine ?

Balade urbaine traçant un trait du cœur d'Aubervilliers au « Hogar de los espanoles » à Saint-Denis ; traversées hardies de Saint-Denis, Pantin ou Montreuil au fil du jeu de piste « De Visu » ; parcours de découverte urbaine du projet éducatif départemental ; dispositif embarqué de la future plateforme numérique du patrimoine en Seine-Saint-Denis... Au fil de ces dispositifs de médiation du patrimoine portés par le Département, des lignes de forces apparaissent comme autant de raisons de penser que la déambulation in situ est au cœur de l'invitation à la compréhension de l'urbain et de l'architecture pour le plus grand nombre.

C'est une question de rythme. La marche donne du temps et permet de singulariser. Se retourner et constater la spécificité d'un espace par rapport à un autre. Surplomber et constater le relief, la plaine, le coteau, le plateau. Mesurer, au temps passé, la longueur d'un alignement de façade. Si elle propose un rapport presque charnel aux choses, à l'image des inventaires dansés de la Compagnie des prairies⁴, la déambulation est l'occasion de voir le détail qui donne la clé de lecture. À l'expérience, la perspective de la balade est occasionnellement celle du monumental ; plus sûrement celle du banal. Elle accorde volontiers sa marche à celles des gens qui vivent ou qui travaillent en Seine-Saint-Denis.

Et si le parcours est souvent dicté par ce que donne le territoire, l'accompagnement recontextualise systématiquement l'objet observé dans une histoire locale, régionale, nationale et parfois bien au-delà. Le banal perd sa banalité apparente et les pièces des puzzles s'interpellent l'une l'autre.

Faire l'expérience de l'interculturalité par la marche : la médiation patrimoniale

La marche situe le marcheur au plus près du territoire et des autres personnes qui le fréquentent. Dire : « Mon musée c'est la ville », c'est faire le pari que le territoire et ses habitants, quels qu'ils soient, sont les acteurs de ce patrimoine. Par les entrecroisements qu'ils suscitent, par les questions qu'ils suggèrent au marcheur, ils déstabilisent images reçues et présupposés.

JEAN BARTHÉLEMI DEBOST

Chef du bureau de la valorisation du patrimoine,
Service du patrimoine culturel, DCPSL
Département de la Seine-Saint-Denis

1. Haute qualité environnementale.

2. À Montreuil, une trame régulière qui organise le territoire en bandes longitudinales est encore visible par endroits. Constituée par les « murs à pêches » captant la chaleur et la restituant à des arbres cultivés en espalier, elle est l'héritage de la production de fruits aux XVII^e et XVIII^e s. Cf. Michel Corajoud, « Paysages Montreuil-aux-Pêches », *Monuments historiques*, 192, avril 1994.

3. François Maspéro, *Les Passagers du Roissy-Express*, Paris, Seuil, 2004 (coll. Points).

4. www.compagniedesprairies.com



Ci. Laurent Desmolins/Conseil général de la Seine-Saint-Denis



Ci. J.-B. Debost/ Département de la Seine-Saint-Denis

De gauche à droite et de haut en bas

Cheminée de l'ancienne manufacture des allumettes d'Aubervilliers, vue de la rue Henri-Barbusse. Ingénieur : Tiburce Clugnet. 1904.

Le cimetière musulman à Bobigny.

Cité-jardin du Pré-Saint-Gervais, vue du stade Séverine. Architecte : Félix Dumail. 1928.

Inventaire dansé aux Courtilières à Pantin, Compagnie des prairies.



Ci. Guy Bréhiner/Conseil général de la Seine-Saint-Denis



Photogramme Vladimir Léon

Au pied des grands moulins à Pantin, la foule des costumes gris et des jupes droites esquivent le quartier des Quatre-Chemins pour s'engouffrer dans la gare qui la mènera en neuf minutes boulevard Hausmann à Paris.

Sur la tombe d'un jeune homme mort à 25 ans, au cimetière musulman à Bobigny, un collégien observant les plaques souvenir avec moto en plastique et silhouette de la Kaaba : « Mais sur la tombe d'un musulman on ne met pas toutes ces choses ! »

À Noisy-le-Grand, un dimanche matin, des promeneurs redessinent les « camemberts » de Manuel Nuñez-Yanowsky. « On dirait du Schuiten ».

En cœur d'îlot, dans la cité-jardin de Stains, une chorale finit son piquenique annuel en glanant des cerises et en entonnant « Mimile de Bell'ville ».

Un enseignant, sidéré par le Monopoly de la Seine-Saint-Denis, propose à ses collégiens de donner de la valeur aux lieux qui leur sont chers.

Un archéologue, s'interrogeant sur la fonction offensive du bouclier gaulois et de son lourd *umbo* métallique, rencontre les pratiquants de l'art martial sikh auprès du *gurdawa* de Bobigny.

À lire aussi

Visite de l'Hôpital Avicenne et du « cimetière musulman », en Seine-Saint-Denis. Compte rendu de la visite-débat à Bobigny, 2009 (pdf, 45 p.).
www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Recherche-Enseignement-superieur-Technologies/La-recherche-Dialogue-interculturel/Comptes-rendus-des-seminaires-preparatoires-a-la-creation-du-GIS-IPAPIC-2008-2011/
 ou sur le site du GIS IPAPIC :
www.ipapic.eu/seminaire-chantier/seminaires-et-visites-debats/

Autour des Archives nationales : une histoire et un paysage interculturels. Compte rendu de la visite-débat à Stains, 2011 (pdf, 24 p.).
www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Recherche-Enseignement-superieur-Technologies/La-recherche-Dialogue-interculturel/Comptes-rendus-des-seminaires-du-GIS-ipapic-depuis-2011

Alors qui fait patrimoine ? Si, à l'évidence, le patrimoine résulte d'un inventaire, accumule des connaissances, focalise un faisceau de références, il s'inscrit ici, en Seine-Saint-Denis, dans un rapport étroit au territoire et à ses usagers.

Ainsi les puzzles d'un territoire en mutation deviennent-ils patrimoine, au fil des parcours et des étonnements, des croisements entre connaissances, références et expériences, dans un va-et-vient où l'interculturalité prend forme non dans la quête de l'attendu mais dans l'écart de chaque pas. ■

Le travail mémoriel à Villeurbanne : les pratiques interculturelles du Rize

Le Rize expérimente des voies multiples de l'action culturelle. La recherche historique et la collecte de mémoires sur un ancien bidonville résonnent avec les enjeux contemporains de la précarité du logement et de l'accueil des migrants. Faisant davantage avec que pour les publics, le Rize se donne pour enjeu de créer du commun avec des mémoires plurielles.

« À Villeurbanne, nous sommes tous venus de partout pour apprendre, travailler ou trouver refuge et finalement, nous sommes tous devenus d'ici. [...] J'aimerais que nous puissions créer un centre de recherche et de réflexion sur cette mémoire ouvrière, multiethnique et fraternelle des villes du XX^e siècle. » C'est par ces mots que le futur maire de Villeurbanne¹ s'adresse aux électeurs en septembre 2000, proposant le projet de création d'un nouvel équipement culturel à vocation patrimoniale, qui ouvrira au public en 2008.

Durant les cinq premières années de son existence, ce lieu singulier, au montage institutionnel original, expérimente des voies multiples de l'action culturelle autour des questions mémorielles, qui prennent leur sens dans leur ancrage territorial villeurbannais. Au fil du temps, les projets expérimentaux se nourrissent des réflexions croisées puisées dans les univers professionnels auxquels il peut se référer : monde des archives, bibliothèques « 3^e lieu », muséologies sociales et citoyennes...

L'intention politique initiale évolue ainsi vers le projet d'un récit urbain coconstruit avec des archives, la participation des habitants et le regard de la recherche scientifique. Le Rize opère ainsi une forme de déplacement, influencé notamment par les méthodes de travail des structures d'éducation populaire : prise en compte des expertises d'usages et de la mise en capacité d'habitants dans la conduite de projets culturels.

Impliqué également dans les travaux qui ont conduit à la création du GIS IPAPIC (cf. p. 32), le Rize comme institution patrimoniale est appelé à reconsidérer sa relation avec les personnes habitant le territoire de Villeurbanne, trop rapidement assimilées à des publics destinataires de son offre.

L'un des enjeux prioritaires du Rize est donc aujourd'hui de faire davantage avec que pour les publics, de creuser un peu d'espace vide dans le trop-plein de

sa programmation, pour rééquilibrer son rôle de lieu d'échanges de ressources.

La collecte de récits de vie entreprise depuis quatre ans est d'abord une action de médiation avant d'être un acte d'archivage. Les initiatives mémorielles d'habitants ne doivent pas être récupérées mais accompagnées, enrichies et valorisées. À cet égard, le projet en cours sur le bidonville du Chaâba constitue une bonne illustration de la démarche. Porté par un groupe d'habitants investis dans les conseils de quartier de Villeurbanne, ce sujet a pour origine l'insuffisante connaissance de l'histoire de ce bidonville, popularisé par le récit autobiographique d'Azouz Begag², mais dont la mémoire est recouverte par la vision personnelle et romanesque de l'auteur. Le Rize a pris le parti d'appuyer cette démarche et d'en développer sa dimension scientifique et culturelle, en la mettant en contact avec deux étudiantes en histoire dans le cadre de leur recherche de master 2, puis une doctorante en anthropologie pour qui le processus constituait l'un de ses terrains d'observation des projets mémoriels impliquant des habitants. À partir d'un travail sur les sources d'archives, de collecte de récits de vie des personnes ayant vécu dans le bidonville, celles qui en étaient voisines ou qui y ont travaillé, le groupe travaille à la réalisation d'un film documentaire réalisé par une association. Le Rize pour sa part, au-delà de sa fonction d'accompagnateur, envisage d'intégrer ce projet ultérieurement dans sa programmation. Le sujet en effet est porteur de nombreux questionnements à ouvrir à un large public : la patrimonialisation d'un lieu et d'une mémoire enfouie, les liens entre ce morceau de territoire et le reste de la ville, la résonance de cette histoire avec les enjeux contemporains de la précarité du logement et de l'accueil des migrants. Comment créer du commun à partir de mémoires plurielles ? Une autre définition de l'interculturalité vécue par le Rize.

XAVIER DE LA SELLE

Directeur du Rize, Villeurbanne

1. Jean-Paul Bret, maire de Villeurbanne depuis 2001.

2. *Le gone du Chaâba*, Paris, Le Seuil, 1986. Rééd. 2005 (collection Points).



Marcelle Vallet, *Le Chaâba, Deux jeunes femmes à l'intérieur du bidonville* (1960). Bibliothèque municipale de Lyon, fonds Marcelle Vallet (consultable en ligne : <http://collections.bm-lyon.fr/photo-rhone-alpes>).

En drone au-dessus du Museon arlaten

En rénovation depuis octobre 2009, le Museon arlaten prépare hors les murs sa réouverture. Sur les deux axes de son projet scientifique et culturel, « l'invention des traditions » et « le musée des musées », il travaille en interaction avec les publics, sujets et producteurs des objets exposés.

CÉLINE SALVETAT

Responsable du service des publics
au Museon arlaten, Arles

En lançant le processus de rénovation du Museon arlaten, le conseil général des Bouches-du-Rhône, institution propriétaire et gestionnaire du musée, décidait également de le fermer au public. En effet, l'architecture et la muséographie de ce musée plus que centenaire nécessitaient d'être repensées (cf. D. Sérèna-Allier, p. 11).

Mais que peut faire un service de médiation lorsque le musée est fermé ? Par des actions de médiation hors les murs, il se lance dans des opérations de préfiguration au plus fort coefficient d'innovation possible. Le temps de hors les murs généralisé, forcément différent des futures conditions de travail avec un musée qui aura réouvert, a permis de remettre en question tout ce qui est donné habituellement comme règle de médiation – comme par exemple l'obligatoire publication d'un dossier pédagogique visant à ce que l'enseignant prépare sa visite –, et d'envisager des actions largement ouvertes sur le patrimoine, voire sur le territoire.

Innover avec d'autres

Pour à la fois expérimenter vraiment mais ne pas se disperser, un filtre a été posé : ne mettre en œuvre une action que si elle répond à au moins un de ces trois critères : nouvelle thématique du futur musée, nouveau public, nouvelle forme de médiation.

C'est dans ce cadre qu'ont été menés des projets, parfois très expérimentaux, comme « Partage de mémoires gitanes ». Pour toucher le public gitan et travailler sur l'interculturel, nous sommes allés chercher les méthodologies du secteur social, l'approche participative et la coopération, en travaillant avec l'association Petit à Petit, issue de ce secteur. Le projet a pour objectif d'initier des jeunes et des femmes, gitans ou non, aux instruments et à la posture de la collecte ethnographique afin qu'ils en soient eux-mêmes les acteurs, au sein de leur propre famille.

Un autre projet, le « Voyage des 10 », avec l'ethno-artiste Guylaine Renaud, propose de faire parler dix objets du musée par une création sonore et musicale, à la suite d'une résidence d'artistes, et donc de donner à entendre (et pas seulement à voir !) les œuvres.

De même, pour travailler à la nouvelle thématique sur la mémoire cheminote, l'enquête ethnologique

réalisée par le musée auprès des anciens employés a donné lieu à une mise en scène par un collectif d'artistes, l'Isba, sur leur ancien lieu de travail, la Grande Halle des ateliers SNCF d'Arles. À la suite de cette première restitution, l'écrivain Guillaume Le Touze a imaginé une fiction qui a désormais sa propre vie d'œuvre théâtrale¹.

Enfin, « Vol sans effraction »², sur une idée originale de Rémi Sabouraud de l'agence en créativité Goût d'idées, expérimente l'utilisation du jeu vidéo et de la technologie du drone pour intéresser les publics jeunes à la rénovation du musée, en faisant voler les engins dans le musée fermé, depuis l'espace public, et en y superposant du contenu enrichi. À travers les écrans, le pilote et les passants découvrent le site et se trouvent entraînés, comme dans les jeux vidéo, à accomplir une mission : tirer sur les idées reçues liées au musée. Le pilote peut alors commencer un vol magique dans le Museon arlaten rénové et se projeter dans le futur !

Ces expérimentations préfiguratives montrent comment il est possible d'enrichir le projet et la future politique des publics. Elles se sont bien entendu appuyées sur l'intégration déjà acquise du service dans la chaîne opératoire du musée et sur son expérience à mener des actions hors les murs, ainsi que sur l'élaboration en amont d'une politique renouvelée des publics. Pour cela, il a été décidé de dresser un état des lieux des pratiques du musée à l'égard des publics tout en se projetant vers la réouverture, puis, à partir de cette projection, de tester et évaluer des actions, dans un va-et-vient permanent entre expérimentations et concepts.

Quels publics ?

Premier acte de la politique des publics : dresser l'état des lieux, en prenant en compte les bilans de fréquentation ainsi que les études de publics du musée et plus largement du tourisme culturel à Arles, qui avaient été portées par l'office de tourisme et auxquelles le musée avait collaboré. Elles ont été complétées par une étude plus anthropologique commandée au Laboratoire d'anthropologie et d'histoire des institutions culturelles (LAHIC) : « Images mentales et représentations de l'identité : le Museon arlaten » (2009), dont

1. *De bruit et de labeur* :

www.collectifisba.com/de-bruit-et-de-labeur/

2. « Vol sans effraction » est une opération soutenue par le ministère de la Culture et de la Communication (appel à projets « Services culturels numériques innovants ») qui se déroule à Arles du 3 mai au 31 octobre 2013. Elle nous a conduits à expérimenter une méthodologie de projet collaborative et itérative avec des acteurs du territoire : Pôle industries culturelles et patrimoines (labellisé Prides), agence Canopée, compagnie des Patrimoine, IUT de Provence, site d'Arles (Aix-Marseille Université), laboratoire Culture et Communication de l'université d'Avignon, Institut de régulation et d'automatisme pour l'évaluation ; et avec des financements privés (Heritage International Transport et Emaby).

© Cl. S. Normand / Coll. Museon arlaten



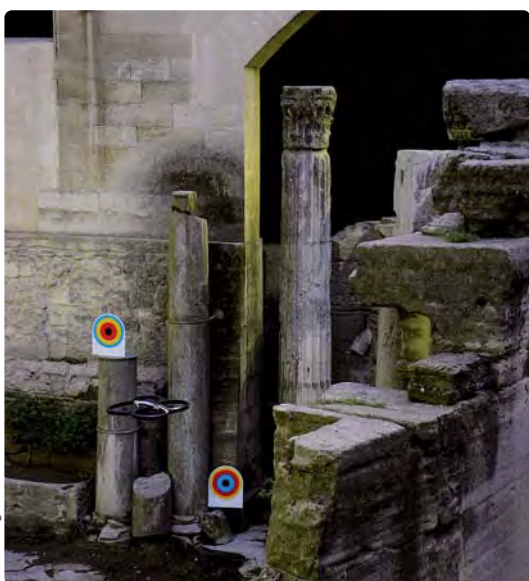
Cl. Ville d'Arles, Daniel Bourmias



Fresque sur le thème des anciens ateliers SNCF d'Arles réalisée lors d'un stage Graff pour adolescents (février 2012).

Concert du groupe gitan Quai des Platanes (quartier de La Roquette, Arles, juin 2012), dans le cadre du travail de mise en valeur de la mémoire et de la culture gitane mené par l'association Petit à petit (projet « Partage de mémoires gitanes » du Museon arlaten).

© Cl. S. Grange



© Cl. S. Grange



L'expérimentation "Vol sans effraction", ou une visite virtuelle originale du Museon arlaten (mai 2013) : drone volant dans la cour intérieure du musée (à dr.) ; poste de pilotage du drone pour le public, à l'extérieur du musée (à g.).

L'objectif était de cerner les liens entre les Arlésiens, qu'ils soient donateurs ou prescripteurs dans le port du costume et plus largement dans le maintien des traditions. Ce bilan a ensuite été mis en perspective avec le projet scientifique et culturel du musée et avec la politique des publics que la collectivité départementale entendait développer.

Quels publics viser pour le musée rénové ? Publics absents, publics qui nécessitaient une réflexion spécifique en termes d'aménagements muséographiques ou d'actions culturelles, ou encore les publics acquis au Museon arlaten dans sa version ancienne et qu'il convenait de ne pas oublier. C'est ainsi qu'après moult débats sur les dénominations, sont apparus par exemple les « nouveaux publics » et le « public expert ». Celui-ci regroupe les professionnels de la culture et les « provençalistes », peu nombreux mais très en demande quant à la rénovation. Cette typologie propre au musée a été construite de façon subjective, mais a l'avantage d'être non restrictive, modifiable, et surtout de créer une porte d'entrée « publics » dans la complexité des enjeux liés à la refondation du musée.

Des comités d'utilisateurs

Deuxième acte : formaliser l'élaboration d'un cahier des charges à observer pour chaque type de public, à savoir seize identifiés et ensuite répartis entre les cinq médiateurs culturels du service. Ces feuilles de route, incarnées en quelque sorte par chacun d'entre nous,

ont permis de définir les champs d'intervention nécessaires pour élaborer de nouveaux parcours : aménagement muséographique, outil d'accompagnement, médiation avec médiateur, en interne, ou médiation avec un intervenant, qu'il soit artiste, scientifique ou expert spécialisé. L'objectif initial est de mettre en œuvre au moins une de ces quatre possibilités, et ce pour chacun des publics visés, afin de compenser le caractère généraliste, « tous publics », de la médiation prévue par la future muséographie. Certains de ces récapitulatifs « publics » ont conduit à une nouvelle expérimentation : encore plus coopérative que ce dont nous avons déjà l'habitude, avec la constitution de comités d'utilisateurs ad hoc. Ces comités regroupent de cinq à dix personnes, deux ou trois fois par an. Ils nous accompagneront tout au long de la rénovation, jusqu'à la réouverture, afin d'évoquer les aspects spécifiques liés aux publics les plus ciblés. Un jeu de cartes symbolisant des axes forts permet de veiller plus particulièrement à des mots comme « horaires », « tarifs », « musée des musées », « outils », etc. À ce jour existent les comités « éducation nationale », « champ social », « partenaires événementiels et artistiques » et « handicap ».

Les publics ont ainsi à leur disposition, avec le déplacement de l'institution hors de ses murs, un outil – un drone humain et interculturel ? – pour poser leurs empreintes sur le musée, et par là construire le Museon arlaten en tant que musée de société. Le hors les murs, un mur à graffs et à empègues³ du musée rénové ? ■

3. Empègues : vient du provençal « empega », coller. Petits dessins réalisés au pochoir sur les murs et portails des maisons de Petite Camargue, notamment lors des fêtes votives.

Confrontation

Entretien avec Raghunath Manet

Danseur, musicien, chorégraphe, chercheur... né à Pondichéry (Inde), Raghunath Manet a présenté en janvier 2013 son spectacle *Mughul India* à l'Institut du monde arabe, avec le violoniste tunisien Jasser Haj Youssef et le percussionniste indien Murugan. Raghunath Manet emporte le spectateur hors des évidences, fait se confronter et s'associer les rythmes et les sons de la vina indienne, des percussions, et ceux d'autres instruments de monde, détournant les normes culturelles.

En Guadeloupe, il est à la recherche des traces mêlées d'anciennes migrations tamoules dans les chants et les légendes, et jette les fondements d'un patrimoine vivant, d'un musée où la conservation prendrait sens comme interprétation toujours renouvelée.

Pour *Culture et Recherche*, Héléne Hatzfeld et Sylvie Grange se sont entretenues avec lui.

SG – Nous avons intitulé ce dossier de Culture et Recherche « L'interculturel en actes ». En voyant votre spectacle à l'Institut du monde arabe, nous avons pensé que cette formule correspondait bien à votre travail artistique...

RM – Je pars du principe qu'on naît dans une civilisation donnée, à un moment donné de l'histoire et qu'il y a un fil conducteur entre les civilisations, entre les humains... Ce qui m'intéresse, c'est comment coordonner tous les bagages culturels et en faire une synthèse à chaque moment. Je viens de Pondichéry, ancien comptoir français de l'Inde. Déjà, être Français en Inde c'est être dans plusieurs cultures. Dans la rue où j'habitais, la rue musulmane, on côtoyait aussi bien les musulmans que les Hindous, les Indiens catholiques, les Indiens de plusieurs ethnies... J'ai connu un échange extraordinaire entre populations, je baignais dans une multiculturalité très positive. Plus tard, je suis venu en France pour mes études supérieures. J'étais déjà artiste. J'ai étudié l'ethnologie, la sociologie, l'anthropologie, et je cherchais toujours des points communs. Je me posais aussi beaucoup de questions, notamment : où commence la tradition ? Par ailleurs, je ne comprenais pas d'être étiqueté, d'être mis dans un tiroir de « danseur indien », de « musicien indien »... ça dérangeait de dire musicien *et* danseur... On me demandait même si j'étais plus danseur que musicien. En Inde, on ne pose pas ce genre de questions... Je ne savais pas comment me présenter ; administrativement, c'était un souci, alors que pour moi, c'était une richesse. Quand j'ai demandé une bourse pour des études de perfectionnement, les Indiens m'ont dit : « vous êtes de nationalité française, donc vous ne pouvez pas obtenir de bourse en Inde ». Et quand je demandais une bourse en France, au ministère, à la DRAC, on me disait : « on ne va pas vous donner une bourse pour aller étudier l'art indien puisque vous êtes

indien »... j'étais « bâtard ». Effectivement, je suis le seul artiste français d'origine indienne... J'ai la chance de susciter l'intérêt d'un public nombreux, mais je n'ai jamais été soutenu par aucune institution. Et plusieurs fois on m'a refusé l'opéra. On me disait : « on ne fait pas de l'art mineur ; ici on ne fait que de l'art classique »... Mais la danse classique a été inventée au XVIII^e siècle, alors que pour la danse et la musique indiennes, il existe des écrits datant du II^e siècle ap. J.-C., et même antérieurs ! Comme j'avais besoin d'exprimer qui je suis à travers mon art, mes origines, j'ai fait un pari : comment tisser des liens avec la culture d'autrui ? J'ai fait des rencontres avec les violonistes de la Juilliard School de New York, avec des musiciens connus comme Michel Portal, Archie Shepp, Didier Lockwood, Richard Galliano... Ils comprennent le rythme et là, on parle le même langage. La richesse, c'est d'être ouvert, pour accueillir en soi différentes cultures, à chaque fois mettre les gens de plusieurs cultures ensemble et essayer de trouver des liens. Et l'art est le chemin le plus tolérant et le plus accessible. On n'a pas besoin de parler. On devine tout avec nos oreilles, nos yeux, notre cœur. À l'Institut du monde arabe, j'ai invité le musicien arabe Jasser Haj Youssef. Lorsqu'un public arabe vient, il voit la beauté de la rencontre, comment l'Inde et la culture arabe se joignent. J'ai pris des airs très connus et j'en ai fait une composition indienne à ma manière. Ces personnes adhèrent, elles disent : « Oh là, c'est beau ! » L'art peut aider les peuples à vouloir échanger, coopérer, réfléchir ensemble. Ce qui lie les civilisations, c'est le rythme. *Ta ka ta ki ta* [Raghunath Manet tape sur la table un rythme avec sa main.] Le battement de cœur. C'est la raison pour laquelle on a mis le *damaru*¹ dans les mains de Shiva. Le rythme de la vie. Pour moi, plus un homme est imprégné de sa civilisation, plus il peut s'ouvrir à d'autres civilisations.

SG – Vous avez dit : « où commence la tradition ? » Par rapport à ce que vous êtes aujourd'hui, qui est l'illustration de constructions aléatoires, quelle est la place de la tradition ?

RM – La tradition n'est pas une boîte de conserve. Pour moi, si l'artiste ne réinterprète pas sa tradition, la tradition meurt. La théorie de la danse indienne a été écrite au II^e siècle. On n'a pas d'images pour savoir comment elle était dansée, par contre on a des sculptures. Mais on peut s'échapper de ces sculptures pour les emmener vers autre chose. Le sculpteur arrête une pose, ça ne veut pas dire que c'est la pose terminale. Tout est en mouvement, en évolution. C'est ça pour moi, la tradition. Quand les maîtres nous avaient donné des années de leçons de musique, ils disaient : « je te préviens, tu improvises aujourd'hui, demain, je ne veux pas que ce soit pareil. Les mêmes ragas, les mêmes notes, non ; tu vas improviser autrement. » On est entraîné à ça. Il n'y a pas plus traditionnels que nous. Ça ne veut pas dire que je dois venir à dos d'éléphant et marcher sur une planche à clous ! Il faut se débarrasser des clichés !

HH – Dans votre spectacle, vous semblez danser parfois avec des gestes plutôt féminins, et par ailleurs il y a des mouvements de danses masculines. Avez-vous apporté des décalages par rapport à certaines formes habituelles de danses ?

RM – En Inde, le dieu Shiva est danseur, il transmet deux sortes de danses : l'une virile, appelée *tandava*, et une autre plus gracieuse, appelée *lasya* qui est transmise par sa femme aux femmes, selon la mythologie. Chacune des sept danses de Shiva symbolise quelque chose : pour anéantir, pour sauver le monde, etc. La danse qui m'intéressait le plus est celle, énergisante, virile, destructrice, qui représente le cycle cosmique : création, destruction,

© Bruno Réquentel

Raghunath Manet et Didier Lockwood, spectacle *Omka II* (théâtre de la Gaîté Montparnasse, 2011).

© Maria Tololetti

Raghunath Manet danse. Spectacle *Tanjore, Du Temple à la Scène...* (Avignon, 2008) : danse, musique et percussions de l'Inde.

recommencement. Tout ce qui était créé doit être détruit. C'est la philosophie elle-même. Pour moi, être masculin ne veut pas dire dénigrer l'être féminin. Dans le shivaïsme ancien il est dit que chaque être est à la fois masculin et féminin... D'ailleurs, on dit que lorsque la femme est manifestée, l'homme n'est rien à côté, c'est l'énergie créatrice, Shakti, qu'on appelle le *kālī* en Inde, et même son mari la craint. On dit en Inde [Raghunath Manet le dit en tamoul puis traduit] « Tout peut être construit par une femme, tout peut être détruit par une femme. » Ce qui est intéressant dans ces principes-là, c'est une guerre qui, dans chaque être, réunit l'élément féminin et l'élément masculin. Si vous n'avez pas fait le travail intérieur, vous ne pouvez pas rencontrer votre partenaire. Donc nous n'avons pas ce problème, occidental et binaire, de dire masculin ou féminin, oui ou non.

HH – On sait qu'à une époque, en Inde, les jeunes garçons de bonne famille étaient destinés à apprendre la musique tandis que les filles apprenaient la danse. Avez-vous transgressé cette partition ?

RM – La société est comme un fleuve qui avance. En avançant, il entraîne des dégâts avec lui, tous les arbres morts, etc. La société peut être très libérée à un moment de l'histoire ; puis elle se laisse imprégner par d'autres cultures, par d'autres savoirs, et par toutes leurs impuretés. Quand on m'a dit « pas de danse pour un garçon », c'était un moment de l'histoire où on détruisait toutes les danses de temple, la danse était assimilée à la prostitution. Mais certains ont su résister, sinon ces danses auraient disparu. C'était un moment donné de l'histoire. Il faut toujours aller chercher les raisons au plus loin pour comprendre comment était la société. Et c'est là que l'interculturalité est intéressante. Elle doit servir pour mieux intégrer ses origines et mieux vivre en tolérance.

HH – Vous êtes aussi chercheur. Vous avez été en Guadeloupe pour retrouver des contes et légendes, vous allez y retourner...

RM – Je suis allé présenter un spectacle en Guadeloupe. Chaque fois que je vais dans un pays, je n'aime pas prendre un livre pour comprendre, j'aime me balader dans les musées, dans les rues, pour moi les rues sont des musées, j'aime le vivant. En regardant les Guadeloupéens, leurs comportements, j'ai vu quelque chose d'indien qui subsistait. Quand j'ai écouté leur musique, j'ai reconnu des rythmes. Même dans le reggae, car des Indiens sont allés jusqu'en Jamaïque. Je perçois, en écoutant les tambours, comment certains rythmes sont repris, car nous, les Indiens, sommes très scientifiques dans nos rythmes et dans notre classification des ragas en musique. De plus, ces personnes chantent en tamoul, mais un tamoul complètement déformé. Je peux détecter dans quel raga elles chantent, dans quel mode, mais aussi les mots... Il m'a fallu quatre ans pour replacer les mots... Donc il s'agit de préserver des chants qui n'existent même plus aujourd'hui parce que l'Inde se développe à grande vitesse. Je rêve de faire un musée pour ces populations tamoules qui vivent en Guadeloupe. Il faut que les jeunes sachent comment leurs arrière-grands-parents sont arrivés, dans quelles conditions, quels vêtements ils portaient, avec quoi ils construisaient leurs habitations, ce qu'ils avaient en eux, les images, les dieux, les chants...

SG – Dans un musée, cela ne vous paraît-il pas trop figé ?

RM – Non, pas du tout ! cela va inciter à aller plus loin, il ne s'agit pas seulement de conserver. Quand je discutais avec les jeunes, ils disaient : « On répète mais on ne comprend pas. On aimerait bien comprendre. » Pour comprendre, il faut que des choses soient montrées, pour qu'ils puissent s'identifier,

pour rêver et aller plus loin. Il est important de savoir ce que ces gens ont apporté dans leurs bagages culturels...

Pour cela, il faut que je fournisse des références précises. Je ne viens pas apporter les dieux expatriés de l'Inde, ce que certains font aujourd'hui parce qu'ils se sont dit : « on pratique très mal la religion, on va faire appel à des prêtres indiens » et ils ont importé des prêtres brahmanes, qui récitent en sanskrit alors que les Guadeloupéens récitent en tamoul ! C'est ridicule ! Je leur dis : « préservez vos petits temples ! Mais ne faites pas comme en Inde. Votre histoire, c'est votre histoire, et c'est cela qui est beau. » Il faut le regard d'un tiers, comme moi ou d'autres, pour les aider.

HH – Comment ces recherches, ce que vous entendez en Guadeloupe, nourrissent-elles votre art ?

RM – Aujourd'hui j'ai envie de me confronter avec leur art. J'aime bien ce terme « confrontation ». Je n'aime pas le mélange, je ne crois pas du tout au mélange. Confrontation !

HH – En parlant de confrontation, vous reprenez l'esprit de ce qui fait difficulté.

RM – Ce qui m'intéresse dans l'art, c'est que chacun garde sa place. Combien de fois j'ai dit : « Surtout ne viens pas sur mon terrain s'il te plaît ! N'essaie pas de me copier, et je ne te copierai pas ! Tu restes à ta place, je reste à ma place et on va voir où on converge, où on est différents. » Les énergies qui s'opposent, cela m'intéresse aussi. C'est comme une respiration : inspiration, expiration, c'est ce qui fait l'équilibre. Je me lance toujours ce pari sur scène : montrer des choses... pas uniquement indiennes. Ce qui me plaît, c'est dépasser les cultures de chacun. ■

1. Petit tambour dont le rythme est la pulsation du cosmos.

Gaada poétique

La compagnie Gertrude II installe sa tente dans des lieux publics, invitant à venir écouter des poètes francophones, arabophones et berbérophones lire et traduire la poésie berbère et arabe du V^e siècle à nos jours. Temps de découverte/redécouverte de ce très riche patrimoine littéraire. Temps, aussi, de conversations passionnées.

GUILLEMETTE GROBON

Directrice artistique
et metteuse en scène
Compagnie Gertrude II

<http://gertrude.asso.fr/>

1. *Gaada* : assemblée, veillée.
Une tradition algérienne.

2. Cf. le rapport de Bernard Cerquigni
sur les langues de France (2009).

À l'écoute de la fécondité cachée des humains et des territoires, notre compagnie Gertrude II construit depuis 2003 ses variations artistiques contemporaines. Dépassant les diversités – traversés que nous sommes par la vivacité créative des mutations, des évolutions et des changements – nous proposons des espaces réponses, en synergie concrète entre les mondes savants et populaires.

Les *Gaada*¹ poétiques sont l'exemple d'une des variations artistiques proposées par notre compagnie. Depuis 2009, nous implantons une tente résolument contemporaine, en tous lieux publics (maison de quartier, musée, association, marché, etc.) à l'intérieur comme à l'extérieur, en collaboration étroite avec les habitants et nos différents partenaires territoriaux. Sous la tente, entourés de livres, trois poètes francophone, arabophone et berbérophone transmettent le patrimoine poétique berbère et arabe du V^e siècle à nos jours. Patrimoine d'excellence que nous considérons patrimoine de France².

Cette intuition artistique du partage de ce trésor universel a immédiatement procuré aux participants comme aux responsables un bienfait culturel mêlé de fierté, de ravissement et d'appétits de connaissance / reconnaissance.

Les milliers d'années de ce patrimoine poétique nous autorisent, tous et toutes, tous âges et toutes origines, à nous libérer de nos préjugés et de nos interdits respectifs. Par les allers et retours entre les trois langues, nous entrons tour à tour dans les raffinements de la structure langagière incomparable de la poésie préislamique / les larmes de la poésie élégiaque / les mystères de la poésie mystique / les vies mouvementées des poètes tantôt crucifiés, tantôt adulés par les pouvoirs / les délices de la poésie érotique, homosexuelle parfois, truculente souvent, louant le vin et les nourritures

terrestres / les espoirs et désespoirs de la poésie d'amour / les civilités de la poésie courtoise, des chansons de cour / les révoltes de la poésie politique / les nouveaux mondes de la poésie contemporaine...

Nous sommes ces poètes. Ce patrimoine nous appartient. Nous parle. Nous fait rêver, penser, débattre, échanger. Les petites et grandes Histoires des uns rencontrent celles des autres. Pour certains, parfois même maîtrisant mal la lecture, le besoin de retraduire en direct s'est avéré une nécessité. Comme un impérieux besoin de fouiller dans sa mémoire, d'aller à la recherche des traces d'arabe ou de berbère ; de se réapproprié avec plaisir les vestiges d'une culture enfouie, remontée à la surface par la grâce de ces livres instants d'intimité culturelle partagée. C'est ainsi qu'une femme totalement illettrée et parfaitement à l'aise nous a dit un jour : « Si je m'écoutais, ces livres, je les mangerais ! »

Pour d'autres, cette culture dont ils ignoraient tout (ou presque), la découvrir (ou redécouvrir), traduite par des traducteurs internationaux et éditée dans de grandes maisons d'édition est « signe et preuve » (selon les mots même d'Ibn Arabî, poète soufi du XII^e siècle) de la constance de sa circulation dans le Monde. Et les traducteurs leur apparaissent par là même les garants de la transmission par le haut de cette culture, en dépit des frontières objectives et/ou subjectives que nous nous créons et qui nous aspirent vers des précipices mortels pour les peuples.

Pour d'autres encore, aucune traduction ne sera jamais à la hauteur des subtilités de la langue d'origine. Nous avons souvent entendu sous la tente : « C'est intraduisible ! ». Ce qui entraînait instantanément des conversations si passionnantes qu'elles n'avaient pas de fin. À Gertrude II, nous pensons que c'est vraisemblablement par le pointage de ce mystère certain... que commence le désir du partage des cultures.

Une évidence qui a su convaincre des partenaires financiers comme les villes de Lyon, de Vénissieux et la Région Rhône-Alpes, mais qui a engendré une fin de non-recevoir des services ACSE de la préfecture qui ont considéré ce projet comme trop « communautariste » au regard de leurs propres critères. Cette méconnaissance pourra apparaître demain comme une erreur « historique », au moment où tentait de se déployer un outil défiant l'irréversibilité des tentations culturelles archaïques présentes dans nos territoires.

Les *Gaada poétiques* sont toujours sur la route et transportent avec elles les enjeux de liberté, de diversité et d'universalité des langues de France. ■



© Photo Sandrine Richerit, Cie Gertrude II

Ancrer les mémoires sociales et culturelles dans les récits des immigrations

Entre associations et institutions œuvrant à recueillir et transmettre les mémoires des immigrations, quelle interculturalité est possible ? L'association Ancrages fait le constat des difficultés : assignations de rôles, règles du marché, écart entre principes et réalités du partenariat. Samia Chabani cherche aujourd'hui une alternative, fondatrice de la légitimité des populations elles-mêmes à faire patrimoine.

À l'image de nombreuses initiatives au niveau national, Marseille et sa région s'illustrent par une grande diversité d'acteurs, de projets et de partenariats ayant pour but de « recueillir » les mémoires des immigrations. Caractérisées par une précarité de moyens et de durée, ces initiatives restent entachées d'une certaine « illégitimité », souvent confinées à l'approche « communautaire » ou « socioculturelle ».

Ces limites à la patrimonialisation interpellent les acteurs associatifs que nous sommes dans nos pratiques. Si nos actions avaient l'objectif de renforcer une meilleure visibilité des mémoires des immigrations, dès l'origine elles ont assez vite révélé de nombreuses limites, notamment concernant leur pérennité. Elles interrogent aussi les écueils d'une patrimonialisation « négociée » où certains événements, certains acteurs, certains lieux échappent au processus. La quête de « reconnaissance » n'est pas à confondre, ici, avec la démarche légitime de nombreux acteurs pour promouvoir des actions qui placent l'immigré dans un statut de sujet parlant et revendiquant, et non d'objet parlé. La marge de manœuvre de l'ensemble des acteurs associatifs reste étroitement « encadrée » par l'action publique, qui contribue parfois à les maintenir dans une forme d'amateurisme philanthropique.

Les institutions patrimoniales sont elles-mêmes soumises à des critères de performance, dont l'enrichissement des fonds et la fréquentation de leurs actions culturelles. Il en résulte souvent des partenariats fragiles et ponctuels, fondant les bases d'un rapport utilitariste au monde associatif, prestataire supposé plus proche des groupes concernés. Ce lien participe d'une nouvelle forme d'assignation pour ces « intermédiaires » dont la seule solution de survie est la réponse à la commande. Ainsi, le piège se referme et chacun tente de défendre une position plus ou moins rentière sans vraiment réfléchir à d'autres méthodes. Chaque « acteur » prend la suite du précédent et chaque « communauté » celle de la suivante dans le cycle partenarial. Une sorte de précipice visant à satisfaire le quota de diversité locale ou de répartition des subventions aux acteurs locaux,

parfois les deux. Sur le traitement patrimonial de l'immigration, l'implication des Directions régionales des affaires culturelles (DRAC) ou des services de la politique de la ville pour soutenir les opérateurs culturels reste par ailleurs le plus souvent symbolique.

Dans ce contexte, chacun repart donc à zéro, sans possibilité de capitalisation, dans un monde associatif de plus en plus soumis aux règles du marché : appels d'offres et autofinancement n'invitent pas à la mutualisation entre acteurs. Or, ce face-à-face comprend d'autres risques, déjà constatés de manière non exclusive dans d'autres domaines d'intervention dont l'éducation populaire ou les associations issues du mouvement social de l'immigration. Le plus courant est la propension à la captation des publics, voire des territoires, par certains acteurs. Se présentant comme « indispensable » auprès de tel ou tel groupe, chaque acteur dispose ainsi d'un pré carré qui institue une forme médiocre de « médiation », tournée vers la « livraison » de publics nécessaires aux besoins des services culturels, ou au contraire, dans une confrontation systématique, contribuant au repli et à l'absence de mobilisation de l'offre culturelle locale.

L'analyse de ces actions montre qu'il s'agit rarement d'articuler le patrimoine local à celui des immigrations mais souvent de les distinguer. Les logiques d'acteurs répondent aussi aux orientations diverses, notamment institutionnelles, qui visent à promouvoir la diversité culturelle et l'intégration des populations immigrées, dont la valorisation des mémoires de l'immigration constitue un des axes opérationnels.

Pour notre part, l'expérience de l'association Ancrages nous conforte dans le sentiment que la patrimonialisation des immigrations participe à une meilleure visibilité sociale et politique des quartiers populaires. Cette invitation à une relecture spatiale de la ville révèle les « délaissés » à partir desquels se construisent des « contre-mémoires ». Ce constat nous

SAMIA CHABANI

Directrice de l'association Ancrages

<http://ancrages.org/>

a amenés à infléchir nos initiatives vers une approche territoriale articulant patrimoine industriel et mémoires ouvrières avec les mémoires des parcours et des ancrages migratoires, dans une démarche intégrée du patrimoine¹.

Une question difficile persiste. Si cette transmission concerne l'ensemble de la cité, comment éviter qu'elle ne se confonde avec l'expression d'un ultime contrôle social ? Le Grand Saint-Barthélémy, Bassens ou La Viste, le Grand Arénas, le centre de rétention d'Arenc ou la zone arrière portuaire sont, à Marseille, autant de lieux d'enfermement tus par l'histoire officielle, qui méritent d'être interrogés en ouvrant le débat, en élargissant le nombre des parties prenantes, à commencer par les experts tout désignés, les habitants eux-mêmes... Ces quartiers constituent également une cartographie des mobilisations citoyennes, des luttes pour l'indépendance à celles pour la défense de l'égalité des droits.

De fait, nos actions induisent des résistances qui, sans s'opposer de manière manifeste, contrarient de manière latente le droit au récit. Le statut du droit à l'oubli des populations immigrées est à mettre en lien avec celui de ces zones de silence qui mettent à mal le travail de tout intervenant. Faut-il alors absolument réactiver la parole, produire des archives orales, et qui est légitime pour le faire ? Cette question de la légitimité nous paraît centrale, et plutôt qu'une conséquence, elle est un préalable.

La question de la légitimité à faire n'est pas l'apanage des institutions patrimoniales, d'autres « acteurs » tentent de dissuader les « témoins » d'y prendre part, guettant ici le *logue*² susceptible de « piller » les mémoires populaires ou minoritaires. Le terrain est donc « miné » et l'« entre soi » de mise !

Cette ambiance délétère constitue aussi un rempart à franchir pour ceux qui souhaitent initier des parte-

nariats, qu'ils soient artistes, chercheurs ou archivistes, contraints de « montrer patte blanche ». Une omerta révélée par d'autres pratiques, alors même qu'au sein de ces quartiers il est urgent de passer du « bruit à la parole », selon l'expression de Michel Anselme³. L'injonction de participation n'est plus de mise et l'implication des habitants dans la désignation du patrimoine ne laisse plus place à aucune interrogation.

Ultime combat, enfin, celui à mener contre l'effacement, parfois plus redoutable encore que les rapports de force traditionnels évoqués précédemment.

Pour ce qui concerne le lien avec les institutions patrimoniales, c'est la perception du phénomène migratoire dans sa dimension « temporaire » ou « exogène » à la Nation qui semble altérer le partenariat durable. L'immigration reste une thématique exceptionnelle, dont le traitement ne saurait constituer un axe permanent.

Nous restons vigilants face aux usages publics des mémoires de l'immigration. La question de la légitimité de la production de ces savoirs et formes, et surtout de leur diffusion dans un espace public plus large, est au cœur de la démarche d'Ancrages. Nous constatons que l'échelle microsociale de la ville révèle aujourd'hui le territoire le plus pertinent de ces initiatives. Elle nous informe sur le contenu mémoriel, les histoires individuelles et les parcours migratoires des personnes immigrées, dans l'objectif d'éclairer la présence ou l'absence de mémoire, la volonté d'effacement ou d'oubli, les points de rupture. Selon cette même échelle, nous accompagnons aussi des actions et des projets menés sur le thème de la mémoire, dans lesquels différents acteurs (institutions, associations, artistes, médiateurs, témoins...) se croisent pour donner une forme tangible aux souvenirs, pour faire reconnaître les lieux et leurs histoires afin que ces dernières deviennent connues, communes et partagées par tous. ■

1. Au sens de la Convention du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société. Faro, 2005.

2. Ethnologue, anthropologue, psychologue...

3. Michel Anselme, *Du bruit à la parole. La scène politique des cités*. Préface de Michel Samson. La Tour d'Aigues. Éditions de l'Aube, 2000. 279 p. (Coll. Le tour du monde).

LA MISSION VIVRE ENSEMBLE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Créée en 2003 par le ministère de la Culture et de la Communication, pour que progressent « la tolérance, le respect des différences et le désir de vivre ensemble », la mission Vivre ensemble compte aujourd'hui une trentaine de lieux culturels très divers : musées, monuments, scènes de spectacle vivant, cinémas, bibliothèques, centres d'archives... Y sont également associés Arte France et l'INA, ainsi que l'Institut du monde arabe, la Gaité lyrique (Paris) et le musée d'Art contemporain du Val-de-Marne (MAC/VAL).

Cette mission a choisi de s'adresser à des intervenants du champ social pour qu'ils soient des relais auprès des publics. Leur action porte sur l'apprentissage du français, le soutien scolaire, la prévention, l'insertion ou la restauration du lien social. Ces personnes relais peuvent être bénévoles, travailleurs sociaux, éducateurs, animateurs, formateurs....

Par ailleurs, dans chaque établissement culturel un correspondant est identifié pour établir des relations personnalisées avec ces relais.

Une des forces du dispositif consiste dans la mutualisation des ressources et des contacts. Plusieurs opérations communes à tous les établissements publics sont ainsi programmées chaque année :

- des visites-découvertes sont proposées aux relais par tous les établissements culturels à l'automne ; les relais peuvent ainsi pendant deux semaines s'immerger dans la richesse des institutions culturelles franciennes et construire le parcours qui leur convient ;
- un salon-forum annuel permet à chaque établissement de présenter sur son stand sa programmation, ses offres à destination des publics du champ social, et aux relais de nouer un premier contact avec les équipes des établissements ; en parallèle, se tiennent des ateliers sur des thématiques particulières, des visites de l'établissement qui accueille le forum ;

– une journée organisée autour d'un pique-nique commun réunit, fin juin, les correspondants des établissements culturels et leurs relais ; elle leur permet d'explorer les ressources culturelles locales et d'échanger sur leurs pratiques.

Cette coopération interétablissements aboutit également à quelques « parcours miroirs » entre deux établissements qui bâtissent des parcours de visites entre deux expositions ou spectacles qui se font écho.

Le film *Vivre Ensemble - Rendons accessible à tous l'offre des établissements culturels* produit en 2009 par la mission, illustre toutes ses actions.

Visualiser le film et lire la charte

www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Developpement-culturel/Mission-Vivre-ensemble/Ressources-et-documents

En savoir plus

www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Developpement-culturel/Mission-Vivre-ensemble

CULTURE, TSIGANES ET GENS DU VOYAGE DE FRANCE

400 000 à 500 000 Gens du voyage vivent en France. Environ un tiers sont itinérants, un tiers sont semi-sédentaires et un tiers sont sédentaires mais voyagent durant l'été. Ainsi, les Gens du voyage ont pour la plupart un ancrage territorial affirmé, avec des périodes d'itinérance.

En 2011, le ministère de la Culture et de la Communication a initié un groupe de travail « Culture – Tsiganes et Gens du voyage de France ». Dans la mouvance de la Commission nationale consultative des Gens du voyage

Lieu d'échanges, d'analyse, de réflexion et de propositions, ce groupe doit définir des orientations, des méthodes de travail, et procéder à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une charte « Culture – Tsiganes et Gens du voyage de France ». La culture est, cela s'entend, tout ce qui permet aux individus d'appréhender le monde et les rapports sociaux, d'y agir individuellement et collectivement et de se situer dans une mémoire partagée.

Le ministère de la Culture et de la Communication a pour mission, dans ses domaines de compétence, de contribuer à la reconnaissance de la diversité, garante pour la démocratie. Par

Ainsi, Raymond Gurême, grand acteur et témoin du voyage, a été décoré de l'ordre de chevalier des arts et lettres en 2012, au titre de la reconnaissance culturelle de son « peuple ».

Le ministère entend contribuer à la construction du « vivre ensemble » par la reconnaissance de l'apport réciproque des cultures et de leurs acteurs. Avec cette charte, il veut lutter contre le rejet, la discrimination, l'intolérance et le racisme.

Ce travail passe notamment par la préservation des langues des Gens du voyage, par la reconnaissance de leurs métiers et savoir-faire, de leur patrimoine culturel matériel comme

Le groupe de travail « Culture – Tsiganes et Gens du voyage de France » est piloté, au sein du ministère de la Culture et de la Communication, par le SG / SCPCI / Département de l'éducation et du développement artistiques et culturels.



Ci. Valérie Jacquemin

(CNGVC), ce groupe s'est fixé comme principaux objectifs de modifier le regard que la société porte sur ces personnes, de valoriser leur culture et de leur proposer un meilleur accès aux institutions culturelles.

L'Association sociale nationale internationale tsigane (ASNIT), l'Association nationale des Gens du voyage catholiques (ANGVC), l'Union française des associations tsiganes (UFAT) et la Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les Tsiganes et les Gens du voyage (FNASAT) sont les principales structures qui participent à cette réflexion. L'ensemble des directions générales du ministère (patrimoine, création, langues, médias et industries culturelles) sont aussi représentées.

la mise en œuvre de cette charte, il veut favoriser l'égalité des droits culturels, l'émancipation des femmes du voyage, la transmission des modes de vie familiale, et mieux prendre en compte les dimensions inhérentes à la vie des Gens du voyage dans le cadre des politiques publiques. Les établissements publics nationaux du ministère et les institutions culturelles subventionnées seront pour ce faire des interlocuteurs privilégiés.

Se remémorer les épisodes de leur histoire contribue à lutter contre les discriminations que subissent encore les Tsiganes dans notre pays, où ils sont pourtant implantés depuis le XV^e siècle, et où ils sont citoyens français à part entière.

immatériel, de leur liberté d'expression et de création, et par la valorisation de toutes ces composantes de leur culture. La lutte contre l'illettrisme et la fracture numérique sont aussi des champs d'action prioritaires. Par ailleurs, des actions d'éducation artistique et culturelle pour les familles et leurs enfants seront conduites, privilégiant notamment les initiatives associatives des voyageurs. Maillage des territoires, mobilisation des voyageurs, dynamiques intergénérationnelles et développement de la vie associative des Gens du voyage constituent les principaux axes pour légitimer cette culture en mouvement. ■

Performance « Ceci n'est pas une caravane », Montreuil (Seine-Saint-Denis), 2009.

Réalisée en juillet 2009 à Montreuil par l'association Didattica, cette performance a clôturé un processus de coopération scientifique et artistique avec diverses associations roms sur les représentations des Roms (Sinté/Manouches, Kalé, Roms orientaux) à l'intérieur et à l'extérieur du peuple. Une construction faite de bric et de broc, entre carton, morceaux de bois, scotch d'emballage et clous, représente une caravane un peu malade, sans roue, faisant référence aux caravanes que les pouvoirs publics mettent notamment à disposition des Roms orientaux lorsqu'ils arrivent en France, et qui ne sont pas faites pour circuler.

D'une construction à la procession dans les rues de Montreuil jusqu'à sa destruction, la performance pointe les ambivalences d'une image. Elle est à la fois un stéréotype et une réalité, notamment pour des Manouches présents en France depuis plus de 500 ans. Faire cette performance, c'est à la fois reconnaître l'importance du symbole par la procession dans la ville jusque vers l'Hôtel de ville, mais c'est aussi une manière de questionner et de libérer la culture rromani d'une image figée. La complexité et l'ensemble de la culture rromani ne peuvent se réduire à une image. Il s'agit de déconstruire le stéréotype par la destruction d'une image/objet.

www.didattica-asso.com/

Culture et Démocratie : le pari de la réciprocité culturelle à Bruxelles

L'association Culture et Démocratie pense depuis vingt ans, de manière critique et volontairement plurielle, l'articulation du culturel au politique et du politique au culturel : indispensable travail à l'heure où les modèles vacillent et nous mettent au défi d'inventer de nouvelles et plus justes manières de vivre ensemble.

SABINE DE VILLE

Présidente de Culture et Démocratie,
Bruxelles, Belgique

www.cultureetdemocratie.be

Réseau fort de douze mille usagers, Culture et Démocratie réunit des partenaires du monde artistique et intellectuel, du monde socioculturel et de la mouvance associative.

Son Manifeste (1993) affirme que l'art et la culture participent de la démocratie, lie la force de l'invention et de la sensibilité à la vitalité démocratique ; il dénonce la culture du profit, met en garde contre le réveil du racisme et de l'intolérance et en appelle à un investissement public fort dans le champ de la culture et de la création. Aujourd'hui comme hier, Culture et Démocratie

relles plutôt que des murailles, des zones d'intérêt et d'identité communes plutôt que la mise en exergue de différences infranchissables ».

Échanges de regards

Une expérience menée par le CBAI et les Musées royaux des beaux-arts de Belgique dans le cadre d'une exposition sur l'orientalisme en Europe témoigne de la mise en acte de cette logique².

Des stagiaires d'origines culturelles et sociales diverses, en formation au CBAI³ et peu familiers des lieux muséaux, ont été invités à choisir une œuvre dans l'exposition (avant son ouverture). Après une séance d'initiation sur l'orientalisme, ils ont exprimé lors d'ateliers d'écriture leur perception de l'œuvre et celle de l'écart entre la vision de l'Orient proposée par l'artiste et celle qu'ils en avaient personnellement. Pour la responsable du projet côté musée, « l'inscription des œuvres dans la réalité du temps a permis aux participants de cerner comment le regard des artistes s'est posé sur les habitants de l'Orient, ses paysages, son architecture, ses croyances, ses traditions... Le travail d'écriture a permis l'appropriation d'un Orient connu ou inconnu, d'origine mais quitté, stigmatisé ou idéalisé, rêvé ou blessé. » Un vidéogramme, réalisé au terme de ce travail, présentant chaque stagiaire photographié devant le tableau qu'il avait choisi de commenter, a ensuite servi à introduire les visites guidées de l'exposition. Cette expérience plusieurs fois reconduite s'inscrit désormais dans le cadre du programme de la formation d'agents de développement et de médiation interculturelle que le CBAI organise chaque année. Si, comme l'observent les formateurs, ce projet a pu susciter un regard nouveau, de la part des personnes en formation, sur les musées, sur l'art et sur leurs propres inscriptions culturelles, nous pensons qu'il contribue aussi – et c'est crucial – à remodeler le regard des personnels des musées sur les collections et sur leur pratique de médiation. Double profit né du déplacement cognitif réciproque et de la reconnaissance des apports culturels de chacun des partenaires impliqués dans la réalisation du projet.

« Créer des passerelles plutôt que des murailles

cratie questionne les politiques culturelles – cela va de soi – mais aussi celles qui touchent à l'éducation et à la formation, à la santé, à la cohésion sociale, à l'économie et à la justice. La question de l'interculturalité croise tous ces champs de réflexion et d'action et suscite rencontres, débats et publications.

Au-delà de ce que nous initions nous-mêmes, nous souhaitons évoquer ici le travail du Centre bruxellois d'action interculturelle (CBAI), membre de Culture et Démocratie. Cet organisme est situé en première ligne sur le terrain de l'action interculturelle ; ses options et ses actions rencontrent étroitement celles de notre association. Issu d'un Centre socioculturel des immigrés de Bruxelles créé en 1981, il devint CBAI en 1991, sous l'impulsion d'associations socioculturelles, d'associations de migrants et de représentants syndicaux et politiques¹.

La ville-région de Bruxelles est très multiculturelle. Le brassage de populations d'origines culturelles diverses en fait un véritable « laboratoire de l'action interculturelle ». C'est donc dans ce contexte que le CBAI fait, selon ses propres termes, « le pari de l'aventure interculturelle, celle qui postule de créer des passe-

1. Dans ses missions de coordination, de publication, de formation et de veille démocratique sur la mise en œuvre du décret relatif à la cohésion sociale, le CBAI est soutenu par divers pouvoirs publics, parmi lesquels la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Commission communautaire française (COCOF), la région de Bruxelles-Capitale, Actiris (emploi) et l'Union européenne. Le CBAI est une des nombreuses organisations travaillant dans le domaine de l'interculturalité en Fédération Wallonie-Bruxelles.

2. L'exposition « De Delacroix à Kandinsky, l'orientalisme en Europe » s'est tenue d'octobre 2010 à janvier 2011 aux Musées royaux des beaux-arts de Belgique (Bruxelles).

3. Formation d'agents de développement et de médiation interculturelle (cycle 2008-2010, 750 h).

« L'action interculturelle entendue comme un processus de rencontre, d'échange et de travail réciproque sur les mentalités et les représentations collectives.

Nous nous inscrivons pleinement dans cette appréhension de l'action interculturelle entendue comme un processus de rencontre, d'échange et de travail réciproque sur les mentalités et les représentations collectives. Au-delà de la définition de l'action interculturelle souvent conçue comme l'outil premier de l'insertion sociale, nous considérons, avec le CBAI, qu'il faut en priorité organiser la rencontre interculturelle dans sa dimension pleinement culturelle : permettre à chacun, d'où qu'il soit culturellement et socialement, d'approcher dans des dispositifs très variés la formidable complexité de ses identités et/ou de ses appartenances culturelles. Lui permettre d'en revendiquer la richesse pour qu'il puisse ensuite et à sa mesure, en faire le levier d'une participation digne, libre et créative à la Cité.

Nous concluons en évoquant brièvement l'action du réseau culturel RAB-BKO⁴, lié lui aussi à Culture et Démocratie et qui, dans le sillage de Bruxelles 2000⁵, travaille activement à la coopération entre les opérateurs culturels bruxellois francophones et néerlandophones (135 membres en 2013). Dans un registre différent mais pourtant proche, ce réseau organise l'échange de pratiques, des débats et des rencontres autour des enjeux culturels, interculturels et socioéconomiques à Bruxelles. Il suscite des collaborations pour transcender concrètement, avec détermination mais non sans difficulté, les frontières culturelles et institutionnelles dressées entre les deux secteurs.

Comment en effet, sans entreprendre d'abord cela, prétendre réussir l'aventure d'une interculturelité élargie ? ■

4. RAB : Réseau des arts à Bruxelles, créé en 2002 ; BKO : Brussels Kunstoverleg, créé en 2004. Créés par des acteurs culturels bruxellois représentant diverses disciplines artistiques, ces deux réseaux constituent une plateforme de concertation du secteur culturel bruxellois. www.reseaudesartsbruxelles.be

5. Bruxelles fut ville européenne de la culture en 2000. Le projet Bruxelles 2000 jeta les bases de cette coopération culturelle à venir.

Bruxelles, ville multiculturelle

Parmi les près de 50 % de la population bruxelloise aux origines culturelles et sociales diversifiées, on trouve les descendants issus des différentes vagues d'immigration des XIX^e et XX^e siècles, des fonctionnaires des institutions européennes et internationales qui ont leur siège à Bruxelles, des employés et cadres d'entreprises étrangères ainsi que des personnes dites primo-arrivantes. Parmi les populations de nationalité étrangère, 58 % sont des ressortissants de l'Union européenne et 42 % sont des ressortissants hors Union. La population de nationalité étrangère et celle d'origine étrangère qui a acquis la nationalité belge totalisent plus de 47 % des résidents bruxellois.

Note du CBAI, *Visions, missions, positionnement stratégique et expertise du CBAI*, Bruxelles, 2008, p. 7.

Le Monde en scène

Imaginé par le Centre bruxellois d'action interculturelle (CBAI), ce dispositif a permis depuis 2005 la rencontre artistique, dans divers lieux de Bruxelles, de plus de 250 artistes, musiciens et danseurs de toutes origines : africaine, orientale, sud-américaine, européenne, balkanique... Laboratoire musical, public et nomade, « Le Monde en scène » suscite, de l'avis de ceux qui y participent, de nouvelles pratiques artistiques, la confrontation des expériences et des échanges inattendus.

Le CBAI a édité en 2012 un coffret DVD et CD assorti d'un carnet de lecture, marquant sa volonté de diffuser largement la trace artistique de ces rencontres et de cueillir le témoignage d'une partie des artistes. Le carnet est conçu pour être utilisé en animation et dans des formations à la pédagogie interculturelle en milieu scolaire et associatif.

www.cbai.be/page/258/monde-en-scene

À lire

Un petit ouvrage accessible à tous, qui plaide pour la reconnaissance de la place des cultures d'expression arabe et des cultures d'expression juive dans la formation culturelle de l'Europe.



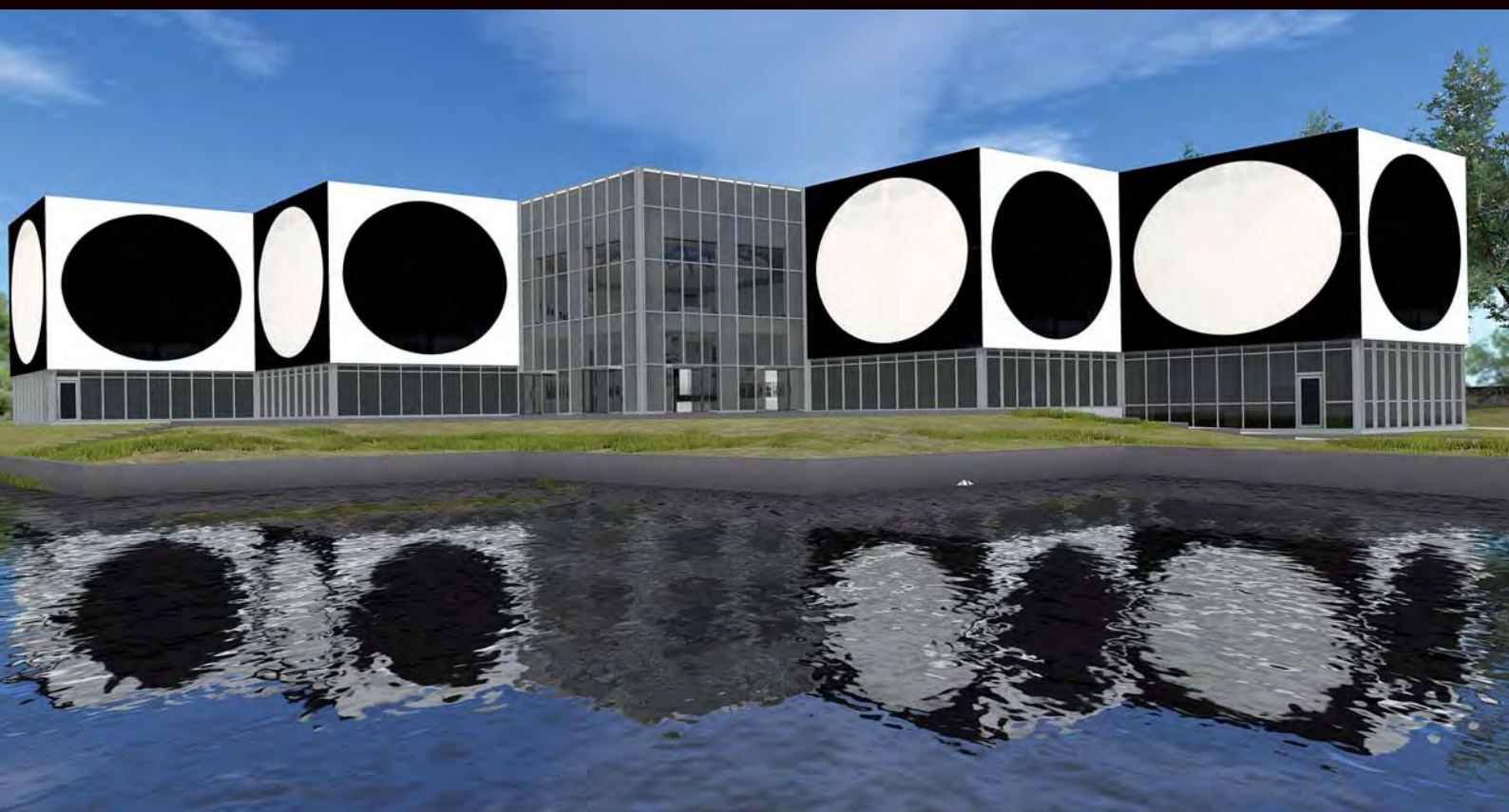
Roland de Bodd, *Neuf essentiels pour déconstruire le « choc des civilisations »*, Rives d'Europe / Culture et Démocratie, Bruxelles, 54 p. 2009. Version augmentée, 2011.

Disponible en ligne (pdf) : www.cultureetdemocratie.be/productions/view/neuf-essentiels-pour-deconstruire-le-choc-des-civilisations

Voir aussi : *Le Journal de Culture & Démocratie*

En ligne (pdf) :

www.cultureetdemocratie.be/productions



Un écran de l'espace virtuel Fondation Vasarely 3D (<http://3d.fondationvasarely.org>), projet soutenu par le ministère de la Culture et de la Communication (appel à projets « Services numériques culturels innovants 2012 »)

Prise des mesures numériques par le CITS et modélisation 3D du bâtiment par LIBAT.

Les autres partenaires du projet : M2F Créations, Fondation Vasarely, Perspective(S), Bype, École supérieure d'art d'Aix-en-Provence, Mairie d'Aix-en-Provence, Communauté du Pays d'Aix.

Actualités

Recherche 66

La recherche incitative en architecture, urbanisme, paysage :

- Ignis mutat res
- La grande ville 24 heures chrono

Nouveaux défis pour le patrimoine culturel : atelier de réflexion prospectif (ARP) de l'Agence nationale de la recherche

Numérique 68

La Bibliothèque virtuelle des manuscrits médiévaux (BVMM)

Quoi de neuf dans Collections ?

Publications 69

Archéologie
Architecture
Arts plastiques
Danse
Ethnologie
Langues
Musées
Patrimoines
Politiques culturelles
Socioéconomie de la culture
Spectacle vivant

Services numériques culturels innovants

Ces trois projets ont été soutenus par le ministère de la Culture et de la Communication, via l'appel à projets « Services numériques culturels innovants 2012 ». Voir tous les projets soutenus : <http://culturelabs.culture.fr>

Fondation Vasarely 3D

L'expérimentation de ce projet a été lancée en juin 2013 à la Fondation Vasarely, à Aix-en-Provence. Fondation Vasarely 3D propose de naviguer dans un espace virtuel tridimensionnel, accessible sur Internet et sur plateformes mobiles, afin d'appréhender la dimension conceptuelle du travail de Victor Vasarely, fondateur de l'art optique, dans sa relation entre œuvre peinte et œuvre architecturée. Le projet a été développé à partir de la numérisation des plans d'origine du bâtiment de la fondation ainsi que des œuvres architecturales, des sculptures et du mobilier spécialement conçus pour ce lieu. Fondation Vasarely 3D relie ainsi une base de données numérique à un mode de diffusion 3D visible sur les plateformes de communication modernes. Il offre un accès libre et multiple à cette œuvre majeure, à des fins de découverte culturelle, d'enseignement et de recherche. <http://3d.fondationvasarely.org/>

Arromanches 1944

Faire découvrir l'histoire du port artificiel d'Arromanches durant la Seconde Guerre mondiale grâce à la réalité augmentée : tel est l'objectif de ce projet. En utilisant son smartphone ou sa tablette tactile comme une paire de jumelles, le visiteur observe les côtes normandes, entend au loin les bombardements, guette l'horizon, aperçoit un autre poste d'observation, peut zoomer sur la plage couverte de défenses... Une technique innovante de consultation du contenu lui permet d'accéder aux vidéos, aux effets sonores et visuels. Ces contenus sont localisés et apparaissent de façon chronologique. Pour observer les scènes, l'utilisateur doit diriger l'écran dans la bonne direction, au bon moment, en suivant des indications ou des sons sur son appareil. Cette application est réalisée en complémentarité des sites touristiques existants, pour favoriser la visite des musées de la région. Disponible en plusieurs langues sur App Store et Google play, elle est destinée à tous les publics, avec des développements spécifiques pour les personnes non voyantes ou sourdes. <https://itunes.apple.com/us/app/arromanches-1944/id659409870?mt=8&ign-mpt=uo%3D2>

Intersections, livre numérique interactif

Pour son trentième anniversaire, le Collège international de philosophie a publié en 2013 un livre numérique et interactif, en accès libre sur iPad, liseuse et ordinateur. 59 philosophes y dessinent un portrait de la philosophie contemporaine, dans ses croisements avec la politique, la littérature, l'éducation, les sciences ou l'art... Textes, photos, documents d'archives, vidéos donnent à entendre la voix des grandes figures récentes de la pensée. La technologie retenue est celle de l'iBook sur iPad, avec des hyperliens, des animations interactives Javascript/HTML5 et des formulaires permettant d'envoyer à un site web des questions et commentaires en texte ou via une interface vidéo. En flashant des codes QR dans « Le Champs des pourquoi ? », espace physique (au Palais de Tokyo à Paris) et virtuel (sur Internet) lors de la quinzaine de la philosophie (1^{er}-16 juin 2013), il était possible d'accéder aux réponses des philosophes du collège. www.30ansciph.org/

La recherche incitative en architecture, urbanisme, paysage

En 2013, deux programmes de recherche en architecture, urbanisme et paysage sont en cours. Ils ont été initiés par le bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère (BRAUP) du ministère de la Culture et de la Communication.

Ignis mutat res

La 3^e session de ce programme de recherche fondamentale (2011-2015) a été lancée le 24 mai 2013.

Adressé en priorité à la communauté scientifique des écoles nationales supérieures d'architecture (et de paysage), le programme de recherche « Ignis mutat res » (IMR) s'inscrit dans la tradition de la politique incitative initiée et menée ces dix dernières années, au sein du ministère, par le bureau de la recherche

ainsi également à la formation à la recherche et par la recherche au sein des écoles nationales supérieures d'architecture. Ils font l'objet d'appels d'offres de recherche pluridisciplinaires, biennaux et internationaux.

Le programme « Ignis mutat res. Penser l'architecture, la ville et les paysages au prisme de l'énergie » est organisé en trois sessions de deux années chacune, en partenariat dès l'origine avec le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE / Direction de la recherche et de l'innovation) et l'Atelier international du Grand Paris (AiGP). Depuis la 2^e session, deux nouveaux partenaires financiers ont rejoint le consortium : Veolia Environnement Recherche et Innovation (VERI) et l'Institut d'excellence des énergies décarbonées VeDeCom (IEED Véhicule décarboné, communicant, et sa mobilité). Un représentant de chacun de ces organismes est membre du comité de pilotage, tandis que le comité scientifique réunit dix-sept experts scientifiques issus des écoles

– l'espace énergétique, de l'artificiel au virtuel : théories et expérimentations.

Les projets de recherche retenus s'intéressent à la théorie, à l'histoire et aux techniques de production de l'environnement construit en lien avec les questions liées à l'énergie. Chaque session du programme est rythmée par des séminaires ouverts, au cours desquels les équipes soutenues présentent leurs travaux. Pour la première session, 8 projets ont été financés : 4 par le MCC, 4 par l'AiGP, soit 6 écoles nationales supérieures d'architecture et 2 universités étrangères (Italie et Canada/Québec) mandatées. La deuxième session a permis de financer 4 projets : 2 par le MEDDE, 2 par VEOLIA, soit 4 écoles nationales supérieures d'architecture mandatées, et 2 thèses VeDeCom ont été labellisées IMR.

Des brochures disponibles en ligne (pdf) sur le site Internet du ministère proposent une présentation résumée et bilingue des projets de recherche de chaque session.

Présentation détaillée du programme, séminaires, brochures : www.culturecommunication.gouv.fr/index.php/Disciplines-et-secteurs/Architecture/Formations-et-enseignement/La-recherche/La-recherche-incitative/Ignis-Mutat-Res-2011-2013-et-2012-2014

1. Agence nationale de la recherche, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Commission de régulation de l'énergie, Plan urbanisme, construction et architecture, Laboratoire d'excellence, Alliance européenne des entreprises pour l'efficacité énergétique des constructions, etc.



architecturale, urbaine et paysagère (Direction générale des patrimoines / Service de l'architecture / BRAUP) : programmes « Art, architecture et paysage » (2002-2005), « L'architecture de la grande échelle » (2006-2009), « Le Grand pari de l'agglomération parisienne » (2008-2009).

Ces programmes incitatifs visent à stimuler et développer des productions de connaissances et des pratiques scientifiques innovantes en phase avec les grands sujets sociétaux où l'architecture, l'urbanisme et le paysage sont, notamment, attendus. L'une des particularités de ces programmes de recherche fondamentale est d'articuler recherche, pratique et enseignement ; ils contribuent

d'architecture et d'organismes spécialisés français ou européens (ANR, ADEME, CRE, PUCA, LABEX, EuroACE, etc.)¹.

L'ambition de ce programme est d'explorer, à la fois historiquement et prospectivement, la relation entre les systèmes énergétiques et l'environnement, afin de soutenir de nouvelles recherches sur la qualité énergétique des bâtiments, des villes et des paysages, et de stimuler une prise de conscience sur les enjeux énergétiques, en considérant plus largement ses dimensions économiques, politiques, anthropologiques et sociales. Trois grands axes ont été définis :

- de la manière pure à l'énergie propre ;
- l'énergie de la métropole ;

La grande ville 24 heures chrono

Programme de recherche expérimentale (2012-2013)

Les 31 mai et 1^{er} juin 2013, des équipes de chercheurs des écoles nationales supérieures d'architecture et de jeunes architectes se sont associés pour un évènement public de 24 heures sur la mobilité piétonne, mécanisée, collective ou individuelle, sur différents sites du Grand Paris. Une invitation au mouvement où la recherche « entre en action ».

Nouveau dans le paysage de la politique incitative du bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère (Direction générale des patrimoines / Service de l'architecture / BRAUP), ce type de programme expérimental de recherche-action vise à rapprocher chercheurs et praticiens d'une part, chercheurs et acteurs d'autre part, par le biais d'une pratique croisée sur un terrain réel et commun.

« La grande ville 24 heures chrono » constitue le premier du genre et porte sur le thème de la mobilité à l'échelle du territoire grand parisien. La conception du programme constitue une réponse du BRAUP à la demande expri-

mée par la Cité de l'architecture et du patrimoine dans le cadre de son exposition « Circulez. Quand nos mouvements façonnent les villes » (avril-août 2012) : quelle offre scientifique de la part des unités de recherche des écoles nationales supérieures d'architecture et de paysage ?

Ce programme court mobilise huit équipes mixtes composées de chercheurs des écoles nationales supérieures d'architecture et de jeunes praticiens (architectes, urbanistes, paysagistes), élargies ponctuellement au domaine artistique. Ces équipes ont été sélectionnées



en raison de leur expérience scientifique reconnue sur la question de la mobilité pour les premiers, de leur pratique de projet innovante et en prise avec le territoire du Grand Paris pour les seconds. Ainsi, six écoles d'architecture et un LABEX sont investis, par le biais de leurs unités de recherche mais aussi de leurs enseignants.

D'une durée de quinze mois, le programme comprend trois phases : une phase de recherche (mars à décembre 2012), rythmée par quatre séminaires de coordination scientifique et des réunions d'encadrement par équipe ; une phase d'action (préparation et réalisation) de janvier à mai 2013, avec deux séminaires de coordination technique ; enfin, une phase de restitution (colloque) à l'automne 2013. Un numéro des *Cahiers de la recherche architecturale et urbaine* sera consacré à cette recherche-action (parution prévue en décembre 2013).

« La grande ville 24 heures chrono » se positionne dans le champ de la recherche-action, dont la montée en puissance sur le territoire français est indéniable et auquel il apparaît opportun d'associer les écoles d'architecture dans la mesure où il contribue à décloisonner recherche et pratique d'une part, à favoriser

une approche culturelle du territoire d'autre part.

De nombreux partenaires institutionnels et locaux, à deux niveaux, se sont impliqués dans le programme :

– la région Île-de-France, la DRAC Île-de-France, Paris Métropole, la Ville de Paris, la Cité de l'architecture et du patrimoine, la Société du Grand Paris, l'Atelier international du Grand Paris ; le comité de pilotage réunit un représentant de chacun de ces organismes, tandis que le conseil scientifique est composé de huit experts issus des écoles d'architecture et d'organismes spécialisés ;

– les conseils généraux, les conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), les villes, communautés de communes, établissements publics, associations, etc. en lien avec les huit sites choisis pour l'évènement : ces partenariats sont le fruit des équipes elles-mêmes.

À mi-parcours du programme, une plaquette de présentation générale a été produite par le BRAUP, outil de mobilisation des partenaires publics et privés.

En savoir plus :

www.culturecommunication.gouv.fr/index.php/Disciplines-et-secteurs/Architecture/Formations-et-enseignement/La-recherche/La-recherche-incitative/La-grande-ville-24h-chrono

Contact :

Corinne Tiry-Ono, chargée du programme
corinne.tiry-ono@culture.gouv.fr

Nouveaux défis pour le patrimoine culturel

L'Agence nationale de la recherche a initié un atelier de réflexion prospectif (ARP) intitulé « Nouveaux défis pour le patrimoine culturel ». Des experts du ministère de la Culture et de la Communication participent aux travaux de cet atelier pluridisciplinaire, lancés en janvier 2013.

L'équipe interdisciplinaire de recherches sur le tourisme (EIREST) de l'université Paris I Panthéon Sorbonne a été retenue pour coordonner les travaux de cet ARP de janvier 2013 à avril 2014. Cet atelier mobilise un consortium pluridisciplinaire.

Le premier objectif de l'ARP est de répondre aux grands défis du patrimoine par un travail prospectif organisé autour de six thématiques. Le deuxième objectif est de proposer des stratégies d'action et de faire émerger de nouveaux champs de recherche dans ce domaine. Le troisième objectif est de fédérer et de mettre en réseau acteurs académiques, scientifiques,

professionnels et politiques concernés par le patrimoine culturel.

Ainsi, il s'agit notamment de produire des connaissances autour de six enjeux : les nouveaux ressorts de la patrimonialisation et les modalités de sa fabrique dans le contexte de la mondialisation ; les nouveaux périmètres économiques du patrimoine ; les nouvelles modalités de conservation, de transmission et les critères de l'authenticité ; les besoins émergents pour de nouvelles formations et de nouveaux métiers liés au patrimoine culturel, et les nouveaux types d'information et de médiation auprès des publics ; les nouveaux modes d'observation, de mesure et d'évaluation du patrimoine culturel ; l'évaluation des nouveaux dispositifs de médiations des patrimoines.

Six groupes de travail ont été créés :

- groupe 1 : Saisir du sens aux phénomènes patrimoniaux émergents, coordinateurs : Michel Rautenberg et Vincent Veschambre ;
 - groupe 2 : Conservation/transmission/médiation, coordinateurs : Thierry Lalot et Dominique Poulot ;
 - groupe 3 : Economie du patrimoine, créativité, innovation, coordinateurs : Xavier Greffe et Bernard Darras ;
 - groupe 4 : Ressources humaines et compétences, coordinateurs : Jean-Luc Lory et Mireille Grubert ;
 - groupe 5 : Observation/connaissance/analyse/mesure, coordinateurs : Hervé Passamar et Anne Krebs ;
 - groupe 6 : Visibilité et diffusion numérique du patrimoine, coordinateurs : Évelyne Broudoux, Arnaud Druelle, Vincent Puig.
- Cet ARP devrait ainsi contribuer à formuler les priorités françaises, pour les années à venir, dans le domaine du patrimoine, qu'il soit matériel, immatériel ou virtuel. Cette réflexion s'inscrit dans le cadre du programme HORIZON 2020, cadre stratégique commun pour le financement de la recherche et de l'innovation dans l'Union européenne.

Le site de l'ARP : www.univ-paris1.fr/centres-de-recherche/eirest/projets-en-cours/arp-nouveaux-defis-pour-le-patrimoine-culturel/

La Bibliothèque virtuelle des manuscrits médiévaux (BVMM)

<http://bvmm.irht.cnrs.fr>

Élaborée par l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT-CNRS), la Bibliothèque virtuelle des manuscrits médiévaux constitue un entrepôt de reproductions de manuscrits du Moyen Âge et du début de la Renaissance.

Depuis sa fondation en 1937, l'IRHT rassemble, pour les travaux scientifiques, des reproductions de manuscrits du monde entier. En 1979, le partenariat s'est noué entre l'IRHT, le ministère de la Culture et de la Communication (Service du livre et de la lecture) et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Mission de l'information scientifique et technique et du réseau documentaire). Cette collaboration et l'accord des bibliothèques ont permis, dans un but de sauvegarde et de recherche, d'entreprendre la reproduction photographique des manuscrits médiévaux sur tout le territoire français, hormis ceux de la Bibliothèque nationale de France. Les reproductions de manuscrits ont été faites dans le cadre de campagnes concertées entre l'IRHT et les ministères.

Floridus (<http://liberfloridus.cines.fr>) pour les manuscrits des bibliothèques dépendant de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et Enluminures (www.enluminures.culture.fr) pour ceux des bibliothèques municipales.

La BVMM fait également partie d'un bouquet de ressources produites par l'IRHT, en étant reliée à MEDIUM (<http://medium.irht.cnrs.fr>), la base de gestion des reproductions de manuscrits dont elle dépend, et à INITIALE (<http://initiale.irht.cnrs.fr>), le catalogue IRHT de manuscrits enluminés, en accès libre sur Internet. La BVMM permet une consultation active : comparaison de plusieurs images de manuscrits différents par leur association sur une même fenêtre d'écran ; sélection d'images, panier de recherches et zoom. Les images des manuscrits sont liées à des notices descriptives des catalogues de l'IRHT, du Catalogue collectif de France (CCFr), de Calames, etc. L'apport fondamental de la BVMM est d'accorder au texte une place équivalente à celle donnée aux images. Actuellement, plus de 60 établissements français participent à l'ouverture de la BVMM sur le Web, ce qui représente un ensemble de plus de 1 000 manuscrits reproduits intégralement en couleur, quelque 600 autres en noir et blanc, ainsi que la reproduction des décors de 4 200 manuscrits et incunables. L'accès libre aux reproductions s'ampli-

Quoi de neuf dans Collections ?

<http://collections.culture.fr>

Le moteur Collections donne accès à toujours plus d'informations :

- De nouvelles bases de données : la base Betsale qui présente les collections du musée d'art et d'histoire du Judaïsme (22 167 notices, 17 457 images) ainsi qu'un dictionnaire d'équivalences franco-hébreu.

- La bibliothèque numérique de Roubaix, site patrimonial des institutions culturelles roubaisiennes (médiathèque, musée La Piscine, archives municipales, conservatoire à rayonnement départemental) accueillant essentiellement des collections d'images numérisées : affiches, cartes postales, lettres à en-tête, manuscrits, plaques de verre, photographies, photographies d'objets d'art, documents d'archives, monographies.



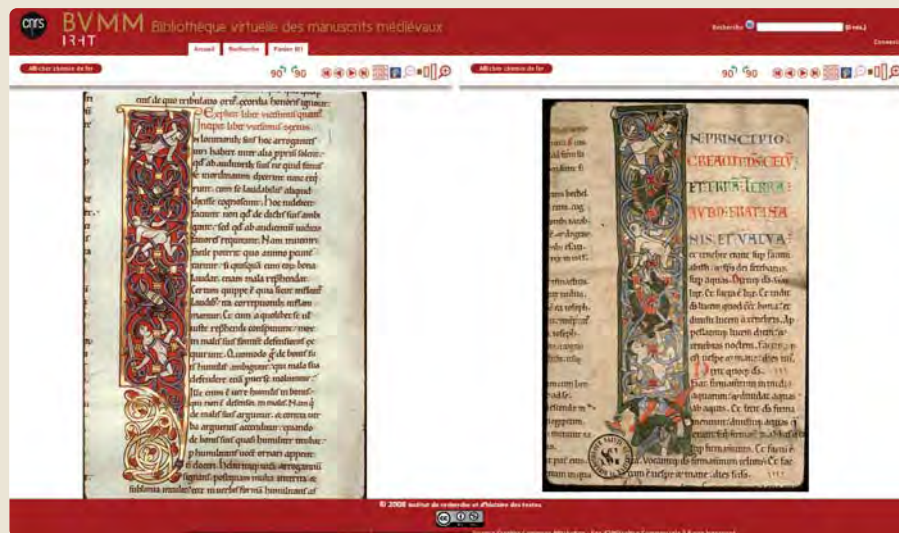
Quartier libre, journal du comité de quartier Epeule-Aloquette-Trichon, à consulter dans la bibliothèque numérique de Roubaix (www.bn-r.fr).

- De nouvelles expositions virtuelles produites par les archives départementales des Ardennes et du Pas-de-Calais (*Domages de guerre : l'exemple d'une entreprise artésienne, Gravures de la prise d'Arras en 1640, l'exposition du Nord de la France de 1904, Pas-de-Calais, terre de sport, Monographie communale d'un instituteur de Montreuil-sur-Mer*), ou par des musées, par exemple le musée de l'Image à Épinal (*Jours de fête, les Années Martine, images d'enfance 1954-1965...*).

Par ailleurs, une boîte de dialogue, web service pour les portails régionaux, a été développée et installée sur le site Internet de la région Midi-Pyrénées (<http://patrimoine.midipyrenees.fr/fr/actualites/en-cours/moteur-collections/index.html>). Elle consiste à interroger la totalité ou une partie du corpus de Collections en filtrant selon un critère géographique (département, région) ou thématique. L'affichage des résultats propose aussi l'extension de la recherche à l'ensemble des bases agrégées à Collections.

L'objectif est de permettre aux institutions de valoriser des données locales à partir de portails régionaux, départementaux ou de groupement d'établissements, et de s'approprier un guichet unique personnalisé, installé sur leurs pages d'accueil, sans avoir à développer leur propre outil de diffusion, ni se voir imposer une charte graphique. Rappelons que le moteur Collections recense plus de 5 millions de documents et plus de 3,8 millions d'images. Il interroge simultanément une quarantaine de bases de données, des centaines d'expositions virtuelles, des sites Internet et des publications électroniques produits par le ministère de la Culture et ses établissements publics, par des collectivités territoriales (archives, bibliothèques, services de l'inventaire, musées...) ou par des associations.

Contact : moteur-collections@culture.gouv.fr



Comparaison entre deux manuscrits avec la BVMM : Tours_BM MS321_f_236v (Grégoire le Grand, *Moralia in Iob*) et Paris_BSG_MS007_f_002 bis (Bible du XII^e s., début de la Genèse).

Aujourd'hui, cette filmothèque inclut des reproductions intégrales de plus de 33 000 manuscrits de bibliothèques françaises, d'environ 26 000 manuscrits de bibliothèques étrangères, et quelque 160 000 reproductions en couleur du décor des manuscrits et incunables enluminés. Ces ressources ont été numérisées pour alimenter progressivement la Bibliothèque virtuelle des manuscrits médiévaux (BVMM) et sont déjà en partie consultables dans des bases de données consacrées au décor : Liber

fera au fur et à mesure des accords avec les bibliothèques détentrices. La BVMM s'ouvre également aux apports extérieurs, avec les reproductions d'une centaine de manuscrits de la Staatsbibliothek de Berlin et de certaines collections privées.

La BVMM, par son enrichissement quotidien, est un outil de travail exceptionnel consacré à un immense corpus de textes et d'images du monde médiéval.

Archéologie

Lyon, Saint-Georges. Archéologie, environnement

et histoire d'un espace fluvial en bord de Saône

Grégoire Ayala dir.

Coll. Documents d'archéologie française, n° 106
Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'Homme,
2013. 435 p., 74 €

La fouille préalable à la construction du parc de stationnement Saint-Georges à Lyon a été réalisée par l'INRAP de 2002 à 2004. Les archéologues ont restitué l'évolution de cette berge de la Saône depuis l'Antiquité : les vestiges d'un embarcadère et de chalands de fort tonnage témoignent du dynamisme du réseau fluvial et de l'activité portuaire à Lugdunum ; on trouve ensuite des traces de l'urbanisation du secteur au Moyen Âge, après une période d'abandon ; au xvii^e s., le port fluvial est bien établi dans la trame urbaine. On a retrouvé des barques à vivier qui témoignent du commerce du poisson, ainsi qu'une embarcation imposante datée du xviii^e s. Un port monumental a été créé au xvii^e s. ; des maisons « pieds dans l'eau » l'entourent jusqu'à la construction du quai Fulchiron au xix^e s.

www.editions-msh.fr



Les gisements précolombiens de la Baie Orientale

Campements du Mésoindien et du Néoindien

sur l'île de Saint-Martin (Petites Antilles)

Dominique Bonnissent dir.

Coll. Documents d'archéologie française, n° 107
Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'Homme,
2013. 264 p., 46 €

En 2000, deux gisements exceptionnels étaient découverts à Saint-Martin : des campements du Mésoindien (800 av. J.-C. – 100 ap. J.-C.) associant activités de subsistance et fabrication d'outils en pierre, coquille ou corail, ainsi qu'une occupation du Néoindien récent (740-960 ap. J.-C.). L'étude à la fois novatrice et originale de Dominique Bonnissent permet d'appréhender le mode de vie complexe des populations précéramiques nomades qui ont sillonné la mer Caraïbe, et fait de cet ouvrage une ressource incontournable pour l'archéologie précolombienne caribéenne.

www.editions-msh.fr



Archéologie du territoire en France

8 000 ans d'aménagements

Vincent Carpentier et Philippe Leveau

Coll. Archéologie de la France
Paris, Inrap / La Découverte, 2013. 176 p., 22 €
La réduction des espaces naturels délivre aujourd'hui un message d'inquiétude face aux politiques d'aménagement du territoire, à l'origine du concept de développement durable. À partir d'un large éventail de recherches sur les différents milieux de l'espace français, ce livre montre la contribution majeure de l'archéologie à la compréhension des paysages et des formes d'aménagement qui les sous-tendent, remettant ainsi en cause la fatalité d'une opposition irréductible de l'homme et de la nature.



Architecture

Trajectoires doctorales

Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine,
26/27, novembre 2012

Paris, Éd. du Patrimoine, 2012. 278 p., 30 €
Ce numéro des cahiers édités par le bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère du ministère de la Culture et de la Communication se réfère aux rencontres doctorales organisées à Nantes en 2010, qui ont mis en avant une jeune communauté de chercheurs dans les disciplines de la transformation de l'espace. Les travaux de docteurs et doctorants publiés ici témoignent que la recherche dans ce domaine est en pleine transformation et répond avec rigueur et inventivité aux préoccupations dominantes de la société.

<http://editions.monuments-nationaux.fr/>

Où va la ville aujourd'hui ?

Formes urbaines et mixités

Jacques Lucan

Paris, Éd. de la Villette, 2012. 208 p., 26 €

Un objectif général sous-tend les mutations urbaines : une recherche de mixités, qui mène à la conception d'un nouveau type d'îlot, le « macrolot ». Les macrolots mêlent des programmes hétérogènes et soulèvent nombre de questions relatives au paysage urbain et au développement durable, à leur gestion et à leur évolution. À travers l'étude de plusieurs opérations urbaines dans les grandes villes françaises, l'auteur décrit l'évolution récente des conceptions urbaines, de façon à la fois pragmatique, réaliste et prospective.

Jacques Lucan est professeur à l'école nationale supérieure d'architecture de la ville et des territoires à Marne-la-Vallée et à l'école polytechnique fédérale de Lausanne.

www.paris-lavillette.archi.fr/editions/

Arts plastiques

Autres – Être sauvage de Rousseau à nos jours

Stéphane Sauzedde dir.

Anancy, Éd. de l'ESAAA, 2012. 216 p., 20 €

Un programme de recherche sur la pensée sauvage, mené de 2010 à 2012 à l'école supérieure d'art de l'agglomération d'Anancy (ESAAA), a conduit à la publication de cet essai collectif. Prenant appui sur la conception rousseauiste de l'état de nature, le livre explore ses prolongements historiques et son actualité. Il analyse les mécanismes qui ont fait identifier fantasmatiquement l'homme préhistorique et l'homme moderne ; il prend acte de l'importance pour l'art contemporain de la « pensée sauvage » théorisée par Lévi-Strauss ; il décrit et problématise l'imaginaire de la police des banlieues... Le terme « sauvage » montre sa plasticité à travers les époques et agit comme un révélateur esthétique et politique.

Présentation, sommaire, extrait, commande :

www.lespressesdureel.com



Daniel Buren, Les Écrits 1965-2012.**Volume 2 : 1996-2012**

Marc Sanchez dir.

Paris, Flammarion / Centre national des arts plastiques, 2013. 2 120 p., 35 €

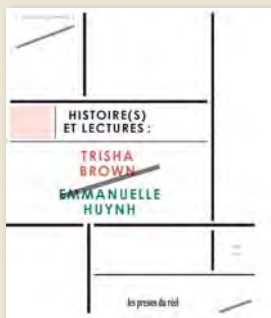
Les Écrits, ouvrage en deux volumes de plus de 2 000 pages chacun, proposant une traversée de l'art de ces 50 dernières années. Ce second volume réunit plus de 300 textes, souvent inédits : entretiens, textes critiques, textes sur l'art, lettres ouvertes, tracts, documents essentiels à la connaissance de l'œuvre de Daniel Buren, qui permettent de saisir son processus créatif, son inscription dans le monde contemporain et son regard sur les autres artistes. Quatre index complètent cette très riche documentation.

Danse**Serge Diaghilev : l'art, la musique et la danse****Lettres, écrits, entretiens**

Jean-Michel Nectoux, Ilia Samoilovitch Zilberstein, Vladimir Alexeïvitch Samkov (dir.)

Paris, coéd. Centre national de la danse / Vrin / INHA, 2013. 542 p., 45 €

Critique d'art, organisateur d'expositions, imprésario, Diaghilev tient une place majeure dans l'émergence de l'avant-garde artistique en Russie. De nombreux textes qu'il a écrits de 1892 jusqu'à sa mort en 1929, dont beaucoup inédits, sont rassemblés ici : écrits sur la peinture, la musique et la danse, entretiens parus dans la presse, et sa correspondance avec de grandes figures de son temps : Tolstoï, Tchekhov, Rimsky-Korsakov, Stravinsky, Prokofiev, Picasso, Matisse, Braque, Ravel, Debussy, Poulenc, Falla, Cocteau... Informations et commande : www.cnd.fr/professionnels/s-informer/publications/223671

**Histoire(s) et lectures : Trisha Brown / Emmanuelle Huynh**

Emmanuelle Huynh, Denise Luccioni et Julie Perrin coord.

Coll. Nouvelles scènes

Paris, Presses du réel / CNDC Angers, 2012. 368 p., 24 €

Un dialogue entre deux danseuses et chorégraphes contemporaines majeures, Trisha Brown et Emmanuelle Huynh, directrice du Centre national de danse

contemporaine (Angers) de 2004 à 2012, complété d'échanges avec des collaborateurs de Trisha Brown, de textes de ses danseurs, de notes, et de la transcription d'une conférence. L'ensemble est suivi d'un essai sur la filiation déliée entre Trisha Brown et Emmanuelle Huynh, écrit par Julie Perrin.

Présentation, sommaire, extrait, commande : www.lespressesdureel.com

Ethnologie**Histoires croisées. Folklore et philologie de 1870 à 1920**

Claudine Gauthier

Les Carnets de Bérose n° 1, Lahic - MCC/Direction des patrimoines/DPRPS, 2013. 156 p.

Reconstituer les « réseaux sociaux » de savants du XIX^e s. et du début du XX^e s. et, par là même, les conditions d'émergence des savoirs ethnographiques est un des objectifs du programme de recherche Bérose (Base d'études et de recherches sur l'organisation des savoirs ethnographiques en Europe) porté par le LAHIC (financé jusqu'en 2012 par l'ANR). Ce premier *Carnet de Bérose* met en évidence comment la France, dernier pays européen à mettre en œuvre une étude scientifique des traditions populaires, fut aussi le premier à exclure le folklore du champ de la philologie. L'influence d'un contexte historique particulier, le poids de facteurs culturels propres à notre pays et aussi celui de choix scientifiques personnels ont déterminé ce destin singulier.

À télécharger (pdf) : www.berose.fr/document/spip.php?article582

Voir aussi *Les carnets du Lahic*, ouvrages électroniques édités par le LAHIC et le ministère de la Culture et de la Communication (Direction générale des patrimoines/DPRPS) : www.iiaac.cnrs.fr/lahic/rubrique56.html

L'imaginaire écologique

Terrain, n° 60, mars 2013

Paris, Éd. de la MSH, 2013. 184 p., 20 €

Ce numéro s'intéresse à la manière dont les mouvements et les groupes qui se réclament de l'écologie œuvrent aujourd'hui comme force de contestation et de proposition politique et sociale. Les rêves libertaires de contre-société se sont éloignés et l'écologisation de nos sociétés est en marche. Peut-on pour autant parler de la fin des grandes espérances ? C'est



l'une des questions posée par les auteurs de ce numéro, qui s'attachent à décrire comment les rapports aux lieux, aux milieux et au vivant ouvrent toujours des horizons d'action et de transformation. *Terrain* est éditée par le ministère de la Culture et de la Communication (Direction générale des patrimoines) et la Maison des sciences de l'Homme. Sommaire, résumés : <http://terrain.revues.org/15029>

Langues**Le catalan**

Langues et cité n° 21, nov. 2012. 12 p.

Des articles synthétiques sur l'enseignement du catalan, sa situation juridique, sociolinguistique et géopolitique, sur son histoire littéraire... Langue de France, d'Europe et de Méditerranée, le catalan est parlé par dix millions de personnes, de manière intensive, sporadique ou épisodique.

**Le corse**

Langues et cité n° 22, déc. 2012. 20 p.

Le corse offre un exemple de politique linguistique originale en France. Diverses problématiques où cette langue est engagée sont abordées dans les textes proposés en français et en corse dans ce numéro : standardisation de l'orthographe, émergence d'une expression littéraire, intégration linguistique des immigrés, statut (langue publique/langue privée) et socialisation... *Langues et cité* est le bulletin de l'Observatoire des pratiques linguistiques (ministère de la Culture et de la Communication/Délégation générale à la langue française et aux langues de France). Contact : olivier.baude@culture.gouv.fr

Musées**Archives et musées****Le théâtre du patrimoine (France-Canada)**

Yves Bergeron et Vanessa Ferey dir.

Coll. Orientations et Méthodes n° 25

Paris, Éd. du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2013. 384 p., 35 €

Les musées et les archives offrent un terrain d'étude privilégié pour mieux comprendre l'histoire des migrations et des échanges culturels entre la France et l'Amérique du nord. La comparaison des pratiques de conservation et d'exposition, en constante évolu-

tion, permet d'explorer les revendications identitaires propres à chacune des nations. Du fait de la multiplication des objets de collection, on voit apparaître de nouvelles causes patrimoniales associées aux projets de développement local. Cet ouvrage réunit les contributions de spécialistes – conservateurs, enseignants, chercheurs, ethnologues, et avant tout citoyens, acteurs de leur propre histoire.



Patrimoines

Les patrimoines de la traite négrière et de l'esclavage

In Situ, n° 20, 2013

Ce numéro de la revue électronique *In Situ*, revue des patrimoines présente les communications faites à l'occasion du colloque organisé par le ministère de la Culture et de la Communication (Direction générale des patrimoines) les 27, 28 et 29 avril 2011 à La Rochelle, en partenariat avec l'université de La Rochelle, le conseil général de Charente-Maritime, la ville de La Rochelle et le Centre des monuments nationaux.

<http://insitu.revues.org/10026>



Carte de la partie française de Saint-Domingue ou Haïti, 1789-1804.

Politiques culturelles

Jack Lang, batailles pour la culture

Dix ans de politiques culturelles

Maryvonne de Saint Pulgent
Coll. Travaux et documents n° 32
Paris, Ministère de la Culture et de la Communication (Comité d'histoire) / France Culture / La Documentation française, 2013. 256 p., 18 €
Une nouvelle génération arrive en 1981 au ministère de la Culture, animée d'un désir de changement. Cet



ouvrage rend compte, à travers cinq entretiens avec Jack Lang et des témoignages de ses collaborateurs, des moments exceptionnellement féconds de l'action publique au service de la culture auxquels le nom de Jack Lang est attaché. Le livre a été réalisé à partir des émissions produites par Maryvonne de Saint Pulgent programmées l'été 2011 sur France Culture à l'occasion du 30^e anniversaire de l'élection de François Mitterrand.

Sommaire, préface d'Aurélie Filippetti, introduction, podcast des émissions (comprenant archives sonores, documentaires, tables rondes, entretiens avec Jack Lang) :

www.culturecommunication.gouv.fr/Ministere/Les-services-rattaches-a-la-Ministre/Comite-d-histoire/Publications-du-Comite-d-histoire

Démocratiser la culture !

Une histoire comparée des politiques culturelles

Laurent Martin et Philippe Poirrier dir.
Territoires contemporains, avril 2013, n° 5
Actes de la journée d'études organisée par le Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication en février 2012 au Centre d'histoire de Sciences Po. L'objectif de cette rencontre était d'examiner différentes modalités nationales des politiques publiques visant à démocratiser l'accès à la culture (Espagne, États-Unis, Bulgarie, Belgique et Italie). La perspective historique et comparative permet d'éclairer les enjeux du présent.

La revue électronique *Territoires contemporains* est éditée par le Centre Georges-Chevrier (Université de Bourgogne-CNRS) :

http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/publications/Democratiser_culture/Democratiser_culture.html

Socioéconomie de la culture

L'enfant et ses cultures. Approches internationales

Sylvie Octobre et Régine Sirota dir.
Coll. Questions de culture
Paris, ministère de la Culture et de la Communication (Département des études, de la prospective et des statistiques), 2013. 216 p., 12 €
Comment les enfants reçoivent-ils, consomment-ils ou fabriquent-ils de la culture ? Peut-on envisager les



pratiques culturelles en ignorant l'enfance en tant que cible publicitaire ? Des spécialistes de renommée internationale, issus de la sociologie et de l'anthropologie, du marketing, des sciences de l'éducation, de la psychologie, des *gender studies*... débattent ici de l'articulation entre enfance et cultures, invitant à une nécessaire inventivité théorique et méthodologique.

Diffusion : La Documentation française
Sommaire et synthèse de l'ouvrage, et aussi actes du colloque « Enfance et culture : regards des sciences humaines et sociales » : www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Etudes-et-statistiques/Les-publications/Questions-de-culture/L-enfant-et-ses-cultures.-Approches-internationales

Spectacle vivant

Collections et collectionneurs

Brunella Eruli dir.
PUCK, la marionnette et les autres arts, n° 19, 2012. Coéd. Institut international de la marionnette / L'entretemps, 2012. 200 p., 24 €

Ce numéro de la revue annuelle de l'Institut international de la marionnette part à la découverte de grandes collections de marionnettes européennes et de plus modestes, en s'attachant également aux collectionneurs et à leurs objets. Derrière chaque collection reconnue comme telle il y a un collectionneur, c'est-à-dire une histoire individuelle, une passion, un projet artistique et culturel.

Sommaire, commande :

www.marionnette.com/fr/Edition/Catalogue/51



Aujourd'hui, l'interculturel se construit en actes. Ce numéro de *Culture et Recherche* donne la parole à des professionnels de la culture, des membres d'associations, des chercheurs, des artistes, tous porteurs de démarches originales : dans les bibliothèques ou les musées, notamment de société, pour constituer des collections et des fonds qui fassent place au contemporain et au quotidien ; pour reconnaître le rôle d'acteur des publics, notamment grâce aux potentiels du numérique ; pour favoriser de nouvelles dynamiques de territoires avec des associations et des artistes ; pour expérimenter des recherches citoyennes et participatives... Les interactions entre la réflexivité propre aux institutions culturelles, la recherche universitaire, la création artistique et l'inventivité associative questionnent les modes de pensée et de faire de chacun dans un monde en mutation. Dans cette confrontation d'expériences et de regards, c'est aussi le renouvellement des métiers qui est en jeu.

CULTURE ET RECHERCHE informe sur la recherche au ministère de la Culture et de la Communication dans toutes ses composantes : patrimoines, création, médias, industries culturelles, développements technologiques appliqués au secteur culturel.

Dans chaque numéro, un dossier thématique apporte un éclairage sur un axe prioritaire de l'action du ministère. **CULTURE ET RECHERCHE** rend compte de travaux d'équipes de recherche que le ministère ou ses partenaires soutiennent, de projets européens concernant le secteur culturel, d'initiatives aidées par le plan national de numérisation des collections, de sites Internet et publications scientifiques produits par le ministère et ses partenaires.

Pour s'inscrire sur la liste de diffusion, ou pour tout renseignement : culture-et-recherche@culture.gouv.fr

CULTURE ET RECHERCHE est disponible au format pdf sur le site Internet du ministère de la Culture et de la Communication :

www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Recherche-Enseignement-superieur-Technologies/La-revue-Culture-et-recherche



numéros récents

N° 127 automne 2012
Les nouveaux terrains de l'ethnologie

N° 126 hiver 2011-2012
Patrimoines des outre-mer

N° 125 automne 2011
Pour des états généraux du multilinguisme en outre-mer

N° 124 hiver 2010-2011
Diversité des langues et plurilinguisme

N° 122-123 printemps-été 2010
1959-2010 La recherche au ministère de la Culture

N° 121 automne-hiver 2009
Recherche, créativité, innovation

Directrice de la publication : **LAURENCE ENGEL**, directrice de cabinet de la ministre de la Culture et de la Communication

Rédactrice en chef : **ASTRID BRANDT-GRAU**, chef du Département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie (SG / SCPCI / DREST)

COMITÉ ÉDITORIAL

MICHEL ALESSIO, chef de la Mission des langues de France, Délégation générale à la langue française et aux langues de France

THIERRY CLAERR, Direction générale des médias et des industries culturelles / Service du livre et de la lecture / Département du patrimoine et de la politique numérique

MIREILLE DESTRIKATS, Direction générale de la création artistique / Service du spectacle vivant / Délégation à la musique

DOMINIQUE DUPUIS-LABBE, Direction générale des patrimoines / Service des musées de France / Sous-direction des collections

PASCAL EVEN, chargé de la Sous-direction de l'accès aux archives et de la coordination du réseau, Direction générale des patrimoines / Service interministériel des archives de France

NN, chef du Département des études, de la prospective et des statistiques / Secrétariat général / SCPCI

CLAIRE LAMBOLEY, chef du Service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation, Secrétariat général

MARIE LAVANDIER, directrice du C2RMF, Direction générale des patrimoines / Service des musées de France

PASCAL LIÉVAUX, chef du Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique, Direction générale des patrimoines

PANOS MANTZIARAS, Direction générale des patrimoines / Service de l'architecture / Sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche en architecture

YOLANDE PADILLA, Direction générale de la création artistique / Service des arts plastiques / Département des écoles supérieures d'art et de la recherche

THOMAS AILLAGON, chef du Département de l'information et de la communication

Secrétariat de rédaction : **DOMINIQUE JOURDY**, SG / SCPCI / DREST
culture-et-recherche@culture.gouv.fr

Conception graphique : **MARC TOUITOU**
marctouitou@wanadoo.fr

Réalisation : **MARIE-CHRISTINE GAFFORY**/Callipage
callipage@orange.fr

Imprimeur : **CORLET** ZI route de Vire BP 86, 14110 Condé-sur-Noireau

ISSN papier : 0765-5991
N° commission paritaire : 0608 B 05120
ISSN en ligne : 1950-6295